

**Samira MOUKRIM**

**Sémantique de la temporalité**  
**En français, amazighe, arabe dialectal**

Les effets de sens de la forme du « présent »



للطباعة والنشر والتوزيع

**Livre: Sémantique de la temporalité en français, amazighe, arabe  
dialectal**

Auteur: Samira MOUKRIM

Dépôt Légal: 2022MO4993

ISBN: 978-9920-705-32-5

Édition: Dar Al Mawsoua 2022

E-mail: [almawsoua.editions@gmail.com](mailto:almawsoua.editions@gmail.com)

Tél: 06 35 45 54 33 - 06 61 68 70 55

Narjiss Route De Sefrou / B.P: 297 – FES

## ABREVIATIONS

|                        |   |
|------------------------|---|
| AM                     | Arabe marocain  |
| BT                     | Berbère tamazight   |
| M                      | Masculin  |
| F                      | Féminin   |
| P                      | Personne  |
| N                      | Nombre  |
| G                      | Genre   |
| sg                     | Singulier   |
| pl                     | Pluriel   |
| pers 1, pers 2, pers 3 | 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> personne |
| acc                    | Accompli  |
| inac                   | Inaccompli  |
| A                      | Aoriste   |
| AS                     | Aoriste simple  |
| AI                     | Aoriste intensif  |
| Part.act               | Participe actif   |
| prv                    | Préverbe  |
| V-mouv.                | Verbes de mouvement   |
| c                      | Consonne  |
| v                      | Voyelle   |
| V                      | Verbe   |
| Pres-ind.              | Présent de l'indicatif  |
| TAM                    | Temps-aspect-mode   |
| RL                     | Racine lexicale   |
| RD                     | Radical   |
| FL                     | Flexion   |
| Aff. T                 | Affixe thématique   |
| Sit                    | Situation   |
| Chgt                   | Changement  |

## INTERVALLES

[01,02] : intervalle d'énonciation

[B1,B2] : intervalle du procès

[Be1,Be2] : procès borné de façon extrinsèque

[Bi1,Bi2] : procès intrinsèquement borné

[Bs1,Bs2] : procès correspondant à une série itérative

[Bse1,Bse2] : série fréquentative (bornes extrinsèques)

[Bsi1,Bsi2] : série répétitive (bornes intrinsèques)

[I,I] : intervalle de référence

[Is,IIs] : intervalle de référence associé à une série itérative

[ct1,ct2] : intervalle circonstanciel

## SYSTEME DE NOTATION

|               |   |       |  |
|---------------|---|-------|--|
| Voyelles      | i | e     | u ("ou" français)                            |
|               |   | a     |  |
| Semi-voyelles | y |       | ("j" de l'A.P.L.)                            |
|               | w |       |  |
| Consonnes     |   |       |  |
| Labiales      | b | [b/ɸ] | <i>ibawen</i> "fèves"                        |
|               | f |       | <i>tafat</i> "lumière"                       |
|               | p |       | <i>apaki</i> "paquet" (emprunt français)     |
|               | m |       | <i>am</i> "comme.."                          |
| Dentales      | d | [d/ɗ] | <i>da</i> "ici."                             |
|               | t | [t/ɬ] | <i>ta</i> "celle-ci"                         |
|               | ɗ | [ɗ/ɗ] | <i>id</i> "nuit"                             |
|               | ɬ |       | <i>aɬas</i> "beaucoup"                       |
| Sifflantes    | n |       | <i>ini</i> "dire"                            |
|               | z |       | <i>izi</i> "mouche"                          |
|               | s |       | <i>as</i> "jour"                             |
|               | ʒ |       | <i>aʒ</i> "s'approcher"                      |
| Pré-palatales | ʃ |       | <i>ʃʃabun</i> "savon"                        |
|               | j |       | <i>ʃʃi</i> "guérir"                          |
|               | c |       | <i>iccew</i> "corne" ("ch" français)         |
|               | č |       | <i>ečč</i> "manger"                          |
| Vélaires      | ǰ |       | <i>eǰǰ</i> "laisser"                         |
|               | g | [g/g] | <i>taga</i> "carde"                          |
|               | k | [k/k] | <i>akal</i> "terre"                          |
|               | y |       | <i>iyi</i> "petit-lait" ("gh")               |
| Pharyngales   | x |       | <i>axxam</i> "maison" ("kh")                 |
|               | q |       | <i>qqed</i> "brûler/cautériser/passé au feu" |
|               | ɛ |       | <i>yecya</i> "il est fatigué"                |
|               | ħ |       | <i>ħudd</i> "protéger"                       |
| Laryngales    | h |       | <i>ih</i> "oui"                              |
| Liquides      | r |       | <i>tarwa</i> "progéniture, enfants"          |
|               | ʀ |       | <i>ʀwiy</i> "je suis rassasié"               |
|               | l |       | <i>ali</i> "monter"                          |

\* γ est noté par R



# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SOMMAIRE</b> .....  | <b>7</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | <b>11</b> |
| 1. APPROCHE COMPARATIVE .....  | 12        |
| 2. CORPUS D'ETUDE .....  | 14        |
| 3. IDENTIFICATION DES FORMES QUI PARTICIPENT A L'EXPRESSION<br>DU PRESENT ACTUEL ..... | 16        |
| <b>CHAPITRE 1 PROBLEMATIQUE DU « PRESENT » ET CADRE<br/>THEORIQUE ADOPTE</b> .....     | <b>23</b> |
| 1. LA PROBLEMATIQUE DU 'PRESENT' EN FRANÇAIS.....                                      | 23        |
| 1.1. L'ANALYSE DU PRESENT DANS LES GRAMMAIRES DE L'AGE<br>CLASSIQUE.....               | 23        |
| 1.2. LES ANALYSES DES CONTEMPORAINS .....  | 26        |
| 1.2.1. L'APPROCHE TEMPORELLE DU PRESENT .....  | 26        |
| 1.2.2. L'APPROCHE NON TEMPORELLE DU PRESENT.....                                       | 29        |
| 1.2.3. LA CONCOMITANCE AU « REPERE D'ACTUALITE » .....                                 | 33        |
| 1.3. LES EMPLOIS DU PRESENT DE L'INDICATIF .....                                       | 35        |
| 2. CADRE THEORIQUE.....  | 43        |
| 2.1. OUTILS DE DESCRIPTION SEMANTIQUE DU TEMPS ET DE<br>L'ASPECT.....                  | 46        |
| 2.1.1. LA FORME DES REPRESENTATIONS.....   | 46        |
| 2.1.2. LES TYPES DE RELATIONS LINGUISTIQUES .....                                      | 52        |

|  |            |
|--|------------|
| 2.2. LES PRINCIPES DU CALCUL.....  | 54         |
| 2.3. LES MARQUEURS ASPECTUO-TEMPORELS .....  | 55         |
| 2.4. LES CONFLITS ET LEUR RESOLUTION.....  | 56         |
| 2.5. L'INTERPRETATION ASPECTUO-TEMPORELLE DES ENONCES ..   | 58         |
| 2.5.1. VALEURS ET EFFETS DE SENS: LE POINT DE VUE<br>POLYSEMIQUE .....                                       | 59         |
| 2.5.2. DEMARCHE .....  | 59         |
| <b>CHAPITRE 2 LE FRANÇAIS PARLE A ORLEANS: EFFETS DE SENS DU<br/>PRESENT DE L'INDICATIF EN CONTEXTE.....</b> | <b>63</b>  |
| INTRODUCTION .....   | 63         |
| 1. LE PRESENT DE L'INDICATIF: VALEUR EN LANGUE ET EFFETS DE<br>SENS .....                                    | 64         |
| 2. CALCUL DE LA VALEUR ASPECTUO-TEMPORELLE .....   | 65         |
| 3. LES EFFETS DE SENS IDENTIFIES .....   | 67         |
| 3.1. EFFETS DE SENS TYPIQUES.....  | 67         |
| 3.2. EFFETS DE SENS NON TYPIQUES .....   | 72         |
| 4. LE PRESENT A VALEUR ITERATIVE .....   | 79         |
| 5. LE PRESENT DES VERBES PERFORMATIFS .....  | 85         |
| 6. LE PRESENT DES RECETTES DE CUISINE.....   | 88         |
| 7. LE PRESENT DU DISCOURS FICTIF.....  | 97         |
| 8- CONCLUSION .....  | 99         |
| <b>CHAPITRE 3 VALEURS DES FORMES VERBALES EN ARABE ET EN<br/>BERBERE TAMAZIGHT.....</b>                      | <b>102</b> |



|  |            |
|--|------------|
| INTRODUCTION .....   | 102        |
| 1. VALEURS ASPECTUO-TEMPORELLES DES FORMES VERBALES DE L'ARABE (ECRIT ET PARLE) .....  | 102        |
| 1.1. LA CONCEPTION DES ANCIENS GRAMMAIRIENS .....  | 103        |
| 1.2. LA CONCEPTION DES SEMITISANTS .....   | 105        |
| 1.3. LA CONCEPTION LINGUISTIQUE CONTEMPORAINE .....  | 109        |
| 2. VALEURS ASPECTUO-TEMPORELLES DES FORMES VERBALES DU BERBERE .....   | 120        |
| 2.1. GENESE DU SYSTEME VERBAL BERBERE .....  | 122        |
| 2.2. SYSTEME(S) VERBAL(AUX) BERBERE(S).....  | 123        |
| 2.2.1. LE KABYLE .....   | 124        |
| 2.2.2. TOUAREG.....  | 130        |
| 2.2.3. TAMAZIGHT .....   | 131        |
| 2.2.4. TARIFIT.....  | 132        |
| 2.2.5. TACHELHIT .....   | 134        |
| 3. CONCLUSION .....  | 137        |
| <b>CHAPITRE 4 LE BERBERE TAMAZIGHT ET L'ARABE DIALECTAL MAROCAIN PARLES A ORLEANS: LES EFFETS DE SENS DES FORMES VERBALES DU « PRESENT » EN CONTEXTE .....</b> | <b>140</b> |
| INTRODUCTION .....   | 140        |
| 1. DEMARCHE .....  | 141        |
| 2. TEMPORALITES « COUPLEES ».....  | 147        |
| 2.1. ENTRETIENS EN FACE A FACE.....  | 148        |

|   |            |
|---|------------|
| 2.2. RECETTES DE CUISINE EN DIRECT .....                | 150        |
| 2.3. COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES.....                  | 159        |
| 3. TEMPORALITES « DECOUPLEES ».....                     | 163        |
| 3.1. FORMES DU PRESENT A VALEUR ITERATIVE OU HABITUELLE | 163        |
| 3.2. RECIT DE VIE.....                                  | 170        |
| 3.3. DESCRIPTION DE PHOTOS/IMAGES .....                 | 175        |
| 3.4. RECETTES DE CUISINE ORALES.....                    | 178        |
| 4. CONCLUSION .....                                     | 181        |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>                         | <b>184</b> |
| <b>NOTIONS ET SYMBOLES.....</b>                         | <b>192</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                              | <b>206</b> |

## INTRODUCTION

La diversité d'emplois de la forme du « présent » en français a suscité notre intérêt et nous a poussé à explorer la question dans d'autres langues, notamment en arabe dialectal marocain et en berbère tamazight. Nous nous sommes interrogée sur l'existence et l'expression de ce phénomène dans ces deux langues dont les systèmes verbaux reposent sur une opposition purement aspectuelle.

Afin de trouver une base commune de comparaison, en évitant le piège de projeter les catégories d'une langue sur une autre, et afin de faire face aux confusions terminologiques et à la divergence dans la manière de concevoir et de découper le temps, nous sommes partie d'une notion commune aux trois langues: « le présent actuel ». Après avoir identifié les formes verbales qui participent à l'expression de cette notion dans ces langues, nous avons rendu compte des effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte.

Nous avons trouvé que la notion du présent actuel n'est pas exprimée, dans chacune des langues étudiées, par une seule forme verbale, mais par plusieurs. Nous nous sommes donc interrogée sur les paramètres qui interviennent dans le choix de telle ou telle forme et nous avons montré qu'en berbère tamazight et en arabe marocain la forme du « présent » dépend à la fois du type du procès et de la phase (du procès) sélectionnée.

Les formes verbales qui participent à l'expression du « présent » présentent apparemment les mêmes emplois dans les trois langues étudiées. Toutefois, le présent de l'indicatif en français semble polysémique, dans la mesure où il exprime le « présent » avec les quatre types du procès, là où l'arabe marocain

et le berbère tamazight font appel à toutes leurs formes verbales de base pour exprimer cette notion.

## 1. Approche comparative

Le présent de l'indicatif en français continue à poser problème malgré les nombreuses mises au point dont il a fait l'objet. Le débat sur ses valeurs et ses emplois est loin d'être clos. Les linguistes proposent des explications tout aussi variées selon la théorie adoptée. Pour les uns (Damourette et Pichon (1911-1926/1970), Mellet (1980-2000), Serbat (1980-1988), Chuquet (1994)), le présent est une forme neutre, capable d'inscrire le procès dans n'importe quelle époque. Pour d'autres (Benveniste 1970/ 1974, Guillaume 1929, Gosselin (2005), Haillet (2005)), le présent est une forme temporelle déictique, marque de coïncidence entre le moment d'énonciation et le moment du procès. Une troisième hypothèse est avancée par Wilmet (1997: 341) qui définit le présent comme étant une « forme verbale qui affirme la concomitance d'un procès au repère de l'actualité ». Avis partagé par Beauzée (1782-1786/1986), Jaubert (2001), Revaz (2006).

Pourquoi une énième étude sur le présent de l'indicatif en français ?

- i) Explorer la *démarche comparative*,
- ii) travailler sur des *données orales authentiques*.

Nous supposons que la difficulté de rendre compte de la multiplicité d'emplois de la forme du « présent » en français pourrait être élucidée en examinant le fonctionnement de formes équivalentes dans d'autres langues et que l'observation de la langue parlée peut apporter du nouveau sur la question, car la plupart des études fabriquent des exemples, ou empruntent des

exemples écrits<sup>1</sup>. Et le fait de travailler sur des données orales authentiques permet à la fois de mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition et dans le même temps de corriger les intuitions sur le fonctionnement de la langue<sup>2</sup>.

L'étude de ce phénomène dans des langues différentes constitue un enjeu théorique pour la linguistique. Comme le précisent Fuchs & Robert (1997: 1): « il n'est sans doute pas exagéré de dire que *la* question centrale pour la linguistique est celle de la diversité des langues: c'est en effet à partir des langues –au pluriel– que la linguistique tente d'appréhender le langage – au singulier ». Dans ce travail, l'enjeu est de taille car les systèmes verbaux des langues étudiées sont très différents.

Pour appréhender et décrire le phénomène de la diversité d'emplois de la forme du « présent », le mieux sera de le faire par comparaison avec d'autres langues, i.e. dans la perspective du fonctionnement du langage. Adamczewski écrit (1990: 7):

On sait aujourd'hui qu'il est impossible de comprendre la grammaire d'une langue si on ne l'analyse pas dans la perspective du fonctionnement du langage, c'est-à-dire si l'on fait abstraction des autres langues. Or les langues s'entre-éclairent les unes les autres et ce pour une raison

---

<sup>1</sup> Contrairement à la linguistique basée sur l'intuition du chercheur, la linguistique du corpus est basée sur l'étude de faits authentiques et des usages réels de la langue.

<sup>2</sup> Jacques (2005: 25-26) avance que les points forts de la linguistique de corpus sont de:

- mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition ;
- corriger les intuitions sur le fonctionnement de la langue ;
- avoir des indications en termes de fréquences (...)
- atteindre et rendre compte de la variation.

aussi simple que fondamentale: c'est que les opérations profondes (les mécanismes abstraits) sont *grosso modo* les mêmes. Ce qui change c'est les traces en surface de ces opérations. Ce sont elles qui sont particulières à telle ou telle langue et c'est ce fait qui est à l'origine de la diversité apparente des langues.

C'est donc à partir de la comparaison avec d'autres langues que les propriétés spécifiques de chacune se dégagent le plus clairement.

## **2. Corpus d'étude**

Nous avons fait le choix de travailler sur des données orales authentiques de trois langues parlées à Orléans. Une étude basée sur des données empiriques orales permet non seulement d'observer les emplois de la forme du présent qui sont en rapport direct avec le moment de la parole mais aussi de déterminer les paramètres qui font que cette même forme énoncée dans l'actuel puisse renvoyer au non-actuel.

Pour les trois langues à l'étude, notre corpus a été constitué à Orléans. Chacun de ces corpus présente un peu plus de sept heures d'enregistrement: soit environ vingt-deux heures au total. Cette *unité* de lieu (Orléans) se justifie d'abord par des raisons pratiques: nous travaillons dans le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL-Université d'Orléans et Tours), qui pilote le projet Enquêtes Socio-Linguistiques à Orléans (ESLO), l'un des corpus les plus importants du français oral. C'est dans ce dernier que nous avons puisé les données du français.

Quant à celles de l'arabe marocain et du berbère tamazight, nous avons constitué notre corpus auprès de locuteurs marocains arabophones et berbérophones résidant à Orléans. Notre objectif

était de recueillir un échantillon authentique de ces deux langues pour les comparer avec le français parlé à Orléans.

Nous avons voulu parallèlement à travers cette étude dessiner une image de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés actuellement en France, à Orléans. Ces deux langues qui, depuis la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires en 1999, figurent parmi les 'langues de France non territoriales'<sup>3</sup>.

Cette étude s'inscrit également dans le cadre du programme Langues en Contact à Orléans (LCO), module d'ESLO, qui étudie la vie des langues en contact avec le français, d'où le choix des thématiques proposées (langues parlées / en contact, représentation des langues, culture, traditions...). Il s'agit également de donner une idée de la spécificité linguistique et culturelle de cette partie de la population (issue de l'immigration).

Dans ce travail, il a été question de l'observation et la description des usages authentiques<sup>4</sup> de la langue. D'où l'introduction du locuteur réel, d'une part, en tant que « voix » indissociable de la transcription (transcription alignée au son) et d'autre part en tant que profil sociologique.

Nous avons constitué un corpus de « données situées » qui contient, en plus des données primaires (les enregistrements de la

---

<sup>3</sup> A signaler que la Charte des langues régionales et minoritaires, bien que signée le 7 mai 1999, n'a pas encore été ratifiée par la France. La Charte étant contraire à la Constitution, la France ne peut la ratifier sans engager une révision constitutionnelle qui rendrait les deux textes compatibles.

<sup>4</sup> Concernant la question de *données authentiques*, quelques restrictions sont à signaler: *i*) le corpus est lui-même un *construit* car il résulte d'une sélection: « un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extra-linguistiques explicites pour servir d'échantillon d'emplois déterminés d'une langue. » (Habert, B. 2000) ; *ii*) le corpus n'est pas représentatif des différents usages de la langue.

parole), une riche documentation sur ces données et sur leur contexte de production<sup>5</sup>. Ce qui n'est pas sans importance pour l'analyse du phénomène étudié: la plupart de nos résultats émergent grâce à ces données situées. Nous avons tenu également à expliciter notre démarche, à documenter les conditions de constitution du corpus ainsi que nos choix théoriques et techniques. Toutes ces informations sont d'une grande importance pour rendre le corpus disponible.

### **3. Identification des formes qui participent à l'expression du présent actuel**

Pour identifier la forme verbale du présent actuel dans les langues étudiées, nous avons procédé de la manière suivante:

- a. identifier les *énoncés* où le procès est en contact avec le moment de la parole: en repérant ceux qui présentent d'une manière implicite ou explicite le circonstanciel de localisation temporelle déictique '*en ce moment*' (*dRi/wasa* en berbère ; *daba* en arabe), qui est intrinsèquement marqueur de la valeur temporelle absolue du 'présent'<sup>6</sup> ;
- b. et dans ces énoncés, identifier les *formes verbales* qui participent<sup>7</sup> à l'expression de cette valeur.

Au cours de la phase de l'identification, nous avons trouvé que le présent actuel n'est pas exprimé, dans chacune des langues

---

<sup>5</sup> « La linguistique du corpus prend sens dans la réintroduction de la question de l'usage, elle amène à *situer*, c'est-à-dire à replacer les phénomènes observés et décrits dans un contexte. » (Jacques 2005: 29).

<sup>6</sup> (Gosselin 1996: 26)

<sup>7</sup> Nous adoptons, à la suite de Gosselin (1996: 180), le principe de la compositionnalité holiste (non atomiste) selon lequel: « l'ensemble des marqueurs de l'énoncé, et plus généralement du texte, interagissent les uns avec les autres pour déterminer leurs effets de sens ».



étudiées, par une seule forme verbale, mais par plusieurs. Nous avons montré également que le type du procès<sup>8</sup> joue un rôle principal dans la détermination de cette forme verbale en arabe marocain et en berbère tamazight.

En arabe marocain, les accomplissements et les activités expriment le présent actuel par la forme verbale composée du préverbe *ka* (ou sa variante *ta*) et du verbe à l'inaccompli [*ka+V-inac*], à l'exception de certains verbes de mouvement qui le rendent par la forme du participe actif [Part.aktif]. Quant aux états et aux achèvements, ils l'expriment par la forme du verbe à l'accompli [*V-acc*], comme résumé dans le tableau suivant:

*La forme verbale du présent actuel en arabe marocain*

|                         |                        | <i>ka+V-inac</i> | <i>V-accompli</i> | <b>Part.aktif</b> |
|-------------------------|------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Accomplissements</b> |                        | <b>oui</b>       | -                 | -                 |
|                         | <b>Certains V-mouv</b> | -                | -                 | <b>oui</b>        |
| <b>Activités</b>        |                        | <b>oui</b>       | -                 | -                 |
| <b>Achèvements</b>      |                        | -                | <b>oui</b>        | -                 |
| <b>États</b>            |                        | -                | <b>oui</b>        | -                 |

En berbère tamazight, les accomplissements et les activités expriment le présent actuel par la forme verbale composée du préverbe *la* (ou sa variante *da*) et du verbe à l'inaccompli [*la+V-inac*], à l'exception de certains verbes de mouvement qui le rendent par la forme du verbe à l'accompli [*V-acc*]. Quant aux états et aux achèvements, ils l'expriment par la forme du verbe à l'accompli [*V-acc*] comme présenté dans le tableau suivant :

---

<sup>8</sup> L'aspect lexical.

*La forme verbale du présent actuel en berbère tamazight*

|                         |                        | <b>la+V-inac</b> | <b>V-accompli</b> |
|-------------------------|------------------------|------------------|-------------------|
| <b>Accomplissements</b> |                        | <b>oui</b>       | <b>-</b>          |
|                         | <b>Certains V-mouv</b> | <b>-</b>         | <b>oui</b>        |
| <b>Activités</b>        |                        | <b>oui</b>       | <b>-</b>          |
| <b>Achèvements</b>      |                        | <b>-</b>         | <b>oui</b>        |
| <b>Etats</b>            |                        | <b>-</b>         | <b>oui</b>        |

Les verbes de mouvement expriment le présent par la forme de l'accompli en berbère ou par celle du participe actif (forme adjectivale) en arabe marocain lorsque les changements internes du procès sont *ignorés*: procès dynamique à valeur stative. Ainsi, la forme du présent actuel des verbes de mouvement diffère selon que les changements internes du procès sont pris en compte (i.e. sont saillants : valeur dynamique) ou non (non saillants: valeur stative).

Concernant la forme verbale [prv+V-inac], nous avons trouvé qu'avec les activités et les accomplissements -qui présentent une série de changements (dynamiques)-, cette forme exprime soit le présent actuel, soit l'itération selon le contexte. Mais avec les états, les achèvements et les verbes de mouvement présentant une activité stative (i.e. dont les changements internes sont ignorés), cette forme n'exprime que l'itération (quel que soit le contexte). Ayant pour configuration une série de changements, la forme [prv+V-inac] transforme / déforme les états et les achèvements en un procès complexe, composé lui-même d'une série de procès

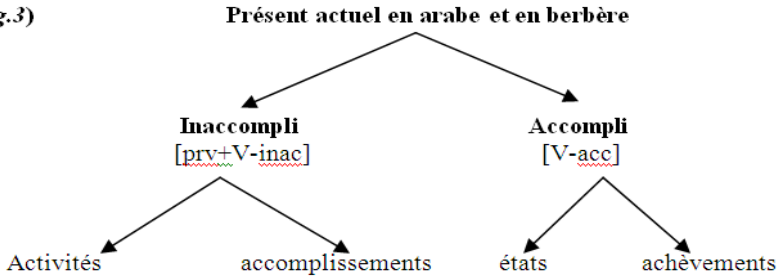
semblables : procès à valeur itérative, comme résumé dans le tableau suivant :

*Compatibilités de [prv+V-inac]*

|  | Accomplissements<br>(série de changements) |                      | Activités<br>(série de changements) |                      | Achèvements<br>(changement atomique) | Etats<br>(absence de changements) |
|--|--|----------------------|-------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
|  |  | Certains V.<br>mouv. |                                     | Certains<br>V. mouv. |                                      |                                   |
| [prv+V-inac]<br>(série de changements) | Présent<br>actuel/<br>itération            | Itération            | Présent<br>actuel/<br>itération     | Itération            | Itération                            | Itération                         |

Concernant les propriétés aspectuelles du présent, cette forme verbale se présente en AM et en BT soit sous l’aspect accompli, soit sous l’aspect inaccompli en fonction du type du procès. Lorsque le procès a pour configuration une série de changements (activités / accomplissements) pris en compte, elle se présente sous l’aspect inaccompli et dans le cas inverse, elle apparaît sous l’aspect accompli:

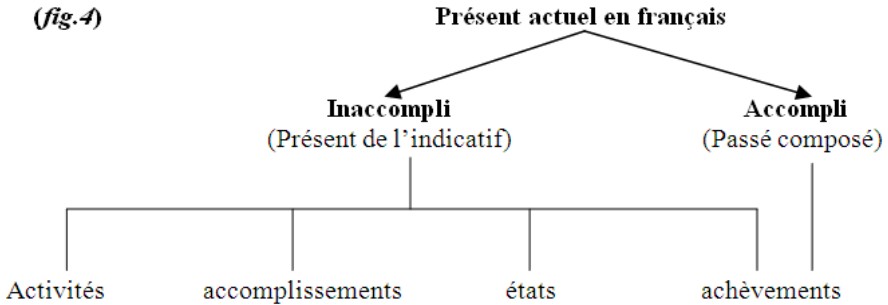
(fig.3)



Dans ce travail, nous avons trouvé que la forme de l’accompli et celle de l’inaccompli expriment le présent d’une manière égale –elles se partagent les verbes (cf. fig 3)– alors que dans tous les travaux que nous avons consultés, on considère le fait que l’accompli exprime le « présent » comme une *exception*, sans

aller jusqu’à définir clairement le type de verbes touchés par ce phénomène.

En français par contre, les quatre types du procès apparaissent sous l’aspect inaccompli. Toutefois, les achèvements peuvent apparaître soit sous l’aspect accompli soit sous l’aspect inaccompli selon que l’on envisage la phase préparant la culmination ou l’état résultant:



Par rapport à l’identification des formes verbales du présent nous considérons que:

- la notion du présent actuel peut être exprimée par plusieurs formes verbales ;
- ces formes verbales dépendent directement du type du procès en arabe marocain et en berbère tamazight: lorsque le procès présente une série de changements qui sont pris en compte, c’est la forme [prv+V-inac] qui exprime le présent

actuel dans ces deux langues ; dans le cas inverse, c'est la forme de l'accompli qui rend cette notion.

- en français, en revanche, le présent actuel est rendu principalement par la forme du présent de l'indicatif, quel que soit le type du procès. Mais il peut l'être également, dans le cas des achèvements par le passé composé, et ce lorsque l'on envisage l'état résultant.

| Présent en fonction du type du procès | Français               | Arabe marocain         | Berbère tamazight      |
|---------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>Activités</b>                      | Prés. ind.             | <i>ka/ta + V-inac.</i> | <i>la/da + V-inac.</i> |
| <b>Accomplissements</b>               | Prés. ind.             | <i>ka/ta + V-inac.</i> | <i>la/da + V-inac.</i> |
| <b>États</b>                          | Prés. ind.             | V-acc.                 | V-acc.                 |
| <b>Achèvements</b>                    | Prés. ind./passé comp. | V-acc.                 | V-acc.                 |

Dans ce travail, la temporalité est saisie dans une perspective comparative. C'est une nouvelle approche du « présent » dans la mesure où celui-ci est appréhendé non pas dans une seule langue, comme il est souvent le cas, mais dans trois langues appartenant à des familles différentes. L'autre particularité de ce travail réside dans le fait qu'il est basé sur des données orales authentiques. Nous nous sommes interrogée sur ce qui pourrait modifier, dans l'analyse linguistique, la démarche adoptée et les matériaux exploités, à travers les quatre chapitres de cet ouvrage :

- Le premier chapitre aborde, dans sa première partie, la problématique du « présent » en français ainsi que les différents traitements de sa diversité d'emplois. La

deuxième partie du chapitre, présente le cadre théorique adopté (le modèle de la Sémantique de la temporalité de Gosselin (1996).

- Dans le deuxième et le quatrième chapitres, nous rendrons compte des effets de sens que peuvent prendre en contexte les formes verbales du « présent » en français (chapitre 2), et en arabe dialectal marocain et berbère tamazight (chapitre 4).
- Le troisième chapitre est consacré aux différentes valeurs des formes verbales de l'arabe (écrit et parlé) et de l'amazighe répertoriées par les grammairiens et linguistes qui ont travaillé sur ces langues.

# **Chapitre 1**

## **Problématique du “ présent ” et cadre théorique adopté**

### **1. La problématique du ‘présent’ en français**

Le présent de l’indicatif est l’un des temps verbaux dont la multiplicité d’emplois a posé problème tant aux grammairiens qu’aux linguistes. Et jusqu’à nos jours, le débat sur ses valeurs et ses emplois est loin d’être clos. Les linguistes proposent des explications toutes aussi variées selon le modèle théorique adopté.

Dans cette quête, on rencontre en gros trois conceptions. Pour les uns, le présent est une forme temporelle déictique, marque de coïncidence entre le moment de l’énonciation et le moment du procès. Pour d’autres, le présent est une forme neutre, capable d’inscrire le procès dans n’importe quelle époque. Une troisième conception est avancée par Wilmet, qui définit le présent comme étant « une forme verbale qui affirme la concomitance d’un procès au repère de l’actualité ».

Dans ce qui suit nous présentons les principales hypothèses sur la question. Nous commencerons d’abord par voir comment les grammairiens classiques ont analysé le présent, pour passer ensuite aux analyses des contemporains.

#### **1.1. L’analyse du présent dans les grammaires de l’âge classique**

Dans son article « l’analyse du présent dans les grammaires de l’âge classique », J-M. Fournier (2001) présente les trois

grandes conceptions du présent proposées par la grammaire générale:

- Le présent comme repère ponctuel (coïncidant avec l'instant de la parole) ;
- Le présent représentant une étendue ;
- Le présent indéfini et neutre.

1. Dans les grammaires françaises des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, tous les temps du système verbal du français ne reçoivent pas un traitement égal. Contrairement à certains temps (imparfait, passé simple, passé composé), le présent n'a constitué un thème de réflexion dans le corpus des grammaires classiques qu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle avec Beauzée et Harris. L'absence d'intérêt des premiers grammairiens pour l'analyse théorique de cette catégorie linguistique, explique Fournier (2001), tient au fait que le présent était conçu comme un point/instant 'indivisible et insaisissable', c'est-à-dire comme « *entité privée d'étendue et par conséquent indivisible* ». C'est un repère ponctuel coïncidant avec le moment de la parole<sup>9</sup>.

La variété d'emplois du présent n'a été clairement signalée qu'en 1730 avec Restaut. Bien que deux emplois aient été relevés un siècle auparavant par Oudin (1632) dans sa *grammaire française rapportée au langage du temps*, celui où le présent représente un événement passé et aussi son usage pour dénoter un futur. Quant à Restaut, il a énuméré un certain nombre d'emplois du présent, sans proposer une explication théorique:

---

<sup>9</sup> Les grammairiens des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles (Irson 1662, Buffier 1709, entre autres) donnent une définition élémentaire du présent: «*Le présent sert à marquer une chose qui est ou se fait au temps où l'on parle* » (Buffier 1709: 221) (cité dans Fournier 2001).



- Le présent marque qu'une chose est ou se fait au temps où l'on parle ;
- Pour exprimer des choses d'éternelle vérité ;
- Pour exprimer des choses d'habitude.

Restaut a introduit une idée fondamentale, et ce dans la mesure où la valeur du présent a été décrite, dans les énoncés qu'il rapporte, en termes de validité et non uniquement comme simple repère ponctuel coïncidant avec le moment de la parole: « *La caractéristique du présent d'**habitude** est d'énoncer une proposition vraie, même si le procès n'est pas en cours de réalisation à l'instant de l'énonciation* » (Fournier 2001: 5).

2. L'abbé Gabriel Girard et James Harris ont introduit l'idée que le présent linguistique peut représenter une *étendue*: « *l'extension de la catégorie (du présent) (...) coïncide avec celle du procès représenté par le verbe.* » (Fournier (2001: 7). Faisant la distinction entre le temps référentiel et le temps linguistique, Harris souligne que le présent (linguistique) est composé de parties de temps qui englobent l'instant présent.

3. L'analyse proposée par Beauzée est tout à fait différente des deux premières: la catégorie du présent est définie par le rapport de simultanéité à l'égard d'un repère non déterminé (dont la position n'est pas fixe (mobile)), et non par le rapport de simultanéité à l'égard de l'instant de la parole. Beauzée explique la multiplicité des emplois du présent par le caractère *indéfini* de cette catégorie: c'est l'absence de repérage par rapport à T0 qui explique qu'il peut recevoir un grand nombre de valeurs. Autrement dit, la catégorie du présent peut avoir plusieurs valeurs parmi lesquelles l'instant de la parole n'est qu'une possibilité parmi d'autres. Beauzée ajoute que les langues n'ont pas de forme spécifique pour le présent actuel:

(...) aucune langue ne reconnaît dans les verbes de Présent actuel proprement dit, (...) partout c'est le présent indéfini qui en fait la fonction. La raison en est simple: le présent indéfini ne se rapporte lui-même à aucune époque déterminée, ce sont les circonstances du discours qui déterminent celle à laquelle on doit le rapporter en chaque occasion.<sup>10</sup>

En effet, face à la diversité d'emplois du présent de l'indicatif, Beauzée affirme que le présent n'est lié à aucune époque déterminée et que la valeur du présent actuel n'est qu'une valeur construite par défaut. Ce qui le distingue de ses prédécesseurs qui identifient le présent à l'instant de la parole.

Les trois conceptions dégagées par les anciens grammairiens sont encore et toujours celles qui régissent les analyses des contemporains. Nous allons passer d'une grammaire de la pensée à une grammaire de l'idée suivie d'une grammaire de la forme.

## **1.2. Les analyses des contemporains**

### **1.2.1. L'approche temporelle du présent**

Certains linguistes (Guillaume 1929, Benveniste 1974/70, Gosselin 1996, 2005, Haillet 2005, entre autres) considèrent le présent de l'indicatif comme une forme déictique temporelle, renvoyant au moment de l'énonciation, conception à laquelle nous souscrivons. Le présent a toujours un lien avec le moment de l'énonciation: « *le présent formel ne fait qu'explicitier le présent inhérent à l'énonciation* », selon Benveniste (1974: 83).

---

<sup>10</sup> (Beauzée 1767: 439, cité dans Fournier 2001: 21)

Les tenants de l'hypothèse temporelle du présent de l'indicatif considèrent que le présent sert à marquer l'actualité et font dériver tous ses emplois de ce principe de base. Et pour expliquer les emplois dérivés, apparemment contradictoires avec la signification de base du présent, un certain nombre de propositions ont été avancées.

Ainsi, pour rendre compte du présent à valeur passé (historique, narrative), on utilise la notion de «*métaphore temporelle*», qui peut être envisagée selon deux transferts: (i) transfert du *nunc* de l'interlocution vers le passé de l'événement: «*comme si on y était*»; (ii) transfert du passé de l'événement vers le *nunc* de l'interlocution: «*comme si l'événement était présent*» (Bres, 1999: 119). D'autres propositions ont été avancées dans ce sens par Martin (1987: 118-120) avec l'opposition entre temps de re/de dicto ; Klein (1994: 133-141) qui résout par le biais d'une TSit imaginaire les difficultés liées à la conception déictique du présent: il propose de dupliquer l'intervalle du procès TSit, de façon à ce que l'un de ces intervalles corresponde, non au procès lui-même mais au moment où il est imaginé ; et Sthioul (1998: 204-205) qui reprend à Genette (1972: 206-211) le concept de «*focalisation externe*».

Dans le cadre de la théorie polyphonique de Ducrot, Abouda (2003: 21-25) dissocie le point de repère du Locuteur de celui de l'Énonciateur (distinct de lui)<sup>11</sup> qu'il met en scène en le plaçant «*dans le passé, en pleine action*». Il explique les cas de distorsion ou de non-coïncidence entre le moment de l'énonciation et le procès par le fait que le locuteur, qui assume pleinement les énoncés en question, donne naissance à un

---

<sup>11</sup> « (...) contrairement au producteur réel du message, qui est fixe, le narrateur a le privilège de se déplacer dans le temps linguistique. » (Abouda 1997: 544).

énonciateur distinct de lui chronologiquement, probablement afin de le placer en pleine action et de faire revivre ainsi à l'interlocuteur les événements racontés (Abouda 1997: 546)<sup>12</sup>.

Pour Gosselin (1996: 102-104 et 165-167) le conflit entre instructions se résout par la duplication de l'intervalle d'énonciation:

Quand la valeur temporelle absolue de présent entre en contradiction avec un circonstanciel (à valeur de passé ou de futur) ou avec le contexte (dans le cas de la narration, par exemple), le conflit se résout par la duplication de l'intervalle d'énonciation, et le procès se trouve alors situé dans le passé ou dans l'avenir. (*Ibid.*: 167)

Gosselin (2005: 205-218) explique la différence du fonctionnement aspectuo-temporel entre le présent actuel et les autres temps verbaux en la mettant en rapport avec une distinction, selon lui fondamentale, entre deux régimes discursifs: la *présentation* et la *représentation*<sup>13</sup>. Dans le discours de présentation, la temporalité du sujet énonciateur et celles des objets et des événements sont «*couplées*», au sens où nulle

---

<sup>12</sup> L'explication proposée par Abouda concernant le présent narratif est, selon lui, contrainte à deux niveaux:

- la naissance (dans le passé) de l'énonciateur n'est possible que dans une suite textuelle donnée ;
- cet énonciateur ne peut revenir au présent que s'il y a marquage explicite, souvent un circonstanciel temporel, les déictiques personnels.

Mais, même si ce type d'explication s'avère peu adéquate concernant les énoncés qui ne sont attribuables à aucun locuteur particulier (c'est le cas du présent encyclopédique, générique...), ajoute-t-il, elle a tout de même le mérite, d'une part, de maintenir l'unité du signifié présent et de l'autre, d'expliquer la plupart des emplois du présent de façon économique et naturelle, sans recours à des procédés de dérivation métaphoriques peu naturels (*Ibid.*: 549).

<sup>13</sup> Cf. l'introduction de Gosselin (2005) pour plus de détails sur la représentation comme processus cognitif et comme dispositif sémantique.

distorsion n'est possible (on glisserait alors vers la représentation). Celui de la représentation suppose un «*découplage*» de la temporalité du sujet et celles des objets et des événements, qui de ce fait doivent être linguistiquement «*situés*» dans le temps (qui comprend le passé et le futur).

### 1.2.2. L'approche non temporelle du présent

Une hypothèse inverse est avancée par Damourette et Pichon (1911-1926/1970), Mellet (1980-2000), Serbat (1980-1988), Chuquet (1994), Touratier (1996), entre autres, qui considèrent que le présent de l'indicatif est une forme non temporelle, forme neutre capable d'inscrire le procès dans n'importe quelle époque et renvoyant au moment de l'énonciation par défaut, en l'absence d'instructions contextuelles. Le problème lié à la dérivation des autres emplois du présent à partir d'une forme de base ne se pose donc plus.

La neutralité temporelle du présent lui permet de s'adapter à tous les contextes (ou presque), de renvoyer à n'importe quelle époque: « *le présent de l'indicatif est donc une forme étrangère à la deixis temporelle ; il échappe de ce fait à toute contradiction contextuelle* » (Serbat, 1988: 34). Ainsi, le présent de l'indicatif peut exprimer le présent proprement dit, les vérités permanentes et les états durables, des faits passés ou encore un avenir convenu (Damourette et Pichon 1936: 846-853).

Certains linguistes considèrent que l'absence de marque morphologique dans la conjugaison du présent de l'indicatif correspond à une absence de valeur temporelle: « forme zéro » selon Maingueneau (1999: 82)<sup>14</sup>. De son côté, Mellet (1998: 204)

---

<sup>14</sup> Touratier (1996) a même généralisé cette correspondance à d'autres éléments verbaux:

justifie la polyvalence du présent de l'indicatif et sa compatibilité avec tous les contextes et toutes les époques par l'absence des marques morphologiques dans cette forme:

[...] on pose que l'absence de morphème signifie l'absence de signifié temporel propre et que le présent de l'indicatif est donc une forme non temporelle et non déictique du verbe. La forme de présent pourra par conséquent, sans distorsion aucune de son signifié fondamental, constituer le noyau verbal de n'importe quel énoncé en n'importe quel contexte temporel. Elle sera compatible avec toute datation passée ou future, et avec la valeur panchronique des proverbes et des vérités générales ; et en l'absence de tout autre repère, elle s'appuiera par défaut sur [...] le *hic* et *nunc* de l'énonciation et qui est, de toutes façon, sous-jacent à tout énoncé produit.

Cette affirmation est, cependant, à nuancer, puisque le présent de l'indicatif n'accepte pas tous les contextes. Il ne se combine pas toujours avec des circonstants comme *hier* ou la *veille*, entre autres (Barcélo & Bres (2006: 136)).

Dans le cadre de l'hypothèse non temporelle du présent, et en termes d'actualisation de l'image-temps par le verbe, Bres (1999-2005), Barbéris (2005) et Barcélo & Bres (2006), considèrent le présent de l'indicatif comme une forme *prétemporelle*:

Selon Guillaume, la représentation de l'image-temps (en trois époques: passée, présente, future) par le verbe

---

Ce ne sont donc que des étiquettes mises sur des absences de morphèmes, bref sur des flacons vides, le présent désignant la forme verbale dépourvue de morphème temporel, l'indicatif l'absence de morphème de mode, l'aspect simple l'absence de morphème d'aspect, et l'actif l'absence de morphème de voix. (Ibid: 100).

nécessite un temps d'actualisation très bref: le temps opératif. Les modes -quasi nominal, subjonctif, indicatif- sont autant d'étapes successives qui saisissent ladite image *in posse, in fieri, in esse*. [...] le présent correspond à une interception de la chronogenèse immédiatement antérieures à la saisie terminale *in esse*, à savoir à une étape où la représentation du temps par le verbe ne réalise pas encore la division en époques. (Bres, 1999: 125, n. 15)

Selon l'auteur, le présent correspond à une saisie du mouvement d'actualisation de l'image-temps antérieur à la division en époques. C'est le cotexte et le contexte, et eux seuls, qui localisent temporellement un énoncé au présent<sup>15</sup>: le « présent, par lui-même, n'inscrit pas la représentation des événements en réalité temporelle, pas plus dans le passé que dans une autre époque, et donc tout simplement ne l'inscrit pas en réalité: la représentation n'est pas à rapporter à un référent. » (Bres, 2005: 31).

Barcélo & Bres<sup>16</sup> (2006) avancent que le présent de l'indicatif est neutre à la fois temporellement (il ne situe pas le procès dans une époque) ; et aspectuellement (pour ce qui de la catégorie de l'incidence<sup>17</sup>: il ne spécifie pas la représentation du temps interne.

---

<sup>15</sup> Cf. Barcélo & Bres (2006: 124)

<sup>16</sup> Barcélo & Bres (2006) articulent la valeur en langue et les effets de sens produits en discours à partir des interactions entre l'offre du temps verbal et les différents éléments entrant dans la demande co(n)textuelle, lors de l'actualisation de l'énoncé. Adoptant l'hypothèse du présent prétemporel (et rejetant l'option polysémique), ils posent qu'un temps verbal reste identique à lui-même quels que soient ses effets de sens en discours, à savoir qu'il donne toujours les mêmes instructions, même s'il est parfois difficile d'identifier ces ingrédients dans les différentes recettes du sens produit.

<sup>17</sup> Pour Barcélo & Bres (2006: 13), les temps verbaux du français (compte non tenu des temps prospectifs) codent deux dimensions aspectuelles qu'ils explicitent sous la forme de deux couples d'instructions:

Le présent ne donne que l'instruction aspectuelle liée à sa morphologie de forme simple (le trait [+tension]). Ainsi, en plus de sa neutralité temporelle, le présent n'aurait pas non plus de valeur aspectuelle. Serbat (1980) a adopté un point de vue semblable et justifie l'absence de valeur temporelle par la diversité des emplois du présent ; et l'absence de valeur aspectuelle, en se basant sur le fait que le présent peut renvoyer (non pas uniquement à des procès inaccomplis, mais aussi) à des procès accomplis par rapport au moment de l'énonciation, comme dans le présent des reportages sportif en direct (*Ibid.*: 36).

Certains linguistes relèvent même des valeurs modales. Ainsi, souscrivant à l'hypothèse non temporelle du présent, Gerbe (2006) analyse un type particulier de présent: à valeur «prototypante», qui peut s'accompagner de nuances modales secondaires. Dans le cadre de la linguistique de l'écrit adossée à une pragmatique des « textes archivistiques », Gerbe affirme, en analysant trois types de corpus ayant comme caractère spécifique particulier de ne pas désigner le lecteur ni le scripteur ( c'est le cas des textes<sup>18</sup> « sans destinataire » (comme les brouillons narratifs), « sans locuteurs » (comme les textes de loi), ou « sans actualisation » (comme les exemples philosophiques)) que l'analyse du présent de l'indicatif semble relever d'un point de vue essentiellement *modal*, c'est-à-dire prenant principalement en

---

i) [+tension]/[+extension] (qui correspond à la distinction: formes simples/formes composées);

ii) [+incidence]/[-incidence] (qui remplace la distinction *global/sécant* (qui rend compte de la distinction qui oppose le passé simple à l'imparfait), distinction qui, selon les auteurs, ne permet pas d'appréhender la distinction passé antérieur/plus que parfait qui s'opposent sur la même base aspectuelle (*Ibid.*: 14).

<sup>18</sup> Il s'agit de textes « non référentiels », c'est-à-dire dont le référent est de type « fictionnel » (Catherine Kerbat-Orecchioni (1982: 31), cité dans Gerbe (2006:11).



considération la question de l'effectivité ou de la non effectivité du procès. L'hypothèse centrale étant que le présent de l'indicatif permet, dans un contexte formel et descriptif précis, de construire une référence non actualisée et une saisie paradigmatique –donc non unique ou non définitive– du référent. Une telle construction implique, selon l'auteur, la neutralisation des processus d'actualisation et d'ancrage. En effet, l'auteur envisage le présent sous un angle nouveau, entre la référence à un monde possible et une actualisation de l'événement laissée en attente.

### **1.2.3. La concomitance au « repère d'actualité »**

La notion de « repère » était présente dans la grammaire générale, qui s'est développée depuis 1660. Mais elle n'intervient que secondairement, après le critère fondamental constitué par l'instant de la parole. Cette notion de repère occupe une place primordiale chez Beauzée. Pour ce dernier, la définition des formes temporelles du verbe repose sur deux notions: la notion de « rapport d'existence » à un repère et le repère lui-même (la notion d'époque). Il postule que le repère temporel n'est pas nécessairement l'instant de la parole. Ainsi, le présent est défini par le rapport de simultanéité à l'égard d'un repère non déterminé, et non par le rapport de simultanéité à l'égard de l'instant de la parole.

Empruntant à Beauzée (1767) la notion de « simultanéité d'existence », Revaz (2004) a essayé de développer l'hypothèse d'un repérage isochronique du présent. Il postule que le présent a pour fonction de marquer une contemporanéité entre le moment du procès et un moment de référence posé ou présupposé dans le texte. Cette position théorique permettrait d'expliquer les emplois considérés d'ordinaire comme « déviants » ou « figuraux » comme, par exemple le présent « historique » ou le présent « *pro*

*futuro* », au même titre que les emplois réputés « canoniques ». Pour l'auteur, affecter à tous les emplois du présent le sème commun d'« isochronie » s'inscrit en outre dans le postulat de Guillaume (1929), que sous l'apparente diversité des emplois attestés d'une forme il existe une « identité relativité » aux autres formes. Revaz a essayé de valider l'hypothèse isochronique en analysant certains cas de figure comme: isochronie avec le moment de l'acte de production du discours historique, isochronie avec le raconté, isochronie avec le racontant, isochronie avec une référence temporelle tendant à l'infini.

Va dans le même sens l'analyse de Wilmet (1997: 341) qui définit le présent comme « *une forme verbale qui affirme la concomitance du procès au repère d'actualité* » et propose une homogénéité du traitement du présent. Le repère d'actualité qui peut être différent du moment d'énonciation, permet de localiser le procès au moyen de marqueurs déictiques (temps verbaux et circonstanciels de temps). C'est en particulier la localisation contextuelle du point d'actualité qui permet d'opposer un présent actuel et un présent historique (entre autres), sans que ce dernier ne soit aucunement dérivé du premier. Et en accord avec l'analyse de Wilmet, Jaubert (2001: 64) affirme que le présent marque la concomitance avec l'actualité en soulignant qu'il s'agit d'une concomitance « élastique », avec un repère mobile, non assujéti à l'instant d'énonciation ni au réel:

(...) si le présent déclare en effet la concomitance d'un procès par rapport au repère de l'actualité, on observe que le recouvrement de cette concomitance est élastique, pouvant varier de l'instantané au pour toujours, projetant un repère renouvelable *ad libitum*. Cette mobilité du repère fait de la déclaration de concomitance une

déclaration de *principe*, éventuellement affranchie de la coïncidence vraie de l'énonciation, suspendant même au besoin l'inscription en réalité.

### **1.3. Les emplois du présent de l'indicatif**

Le présent de l'indicatif se caractérise par une multitude d'emplois qui varient d'un auteur à l'autre. Dans ce qui suit, nous allons présenter les emplois répertoriés par Gosselin (1996), Barceló & Brès (2006) et Wilmet (1997), qui représentent respectivement les trois conceptions du présent: l'approche temporelle déictique du présent, l'approche non temporelle ou prétemporelle du présent et celle de la concomitance de la forme du présent à un repère d'actualité.

Wilmet, selon lequel la forme verbale du présent *affirme la concomitance du procès au repère d'actualité*, distingue quatorze emplois de cette forme:

- 1 - Momentané: Voilà Le Bret qui grogne. (Rostand)
- 2 - De durée ou duratif: Les patients du Dr Knock attendent sa visite (depuis deux heures)
- 3 - D'habitude, habituel, consuetudinal ou itératif: Pierre se lève (tous les matins) à l'aube
- 4 - Dispositionnel: Nestor fume (mais Julie a arrêté de boire)
- 5 - De vérité générale: La Terre tourne autour du soleil
- 6 - Gnomique ou proverbial: Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée
- 7 - À sens de passé récent: Je sors (à l'instant) de chez un ami
- 8 - À sens de futur proche: Je descends (ici/au prochain arrêt)

- 9 - Scénique: Maître Jacques pousse Valère jusqu'au fond du théâtre (Molière)
- 10 - Tabellaire: En 49 avant Jésus-Christ, César décide de franchir le Rubicon
- 11 - Prophétique: Nous sommes en l'an 2040, une guerre atomique a dévasté le monde
- 12 - Historique ou narratif: On lui lia les pieds, on vous le suspendit ; puis cet homme et son fils le portent comme un lustre (La Fontaine)
- 13 - Les présent de la sous-phrase conditionnelle: Si Pierre part, je le suivrai
- 14 - Ceux de la phrase matrice conditionnante ou cas similaires: Vas-y, si tu joues/en jouant cœur, tu gagnes

Il traite le présent de l'indicatif comme un amalgame de temps (présent) et d'aspect (sécant) et se demande si «le couplage *temps présent +aspect sécant* réussira-t-il à rendre un compte satisfaisant des quatorze emplois » (*Ibid.*: (1997: 366). En effet, ces derniers s'expliqueraient tantôt selon une dominante temporelle (*concomitance* (emplois 1, 2, 3, 4, 5 et 6), *déclaration* expresse de *concomitance* (emplois 7 et 8), prise d'actualité (emplois 9, 10, 11, 12)), tantôt selon une dominante aspectuelle (emplois 13 et 14)<sup>19</sup>.

Pour rendre compte de la diversité d'emplois du présent de l'indicatif en discours, Barceló & Bres (2006) ont adopté l'hypothèse prétemporelle du présent et l'approche monosémique. Ils posent qu'un temps verbal reste toujours

---

<sup>19</sup> Cf. Wilmet (1997: 364-377) pour plus de détails sur les explications des quatorze emplois du présent de l'indicatif listés.

identique à lui-même quels que soient ses effets de sens en discours, à savoir qu'il donne toujours les mêmes instructions.

Leur démarche consistait à définir d'abord la valeur du temps verbal en langue, puis d'analyser ses emplois en discours à partir de l'explicitation de l'interaction entre l'offre et la demande de la forme verbale et les différents ingrédients entrant dans l'offre et la demande co(n)textuelle, interaction qui, résultativement, produit tel ou tel effet de sens. L'interaction est analysée comme se produisant entre la demande co(n)textuelle et l'offre du temps verbal (*Ibid.*: 23).

Barcélo & Bres (2006: 127-136) distinguent deux types d'emplois du présent de l'indicatif: les emplois obligatoires et les emplois facultatifs.

### **1-Les emplois obligatoires**

L'usage du présent est obligatoire dans deux contextes différents, voire opposés: déictique, indéfini.

#### **(i) Le présent en co(n)texte déictique**

Le présent actualise un procès référant au moment de l'énonciation (relevant du *nunc*). La période de temps à laquelle réfère le procès peut être en fonction du co(n)texte référentiellement très étroite ou très large (*Ibid.*: 127).

#### **(ii) Le présent en co(n)texte indéfini**

Le présent de l'indicatif est également obligatoire dans quatre types de discours: la blague, les didascalies, le résumé, le scénario. Ceux-ci ont en commun (i) d'être actualisés au présent, et ; (ii) de relever de textualités proches: narrative pour la blague, de description d'actions pour les didascalies, le résumé et le scénario (*Ibid.*: 130).

Selon les auteurs, le présent de l'indicatif est obligatoire dans les co(n)textes déictique et indéfini parce qu'il n'offre pas d'instruction temporelle et qu'il est le seul temps verbal à pouvoir répondre à la demande d'inscription dans le *nunc* dans le premier cas ; et à la demande de non-inscription en réalité temporelle, dans le second (*Ibid.*: 132).

## **2- Les emplois facultatifs**

Le présent peut actualiser un procès relevant de l'époque passée, ou plus rarement future. Dans ces emplois, le présent est *facultatif* dans la mesure où il peut être remplacé par un autre temps verbal. Il s'agit du présent historique et du présent narratif (*Ibid.*: 130).

### **(i) Présent historique**

C'est le type de présent qu'on trouve fréquemment dans des contextes où la situation de l'événement dans le passé est réalisée par une datation, et par les temps de cette époque (passé simple et passé composé) avec lesquels il alterne.

### **(ii) Présent narratif**

Le présent peut être employé en récit, non plus en alternance avec les temps du passé, mais en relation avec une datation chronique qui, par inférence, localise les faits dans le passé selon l'objectivité calendaire (*Ibid.*: 134).

Barcélo & Bres (2006) explique que le présent s'adapte aux différents co(n)textes (passé, présent ou futur) parce que son offre est si peu spécifique qu'il concorde avec presque tout type de demande temporelle ou aspectuelle (à l'exception de la demande d'extension du fait de sa demande [+tension]) (Barcélo & Bres: 136). Cependant, (seul bémol à l'efficacité de l'hypothèse du présent prétemporel) le présent ne se combine pas toujours avec des circonstants comme *hier* ou la *veille*. Problème auquel les

auteurs ont essayé de trouver de possibles solutions, en engageant des réflexions qui restent à approfondir.

Une position inverse est adoptée par Gosselin (1996) qui, souscrivant à la conception déictique du présent, a adopté le point de vue théorique de la polysémie (la valeur du présent est tributaire du co(n)texte) associé à une démarche hypothético-déductive pour rendre compte de la diversité des effets de sens que peut prendre le présent en contexte. Il considère que chacun des effets de sens d'un marqueur se laisse déduire de l'interaction d'une valeur en langue unique de ce marqueur (décrite sous la forme d'instructions) avec les valeurs des autres marqueurs du contexte et avec les principes généraux sur la forme des représentations<sup>20</sup>.

Pour le traitement du présent de l'indicatif (et plus généralement des temps verbaux), Gosselin présente sa valeur en langue, considérée uniquement du point de vue aspectuo-temporel et décrite sous forme d'instructions. Il distingue ensuite les effets de sens typiques et des effets de sens non typiques.

Selon L. Gosselin (1996: 165-167), le présent de l'indicatif en français code une instruction unique en langue:

### **1- Instructions**

*Le présent ne code qu'une seule instruction, de nature temporelle: [I,II] SIMUL [01,02] (l'intervalle de référence [I,II] est simultanément avec l'intervalle de l'énonciation [01,02]).*

---

<sup>20</sup> cf. Section II.

## 2- Effet de sens typique

### principes applicables:

La contrainte aspectuelle sur la simultanéité impose l'aspect inaccompli: [B1,B2] RE [I,II] (l'intervalle du procès [B1,B2] recouvre l'intervalle de référence [I,II]).

Le principe de dépendance contextuelle de l'intervalle de référence exige que [I,II] coïncide, le plus souvent, avec l'intervalle de l'énonciation: [I,II] CO [01,02] (*l'intervalle de référence [I,II] coïncide avec l'intervalle de l'énonciation [01,02]*).

*L'effet de sens typique est celui du présent inaccompli et autonome (non anaphorique), ex :*

*Marie mange un fruit*

$B1 < I = 01 \quad 02 = II < B2.$

### 3- Effets de sens non typiques (non dérivés)

- 1 - En présence d'un circonstanciel de localisation temporelle détaché (i.e. qui porte sur [I,II], l'intervalle de référence est lié par l'intervalle circonstanciel et non par celui de l'énonciation (en vertu de la relation de proximité relative):

*Cette semaine, Marie est en vacances*

$B1 < I = ct1 < 01 \quad 02 < ct2 = II < B2.$

- 2 - L'utilisation d'un verbe performatif (ex.: «*Je te promets que P*») suspend l'effet de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité (car le changement exprimé n'est plus mis à distance de la position de sujet énonciateur). L'aspect devient alors aoristique, puisque les bornes du procès coïncident exactement avec celles de l'intervalle de l'énonciation:  $B1 = I = 01 \quad 02 = II = B2.$



#### 4- Effets de sens dérivés

Une multiplicité d'effets de sens du présent proviennent de la résolution de conflits:

##### types de conflits:

- 1 - Le procès est intrinsèquement ponctuel, et ne peut donc être présenté sous un aspect inaccompli. Quatre solutions sont envisageables:
  - a. la dilatation (avec interruption possible du procès) que l'on rencontre essentiellement dans les comptes rendus sportifs en direct: ex. Platini tire au but... hé non ! il perd sa chaussure
  - b. l'itération: ex. *Paul tousse*
  - c. le déplacement vers l'état préparatoire (non ponctuel) du procès, si celui-ci est intentionnel: ex. Je pars
  - d. le déplacement vers l'état résultant (non ponctuel) du procès, si le verbe exprime le terme d'un mouvement tandis que son complément marque son point d'origine: ex. J'arrive de Marseille.
- 2 - Lorsque l'intervalle de référence est lié par un intervalle circonstanciel et que le procès exprimé ne peut, soit parce qu'il est ponctuel, soit pour des raisons de plausibilité pragmatique-référentielle, recouvrir la totalité de la période dénotée par le circonstanciel, on a recours soit à l'itération (ex. *Cette semaine, je bois du whisky*); soit, lorsque celle-ci paraît difficilement envisageable, à une procédure de dilatation qualitative (avec, le plus souvent, effet d'opposition, ex. *Cette semaine, j'achète un disque (parce que je ne me suis rien acheté la semaine dernière)*).

- 3 - La présence d'un circonstanciel de durée implique l'accès aux bornes du procès à partir de l'intervalle de référence et exclut donc l'aspect inaccompli. Ce conflit se trouve généralement résolu par l'itération (ex. *Luc marche pendant deux heures (chaque jour)* - Luc mange en dix minutes (habituellement)), ou éventuellement, lorsque le procès est intentionnel, par un déplacement sur la phase préparatoire du procès (ex. Je mange en cinq minutes (et j'arrive)).
- 4 - Quand la valeur temporelle absolue de présent entre en contradiction avec un circonstanciel (à valeur de passé ou de futur) ou avec le contexte (dans le cas de la narration, par exemple), le conflit se résout par la duplication de l'intervalle d'énonciation, et le procès se trouve alors situé dans le passé ou dans l'avenir:
- *Demain, je rentre à la maison*
  - *Hier, j'arrive chez Paul et je le trouve en train de jouer aux cartes*
  - *Luc rentra chez lui. En entrant, il aperçoit Marie qui embrasse son amant (présent «historique»).*
- 5 - Il arrive encore que le présent (comme valeur temporelle absolue) entre en conflit avec la situation d'énonciation: si lors d'un repas, un individu, en train de manger, prononce l'un des énoncés suivants:

*J'écris un roman*

*Je joue au bridge*

On comprend soit que le moment présent correspond à une situation intermédiaire entre deux changements (il faut pour cela que le procès exprime un accomplissement censé occuper une durée relativement longue, comme *écrire un roman*), soit qu'il y

a itération du procès et même souvent expression d'un état stable (une habitude ou une propriété) par effacement des bornes des occurrences de procès réitérés.

## 2. Cadre théorique

Pour étudier la sémantique du présent en contexte (en FR, AM et BT), nous avons adopté le modèle de la Sémantique de la Temporalité (désormais SdT) proposé par Gosselin (1996). La SdT est un modèle sémantique à la fois calculatoire et cognitif.

Du point de vue *calculatoire*, cette grammaire est conçue comme une *théorie prédictive*, plus précisément comme un système de règles (prédictives) capable d'assigner des représentations aspectuo-temporelles aux énoncés sur la base des marques linguistiques, lexicales et syntaxiques, qu'ils présentent.

Cette grammaire entend s'inscrire dans la perspective de la grammaire *cognitive* selon un double point de vue:

- a. on simule les **représentations mentales** (en l'occurrence les représentations temporelles associées aux énoncés) en prenant appui sur les **métaphores** (essentiellement **spatiales**)<sup>21</sup> utilisées dans le langage quotidien pour parler du temps et de son défilement,

---

<sup>21</sup> Dans la perspective de la grammaire cognitive, la métaphore acquiert, à la suite des travaux de Putman (1984), Lakoff et Johnson (1985), Jackendoff (1983), le statut de concept opératoire dans la théorisation scientifique, notamment pour appréhender les phénomènes linguistiques. Pour Gosselin, la métaphore, conçue comme un processus cognitif de transfert d'un système de relations (une «*gestalt* conceptuelle») d'un domaine cognitif dans un autre, dans le but de structurer nos représentations, de leur associer un contenu intuitif et de donner cohérence à notre expérience, ne peut être clairement appréhendée qu'à partir de ses manifestations langagières. Et pour reprendre et élaborer la métaphore conceptuelle complexe qui structure notre représentation du temps en français, Gosselin s'appuie sur le lexique.

et en empruntant à la **topologie** certains de ses concepts et relations pour définir un format général de représentation ;

- b. on renonce délibérément au **principe de compositionnalité atomiste** de la signification linguistique, selon lequel la signification globale d'une séquence est la somme des significations individuelles de ses éléments ; précisément parce que ce principe repose sur une hypothèse qui n'est pas linguistiquement acceptable: l'invariabilité contextuelle des significations individuelles.

Le modèle de la SdT a pour but d'élaborer un **mode de calcul compositionnel non atomiste (ou holiste) de la signification linguistique**, un système qui puisse prédire les significations temporelles globales des énoncés (et des séquences d'énoncés) à partir des significations des marqueurs qui les composent, mais aussi les significations que prennent ces marqueurs en contexte en fonction des significations globales des énoncés qui les contiennent.

Gosselin fait l'hypothèse que loin de toujours converger harmonieusement, les significations des éléments de l'énoncé entrent très souvent en **conflit**, et que ces conflits se trouvent généralement résolus au moyen de **déformations** régulières (et prédictibles) des représentations globales, ce qui conduit à des effets en retour sur les significations des marqueurs. L'enjeu philosophique, pour lui, est de montrer que la **créativité** linguistique du sujet parlant (et interprétant) ne repose pas uniquement sur la récursivité des règles (dont la compositionnalité atomiste constitue la contrepartie sémantique), mais aussi sur l'**ingéniosité** qui préside à la mise en oeuvre de **stratégies de résolution de conflit** entre marqueurs, rendue

possible par le caractère partiellement déformable des représentations sémantico-cognitives.

Adoptant le modèle de la *sémantique instructionnelle*, Gosselin considère, au lieu de décrire la signification hors contexte de différents marqueurs, qu'ils codent des **instructions** pour la construction d'éléments de représentation, et que c'est de la combinaison des éléments de représentation ainsi construits que résultent, directement ou indirectement (à la suite de conflits et de leur résolution), les représentations globales, à l'intérieur desquelles les marqueurs présentent des effets de sens particuliers.

L'objet de la description sémantique est donc de découvrir, au moyen d'une démarche *hypothético-déductive*<sup>22</sup>, les instructions codées par les divers marqueurs, ainsi que les principes généraux sur la bonne formation des représentations, de façon à pouvoir déduire, pour une séquence linguistique donnée, la représentation sémantique correspondante et les effets de sens des marqueurs qui la composent.

Le modèle de la temporalité de Gosselin se propose également de contribuer à l'élaboration d'une **grammaire de texte** en définissant un système qui permette de calculer l'ensemble des relations linguistiquement contraintes entre les procès exprimés par un texte (la tâche est particulièrement

---

<sup>22</sup> Popper a élaboré le modèle de la démarche hypothético-déductive pour répondre au principal problème de l'application du raisonnement déductif aux sciences empiriques, à savoir la question du choix des principes premiers (qui ne peuvent être eux-mêmes déduits): les principes premiers sont des hypothèses dont on tire par déduction des prédictions qui sont confrontées aux énoncés d'observation. Ces hypothèses peuvent ainsi être falsifiées (mais non confirmées) par l'observation. Un corps d'hypothèses est considéré comme corroboré si et seulement s'il a été testé (i.e. si on a examiné la validité empirique des prédictions qu'il génère) et si aucune de ces prédictions ne s'est révélée fausse (Gosselin 1996).

complexe dans le cas de la narration) sur la base des marques lexicales et syntaxiques qu'il présente (ainsi que de quelques contraintes pragmatico-référentielles très générales).

## 2.1. Outils de description sémantique du temps et de l'aspect

### 2.1.1. La forme des représentations

Dans le modèle SdT de Gosselin, les représentations aspectuo-temporelles mettent en oeuvre quatre types d'intervalles disposés sur l'axe du temps. Chaque intervalle, représenté par un couple de points<sup>23</sup> qui en marque les bornes ([i,j]), est pourvu d'une signification cognitive spécifique:

- L'intervalle [B1,B2] correspond au **procès** lui-même, c'est-à-dire à la portion de l'axe temporel qui est occupée par une situation qui se laisse catégoriser au moyen du procès tel qu'il est exprimé par le prédicat verbal, indépendamment des marques d'aspect grammatical (ex.: *être malade, se promener, manger des radis, allumer une cigarette, etc.*).
- L'intervalle de l'**énonciation**, noté [01,02], qui correspond à la durée entre le début et la fin de l'énonciation, et, au plan cognitif, au moment à partir duquel le procès est considéré.

---

<sup>23</sup> Gosselin a remplacé les points de Reichenbach par des intervalles, ce qui permet de rendre compte de certaines différences aspectuelles comme celle qui oppose le passé simple, perfectif (qui offre une «vue globale» du procès) à l'imparfait imperfectif (qui en présente une «vue partielle») dans des exemples du type:

1b) *Luc écrivit un roman*

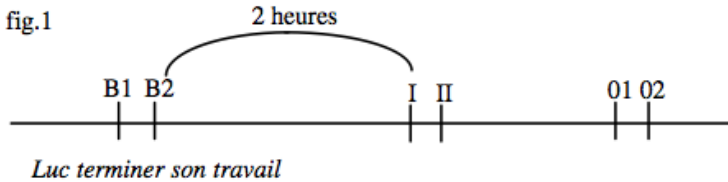
1c) (*A ce moment-là*) *Luc écrivait un roman.*

L'auteur a également introduit les circonstanciels (ct1, ct2) dans ces représentations.

- L'intervalle de **référence**, noté [I,II], qui représente ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel. Il est nécessaire de postuler l'existence d'un tel intervalle, qui joue un rôle partiellement analogue à celui du point de référence chez Reichenbach<sup>24</sup>, car il arrive que ce qui est perçu/montré ne coïncide exactement ni avec le procès, ni avec l'énonciation, comme dans l'énoncé:

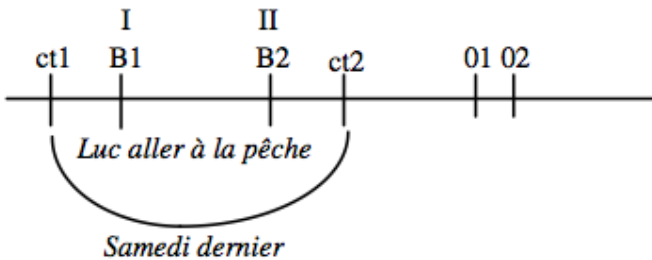
*Luc avait terminé son travail depuis deux heures*

Auquel sera associée la représentation suivante:



- Enfin, les compléments circonstanciels de temps délimitent eux aussi des portions sur l'axe du temps ; ces intervalles (notés [ct1,ct2]) servent à localiser l'intervalle du procès et/ou l'intervalle de référence. Exemple:

*Samedi dernier, Luc a été à la pêche*



<sup>24</sup> Cf. H. G. Reichenbach (1980), §51.

Les principes généraux qui guident l'assignation de telles représentations aux énoncés sont les suivants:

a) A chaque énoncé est associé un et un seul intervalle d'énonciation ([01,02]).

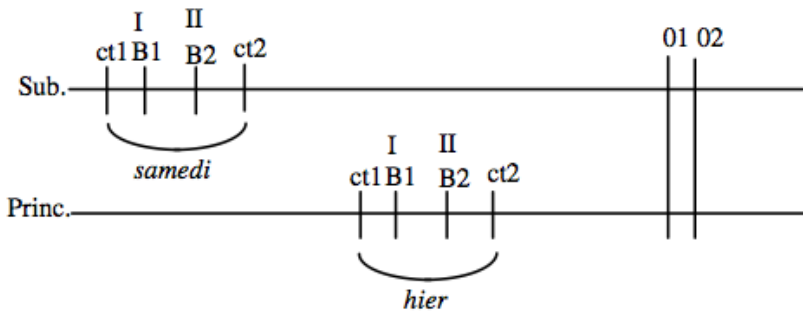
b) A chaque proposition (principale, indépendante ou subordonnée) sont associés au moins un intervalle de procès ([B1,B2]), et au moins un intervalle de référence ([I,II]).

c) A chaque complément circonstanciel de temps correspond au moins un intervalle circonstanciel ([ct1, ct2]).

Toute représentation d'énoncé comporte donc nécessairement un intervalle d'énonciation, et au moins un intervalle de procès et un intervalle de référence. Pour représenter les phrases complexes, on duplique l'axe temporel pour chaque proposition subordonnée, par souci de lisibilité. Ainsi l'énoncé:

*Hier, Pierre m'a raconté qu'il avait été à la pêche samedi dernier*

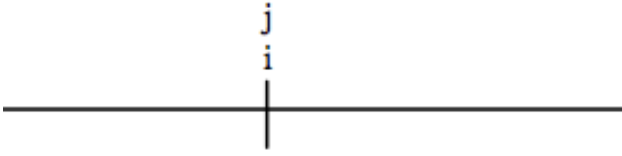
recevra une structure du type:



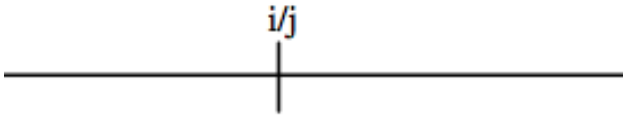
Gosselin définit abstraitement trois types de relations fondamentales entre deux bornes quelconques, qu'elles appartiennent ou non au même intervalle (on donne successivement les notations symbolique et iconique pour chacune des relations):



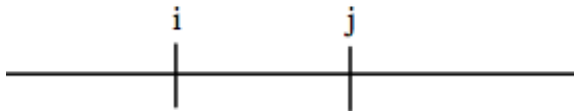
$i = j$  [les deux bornes coïncident exactement]



$i < j$  [i précède j, mais elle en est infiniment proche:  $i = j - \epsilon$ ]. Cette relation permet, entre autres, de rendre compte des procès « ponctuels », qui occupent une durée infiniment petite et référentiellement négligeable (i.e. qui ne peut être indiquée au moyen d'un circonstanciel de durée) ; ex.: *l'étincelle jaillit* (B1  $\propto$  B2)

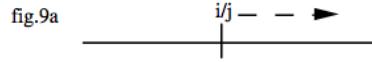


$i \ll j$  [i précède j, mais ne se trouve pas dans son voisinage immédiat]



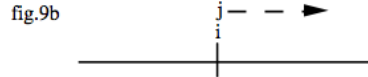
A partir de ces trois relations primitives, qui sont mutuellement exclusives, Gosselin définit des relations complexes, souvent plus faciles à utiliser, et formées uniquement de la disjonction de relations primitives:

$$i < j =_{df} (i \infty j) \Delta (i \subset j)$$



$$i > j =_{df} j < i$$

$$i \leq j =_{df} (i < j) \Delta (i = j)$$



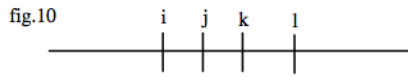
$$i \geq j =_{df} j \leq i.$$

Par définition, pour tout intervalle  $[i,j]$ ,  $i < j$ , ce qui veut dire que tout intervalle a une durée, aussi infime soit-elle.

Les relations entre intervalles se laissent exprimer à partir des relations entre bornes. Soit deux intervalles  $[i,j]$  et  $[k,l]$ , Gosselin définit les relations suivantes pour le traitement des phénomènes linguistiques (comme ces relations entre intervalles mettent en jeu des relations complexes entre bornes, la combinatoire des relations entre bornes est très grande pour une relation entre intervalles donnée, de sorte que les représentations iconiques n'illustrent que des réalisations particulières de ces ensembles de relations):

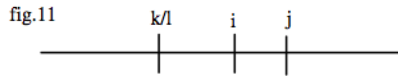
$[i,j]$  ANT  $[k,l] =_{df} j < k$

**antériorité**



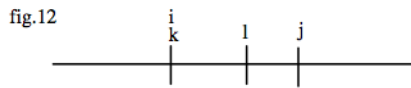
$[i,j]$  POST  $[k,l] =_{df} l < i$

**postériorité**



$[i,j]$  SIMUL  $[k,l] =_{df} (i \leq l) \ \& \ (k \leq j)$

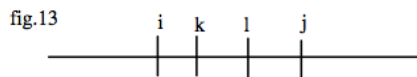
**simultanéité<sup>9</sup>**



A ces trois relations mutuellement exclusives ; Gosselin adjoint cinq relations appelées à jouer un rôle important pour l'analyse linguistique:

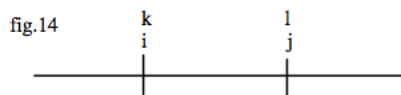
$[i,j]$  RE  $[k,l] =_{df} (i < k) \ \& \ (j > l)$

**recouvrement<sup>10</sup>**



$[i,j]$  CO  $[k,l] =_{df} (i = k) \ \& \ (j = l)$

**coïncidence**



$[i,j]$  ACCESS  $[k,l] =_{df} (i \leq k) \ \& \ (j \geq l)$

**accessibilité** (on peut accéder à  $[k,l]$  à partir de  $[i,j]$ )<sup>11</sup>

fig.15



$[i,j] \text{ SUCC } [k,l] =_{df} k < i$

**succession**

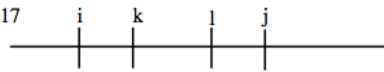
fig.16



$[i,j] \text{ PREC } [k,l] =_{df} i < k$

**précédence**

fig.17



Et à partir de ces relations abstraites, Gosselin redéfinit les principales relations linguistiques, de façon à la fois nouvelle et calculatoire.

### 2.1.2. Les types de relations linguistiques

- **Aspect** (grammatical):  $[I,II] / [B1,B2]$ . L'aspect est défini comme la relation entre l'intervalle de référence (ce qui est perçu-montré sur l'axe temporel) et l'intervalle du procès lui-même.
- **Temps** «absolu»:  $[I,II] / [01,02]$ . La relation temporelle dite «absolue» met en rapport l'intervalle de référence de la proposition avec l'intervalle de l'énonciation. Ce qui est nouveau par rapport à la conception traditionnelle, c'est que ce n'est plus la position du procès lui-même par rapport au moment de l'énonciation qui détermine la relation temporelle.

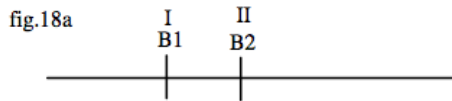
- **Temps «relatif»**: [I,II] / [I',II']. La relation temporelle relative dépend du rapport entre deux intervalles de référence, par exemple celui de la principale et celui de la subordonnée, et non pas, comme l'affirmait la tradition, de la relation entre les deux procès.

Les définitions suivantes ont donc été proposées (*Ibid.*: 9-10)

### Aspects

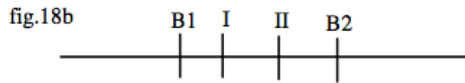
Aoristique : [I,II] CO [B1,B2]

ex. : 6a) *Luc mangea un poisson*



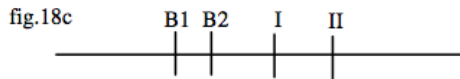
Inaccompli : [B1,B2] RE [I,II]

ex. : 6b) *Luc mangeait depuis un quart d'heure*



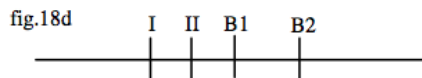
Accompli : [I,II] POST [B1,B2]

ex. : 6c) *Luc avait terminé depuis un quart d'heure*



Prospectif : [I,II] ANT [B1,B2]

ex. : 6d) *Luc allait être malade (il était déjà pâle)*



L'aspect aoristique offre une **vue globale** (perfective) du procès ; l'inaccompli en présente une **vue partielle** (imperfective). L'aspect accompli nous fait voir l'**état résultant**

du procès ; alors que le prospectif nous en montre l'**état préparatoire**.

**Temps absolus:**

Passé: [I,II] ANT [01,02] *ex.: Luc dormait*

Présent: [I,II] SIMUL [01,02] *ex.: Luc dort*

Futur: [I,II] POST [01,02] *ex.: Luc dormira*

**Temps relatifs:**

- *antérieur: [I',II'] ANT [I,II] ex.: Luc croyait qu'elle avait dormi*
- *simultané: [I',II'] SIMUL [I,II] ex.: Luc croyait qu'elle dormait*
- *ultérieur: [I',II'] POST [I,II] ex.: Luc croyait qu'elle dormirait*

où [I,II] et [I',II'] désignent respectivement l'intervalle de référence de la principale et celui de la subordonnée.

## **2.2. Les principes du calcul**

Les marques temporelles et aspectuelles se répartissent sur divers éléments de l'énoncé (le verbe, le temps verbal, les compléments du verbe, les circonstanciels, les constructions syntaxiques, etc.). Ces éléments interagissent les uns avec les autres de telle sorte que la valeur de certains marqueurs semble ne pouvoir être fixée indépendamment du calcul global de la valeur du tout (compositionnalité holiste)<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> (Gosselin 1996: 10-11) avance que la compositionnalité holiste adoptée était déjà affirmée par F. de Saussure (1978: 177): « *le tout vaut par ses parties, les parties valent aussi en vertu de leur place dans le tout, et voilà pourquoi le rapport syntagmatique de la partie au tout est aussi important que celui des*

Cela paraît à première vue difficilement compatible avec l'exigence calculatoire car il faut bien déterminer des éléments d'« entrée » pour le système de calcul. Gosselin a donc élaboré les principes d'un tel **calcul sémantique compositionnel non atomiste** (i.e. **holiste**) du temps et de l'aspect en français.

Gosselin pose l'**hypothèse** que chaque marqueur linguistique (lexical ou syntaxique) code une ou plusieurs **instruction(s)** pour la projection sur l'axe temporel d'un type d'intervalle et/ou la construction d'une relation entre bornes de l'un ou de plusieurs des intervalles ainsi créés. Ces instructions peuvent converger pour donner lieu à une représentation cohérente, mais il arrive très fréquemment qu'elles divergent (elles sont, à première vue, incompatibles). Un **conflit** se produit alors, qui déclenche la mise en oeuvre d'un **mode de résolution de conflit** au cours de l'interprétation de l'énoncé (il arrive même que plusieurs solutions soient envisageables). Avant d'évoquer plus en détail ces modes de résolution de conflit, il convient de préciser quels éléments linguistiques fournissent des instructions pour la construction de relations aspectuo- temporelles.

### 2.3. Les marqueurs aspectuo-temporels

Tous les éléments de l'énoncé ne contribuent pas à l'interprétation aspectuo-temporelle<sup>26</sup>. Gosselin distingue un certain nombre d'éléments pertinents dont il fournit les caractéristiques en entrée au système de calcul:

---

*parties entre elles* » ; et aussi par le principe 'contextuel' de G. Frege (1969: 122): « *Ce n'est que dans le contexte d'une phrase que les mots ont une signification* ».

<sup>26</sup> Par exemple, le genre (masculin/féminin) paraît totalement étranger à cette dimension sémantique.

- a. **Les verbes et leurs compléments**, qui déterminent le type de procès ; une attention toute particulière est portée aux déterminants du syntagme nominal objet (*boire du vin* n'équivaut pas à *boire un verre de vin*, du point de vue aspectuel), mais aussi à certains compléments locatifs (*courir* est aspectuellement différent de *courir jusqu'au mur*) ;
- b. **Les temps morphologiques** (présent de l'indicatif, passé composé, imparfait, etc.) ;
- c. **Les types de circonstanciels temporels** (de durée/de localisation, déictiques/non déictiques, ponctuels/non ponctuels...) et leur construction syntaxique (intégrée au syntagme verbal ou détachée) ;
- d. **Les adverbes et locutions adverbiales d'aspect**: adverbes itératifs (*souvent, parfois...*), numéraux (*deux fois, à cinq reprises...*), etc. ;
- e. **Les constructions de phrases complexes**, en particulier les types de subordonnées, car le mode de subordination détermine, *via* les phénomènes dits de « concordance des temps », l'interprétation des temps morphologiques ;
- f. **Les enchaînements d'énoncés dans le texte et la structure des paragraphes**, qui contraignent les relations dites d'« anaphore temporelle », ainsi que certaines valeurs des temps morphologiques, comme l'effet d'inchoativité du passé simple dans la narration.

#### 2.4. Les conflits et leur résolution

Pour un énoncé donné, les instructions peuvent converger et donner directement lieu à une représentation cohérente, ou



diverger, entrer en conflit, et contraindre le lecteur- auditeur à élaborer des stratégies interprétatives de construction de la signification visant à résoudre ces conflits. Ces stratégies interprétatives peuvent être modélisées de façon prédictive.

Gosselin a classé les conflits et leur résolution en fonction de la nature des éléments de représentation (et indirectement des instructions et/ou des contraintes pragmatiques) qu'ils mettent en œuvre, en précisant à chaque fois quelles sont les dimensions sémantiques concernées. Il distingue ainsi deux grandes classes:

- a. les conflits intralinguistiques, qui voient s'opposer des instructions (ou, plus exactement, les éléments de représentation dont elles déclenchent la construction) codées par les marqueurs de l'énoncé ;
- b. les conflits linguistico-pragmatiques, qui opposent des ensembles d'instructions linguistiques à des contraintes pragmatico-référentielles générales.

La **résolution des conflits** procède selon un principe général résumé par Gosselin comme suit: « déformer les représentations – le moins possible –, de façon à ce que toutes les exigences (linguistiques et extra-linguistiques) soient satisfaites »<sup>27</sup>.

Dans les représentations aspectuo-temporelles, ce principe trouve à s'appliquer sur trois **zones déformables**:

- 1 - l'intervalle du procès ([B1,B2]) – et, par son intermédiaire, l'intervalle de référence ([I,II]) qui lui est associé ;
- 2 - l'intervalle de l'énonciation ([01,02]) ;
- 3 - la relation entre l'intervalle de référence et son antécédent.

---

<sup>27</sup> C. Vet (1980: 99) propose une analyse un peu différente: il pose l'existence de «stratégies d'interprétation» opérant des substitutions de valeurs.

Ces zones sont cependant déformables à des degrés divers et selon des principes différents. Soit les principes de déformation applicables aux intervalles constitutifs des représentations:

- a. déplacement
- b. contraction
- c. dilatation
- d. duplication<sup>28</sup>

## 2.5. L'interprétation aspectuo-temporelle des énoncés

Dans le cadre de la SdT, Gosselin résume le principe général de l'interprétation aspectuo-temporelle des énoncés de la manière suivante:

l'énoncé est analysé comme un ensemble d'instructions pour la construction d'une structure aspectuo-temporelle, ayant le statut d'une représentation mentale. Comme les *modèles mentaux* dans la théorie de Ph. Johnson-Laird, cette représentation mentale est soumise à un principe de **cohérence** (et (...) de **plausibilité** et de **pertinence**). La présomption de cohérence de la représentation temporelle conduit le lecteur/auditeur à élaborer des stratégies de résolution de conflit lorsqu'il se trouve confronté à des instructions qui ne sont pas immédiatement compatibles entre elles (*Ibid.*: Ch 1: 29).

---

<sup>28</sup> Ces principes peuvent se combiner. Ainsi l'itération est-elle constituée à la fois de la dilatation et de la duplication réitérée de l'intervalle du procès et de l'intervalle de référence.

### **2.5.1. Valeurs et effets de sens: le point de vue polysémique**

Pour caractériser de façon calculatoire la signification des principaux marqueurs (morphèmes lexicaux, morphèmes grammaticaux et constructions syntaxiques) de temps et d'aspect et montrer comment le modèle mis en place permet de rendre compte de façon explicative, et – dans la mesure du possible – prédictive, de la diversité des effets de sens que ces marqueurs peuvent prendre en contexte, Gosselin a adopté le point de vue théorique de la polysémie associé à une démarche hypothético-déductive<sup>29</sup>. Il considère que chacun des effets de sens d'un marqueur se laisse déduire de l'interaction d'une valeur en langue unique de ce marqueur (décrite sous forme d'instructions) avec les valeurs des autres marqueurs du contexte et avec les principes généraux sur la forme des représentations. Ce qui implique que tous ces effets de sens, quelque différents, voire opposés, qu'ils puissent apparaître, se laissent déduire d'une même valeur en langue, dont la formule a un statut d'hypothèse dans le modèle prédictif.

### **2.5.2. Démarche**

Gosselin présente pour chaque marqueur étudié sa valeur en langue, considérée uniquement du point de vue aspectuo-

---

<sup>29</sup> L'adoption de cette perspective polysémique hypothético-déductive constitue, selon Gosselin, une réponse à l'un des problèmes épistémologiques fondamentaux de la sémantique, qui prend la forme d'un paradoxe: seule la valeur en langue appartient en propre au marqueur (elle constitue l'identité différentielle du signe, selon Saussure), mais elle n'est pas directement observable (hors contexte et hors situation de discours); alors que les effets de sens, qui seuls paraissent observables, en particulier par le jeu des relations de synonymie, dépendent autant du contexte que du marqueur lui-même, au point qu'il arrive souvent qu'on ne sache déterminer précisément quelle part revient à l'une ou l'autre de ces entités dans la production d'un effet de sens.

temporel et décrite sous forme d'instructions. Et montre ensuite en vertu de quels principes généraux et dans quels types de contextes cette valeur peut donner lieu aux différents effets de sens, généralement repérés par les grammaires. Il résume (schématiquement) le format de la description sémantique proposée de la manière suivante:

- a. Une valeur unique est associée à chaque marqueur aspectuo-temporel. Cette valeur est décrite comme une ou plusieurs instruction(s). Les instructions codées par les marqueurs grammaticaux (morphèmes et constructions syntaxiques) portent directement sur la construction d'éléments de représentation, tandis que les morphèmes lexicaux déclenchent l'activation de prototypes porteurs de caractéristiques formelles<sup>30</sup> qui ont également le statut d'éléments de représentation.
- b. La représentation aspectuo-temporelle associée à un énoncé, ou, plus généralement, à un texte, résulte de la mise en commun des éléments de représentation codés (directement ou indirectement) par les marqueurs qui le composent. Cette mise en commun est régie (et contrainte) par quelques principes généraux sur la bonne formation des représentations:
  - 1 - La **contrainte aspectuelle sur la simultanété** stipule qu'un procès présenté comme simultané au moment où il est perçu/montré ne peut l'être sous un aspect aoristique. Le dispositif théorique mis en place par Gosselin (1996), fondé sur la métaphore de la perception/monstration du temps, permet de formuler le principe de la **contrainte aspectuelle**

---

<sup>30</sup> (cf. Gosselin 1996: ch. 2, §2.1)

*sur la simultanéité*: « un sujet ne peut embrasser du regard un procès qui est simultanément à sa perception (...) cela revient à dire que les bornes du procès ne sont pas accessibles à partir de l'intervalle de référence lorsque celui-ci coïncide avec l'intervalle de l'énonciation ; soit la raison de ce principe (...) tient à ce que l'énonciation constitue une simulation de la perception du temps (qui s'écoule): puisque toute situation perceptive implique une distance entre le sujet et l'objet et cette distance détermine la taille du champ de vision du sujet, les procès présents sont «trop près» du regard du sujet-locuteur pour que leur figure (bornes) soit accessible. Le langage simule la distance entre le sujet et les changements qui affectent l'objet au moyen de relations aspectuelles, par une restriction relative de la taille de l'intervalle de référence: *la simultanéité exclut l'aoristique*. Seule la borne initiale du procès peut être gardée en mémoire par le sujet, quoiqu'il ne puisse pas l'apercevoir directement (c'est ce qu'indique le circonstanciel [depuis + durée]. Exemple: *Luc marche depuis dix minutes*).

- 2 - Le principe de **dépendance contextuelle de l'intervalle de référence** exige que cet intervalle coïncide exactement avec un autre intervalle du contexte ; la recherche de cet intervalle antécédent est guidée par les relations de proximité relative<sup>31</sup>.
- 3 - Le principe de **cohésion du texte** impose, le plus souvent, l'existence de relations référentielles entre procès<sup>32</sup>. Pour les procès présentés sous un aspect aoristique, la plus courante

---

<sup>31</sup> Définies au ch. 4, §3.1 (*Ibid.*)

<sup>32</sup> Ces relations sont décrites au ch. 4, §4. (*Ibid.*)

de ces relations est la co-appartenance à une même série de changements, et qu'elle implique la succession des procès.

4 - La **dynamique de la temporalité** conduit généralement les procès présentés de façon aoristique à prendre une valeur inchoative: le changement initial se trouve pourvu d'une saillance nettement supérieure à celle du changement final<sup>33</sup>.

c. Soit la représentation ainsi obtenue est cohérente et plausible, soit elle ne l'est pas. Dans ce cas, on cherche à appliquer les mécanismes de résolution de conflit par déformation des représentations, exposés plus haut.

Le modèle de la Sémantique de la Temporalité de Gosselin a été conçu pour l'étude de la temporalité en français. Notre travail sera également une sorte de validation empirique de ce modèle d'analyse dans la mesure où nous allons l'appliquer à deux langues différentes: l'arabe marocain et le berbère tamazight.

---

<sup>33</sup> Cf. ch. 3, §4. (*Ibid.*)

## Chapitre 2

### Le français parlé à Orléans: Effets de sens du présent de l'indicatif en contexte

#### Introduction

Dans ce chapitre, nous proposons de rendre compte de la diversité des effets de sens (valeurs) que peut prendre le présent de l'indicatif en contexte<sup>34</sup>. Rappelons que nous travaillons sur des données authentiques recueillies, pour le français, par des entretiens face à face lors de l'Enquête Sociolinguistique à Orléans (ESLO 1). Les situations enregistrées mettent en jeu au moins deux personnes: l'enquêteur et l'enquêté. Les données se présentent donc sous forme de question-réponse. Précisons que seules les réponses sont analysées car elles présentent le français parlé à Orléans<sup>35</sup>, objet de notre étude.

Pour l'analyse linguistique des données, nous avons procédé de la manière suivante:

- a. identifier les énoncés contenant des verbes conjugués au présent de l'indicatif ;

---

<sup>34</sup> Rappelons que ce travail a pour objet d'étudier les formes verbales qui participent à l'expression de la notion du *présent actuel* en français. Dans la phase de l'identification (Ch 2 de la partie 2), nous avons relevé deux formes verbales: le *présent de l'indicatif* (des quatre types de procès: activités, accomplissements, états et achèvements) et le *passé composé* (des achèvements). Toutefois, dans notre corpus de travail, nous n'avons relevé aucune occurrence du passé composé exprimant cette notion. En effet, nous allons nous concentrer sur les énoncés contenant la forme verbale du présent de l'indicatif.

<sup>35</sup> Les enquêteurs étaient souvent des Anglais.

- b. repérer les marqueurs aspectuo-temporels de l'énoncé, c'est-à-dire les éléments linguistiques qui fournissent des instructions pour la construction de relations aspectuo-temporelles (le verbe et ses compléments, circonstanciels, adverbes d'aspect...), ainsi que les différentes instructions qu'ils codent ;
- c. Calculer la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé ;

Notre objectif sera donc d'identifier la valeur aspectuo-temporelle<sup>36</sup> des énoncés (ou des séquences d'énoncés) contenant des verbes au présent à partir des significations temporelles des marqueurs qui les composent afin d'identifier les valeurs que prend le présent de l'indicatif en contexte.

### **1. Le présent de l'indicatif: valeur en langue et effets de sens**

Pour le traitement du présent, nous considérons avec Gosselin (1996) que le présent de l'indicatif a une *valeur unique en langue* (considérée uniquement du point de vue aspectuo-temporel). Il code une instruction de nature temporelle: [I,II] SIMUL [01,02] (l'intervalle de référence est simultanément avec l'intervalle de l'énonciation). Les principes de bonne formation applicables, dans ce cas, sont:

- a. la contrainte aspectuelle sur la simultanéité impose l'aspect inaccompli: [B1,B2] RE [I,II] (l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence).

---

<sup>36</sup> La dimension modale n'est pas prise en compte ici. Précisons également qu'il ne s'agit pas d'une analyse de contenu, ni d'analyse conversationnelle. Les phénomènes liés à l'interaction ne seront pris en compte que s'ils s'avèrent pertinents pour l'analyse des valeurs du présent en contexte.



- b. le principe de dépendance contextuelle de l'intervalle de référence exige que [I,II] coïncide, le plus souvent, avec l'intervalle de l'énonciation: [I,II] CO [01,02].

Dans certains contextes cette valeur (en langue) peut donner lieu à différents effets de sens. Chacun des effets de sens d'un marqueur se laisse déduire de l'interaction d'une *valeur en langue unique* de ce marqueur (décrite sous la forme d'instructions) avec les valeurs des autres marqueurs du contexte et avec les principes généraux sur la forme des représentations.

## **2. Calcul de la valeur aspectuo-temporelle**

Dans le modèle de la SdT, la représentation aspectuo-temporelle associée à un énoncé (ou plus généralement, à un texte) résulte de la mise en commun des instructions codées par les marqueurs qui le composent. Rappelons que les marqueurs susceptibles de participer à la construction de la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé sont:

- les verbes et leurs compléments,
- les temps morphologiques,
- les types de circonstanciels temporels,
- les adverbes et locutions adverbiales d'aspect,
- les constructions de phrases complexes,
- les enchaînements d'énoncés dans le texte et la structure des paragraphes<sup>37</sup>.

---

<sup>37</sup> Précisons que ces deux derniers types de marqueurs ne seront pris en compte que si leur contribution s'avère pertinente pour la détermination de la valeur du présent dans l'énoncé. Autrement dit, les relations de chronologie relative entre la principale et la subordonnée et les relations interphrastiques ne seront pas traitées ici.

Cependant, il ne suffit pas d'amalgamer les instructions codées par chacun de ces marqueurs pour accéder à la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé, mais il convient d'élaborer (construire) une signification à partir de ces instructions, ce qui peut nécessiter « la mise en oeuvre de stratégies plus ou moins complexes de résolution de conflit entre des exigences incompatibles » (Gosselin, 1996, Ch 5: 24), autrement dit, procéder à une interprétation aspectuo-temporelle de l'énoncé à partir des instructions identifiées:

Au plan cognitif, il s'agit de rendre compte du fait que la compréhension des énoncés ne se limite pas à l'identification des éléments et de leurs significations (conçues comme entités cognitives stockées en mémoire) qui serait ensuite associées (au moyen de règles simples de composition sémantique) les unes aux autres, mais nécessite aussi la mise en oeuvre de *processus interprétatifs complexes de construction de la signification*. (Ibid.: 11)

En effet, la mise en commun des instructions codées par chacun de ces marqueurs peut donner lieu soit à une représentation cohérente, i.e. les instructions sont compatibles avec celles codées par le présent de l'indicatif, dans le cas qui nous intéresse: l'énoncé aura une valeur temporelle absolue du présent (actuel) ; soit ces instructions divergent (entrent en conflit), d'où la mise en oeuvre d'un mode de résolution de conflit au cours de l'interprétation de l'énoncé:

(...) Les significations des éléments de l'énoncé entrent le plus souvent en conflit (...) ces conflits se trouvent le plus souvent résolus au moyen de déformations régulières (et prédictibles) des représentations globales, ce qui conduit à

des effets en retour sur les significations des marqueurs  
(*Ibid.*: 8).

### 3. Les effets de sens identifiés

Dans ce qui suit, nous allons identifier les effets de sens que peut prendre le présent de l'indicatif en contexte<sup>38</sup>, et ce en fonction des instructions codées par les marqueurs aspectuo-temporels des énoncés.

Nous allons, à la suite de Gosselin (1996), faire la distinction entre les effets de sens «*typiques*», définis comme des effets produits dans des contextes typiques<sup>39</sup>: contextes dont rendent généralement compte les grammaires minimales (comme les grammaires scolaires) des temps verbaux, et les effets de sens «**non typiques**», qui peuvent provenir d'une résolution de conflits entre instructions.

#### 3.1. Effets de sens typiques

Il s'agit des cas où les instructions des marqueurs aspectuo-temporels des énoncés contenant le présent de l'indicatif sont cohérentes et expriment donc la valeur temporelle absolue du *présent* ([I,II] SIMUL [01,02]) et l'aspect *inaccompli* ([B1,B2] RE [I,II]). C'est le cas des exemples suivants:

---

<sup>38</sup> Les effets de sens du présent diffèrent selon les contextes et les situations référentielles auxquels il renvoie.

<sup>39</sup> « Deux facteurs paraissent contribuer au choix de ces contextes typiques: 1) la fréquence, 2) la possibilité d'opposer, au niveau de l'effet de sens produit, le marqueur considéré avec d'autres marqueurs du même type (on montre généralement que le passé simple exprime la ponctualité et la succession, tandis que l'imparfait marque la durée et la simultanéité) » (Gosselin (1996, Ch. 6: 3)).

(1) QG 109: maintenant euh au point de vue euh infrastructures ben je pense que euh Orléans se se développe dans dans une certaine harmonie oui je pense

MD: hm

(2) QG 109: (...) euh actuellement on est en train de construire euh Orléans deux Orléans La Source qui je pense euh sera une très belle cité

(3) MD: de plus en plus de femmes mariées euh travaillent aujourd'hui

QG 109: #1 oui ? #

MD: #2 qu'est-ce que vous # pensez de cela ?

QG 109: eh bien effectivement euh on vit dans dans une époque où les les besoins euh sont sont accrus euh besoin pour euh euh le logement euh naturellement le l'habillement la nourriture mais également euh les loisirs (...)

**Analyse de l'énoncé (1):**

| Marqueurs aspectuo-temporels | Instructions   |
|------------------------------|--|
| Se développer                | [Be1, Be2] (bornes extrinsèques)<br>Be1 □ Be2 (procès non ponctuel)<br>Activité (série de changements) |
| Présent de l'indicatif       | [I,II] SIMUL [01,02] (temps présent)<br>[B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)                          |

| <b>Marqueurs aspectuo-temporels</b> | <b>Instructions</b>  |
|-------------------------------------|--|
| Maintenant                          | ct1 ct2<br>[ct1,ct2] CO [01,02] (circonstanciel déictique)<br>[ct1,ct2] ACCESS [I,II] (circ. de localisation temporelle détaché) |

### Analyse de l'énoncé (2):

| <b>Marqueurs aspectuo-temporels</b> | <b>Instructions</b>   |
|-------------------------------------|---|
| Être en train de construire         | [Bi1, Bi2] (bornes intrinsèques)<br>Be1 < Be2 (procès non ponctuel)<br>Accomplissement (série de changements)   |
| Présent de l'indicatif              | [I,II] SIMUL [01,02] (temps présent)<br>[B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)   |
| Actuellement                        | ct1 < ct2 (circonstanciel non ponctuel)<br>[ct1,ct2] Re [01,02]<br>[ct1,ct2] CO [B1,B2]<br>[I,II]ACCESS[B1,B2] (circ. de localisation temporelle détaché) |

### Analyse de l'énoncé (3):

| Marqueurs aspectuo-temporels | Instructions   |
|------------------------------|--|
| Vivre                        | [Be1, Be2] (bornes extrinsèques)<br>Be1 □ Be2 (procès non ponctuel)<br>Activité (série de changements) |
| Présent de l'indicatif       | [I,II] SIMUL [01,02] (temps présent)<br>[B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)                          |

#### - Confrontation des instructions:

Dans les énoncés (1), (2) et (3), il y a convergence des instructions. Ces énoncés expriment donc la valeur temporelle absolue du *présent* et le procès se présente sous un aspect inaccompli.

C'est le cas également des énoncés présentant un état (i.e. une situation stable sans changements interne). Dans ce type d'énoncés, le présent de l'indicatif a une valeur du présent actuel duratif ou permanent, selon qu'il s'agit d'un état contingent ou nécessaire<sup>40</sup>:

---

<sup>40</sup> L'état peut être nécessaire ou contingent:

- état nécessaire = situation stable sans début (changement initial) ni fin (changement final). Pour Gosselin, un état nécessaire n'a pas de figure temporelle (c'est en quoi il ne constitue pas un événement)

(4) MD: *et vous vous y plaisez (à Orléans)?*

QG 109: *euh oui oui assez bien parce que la la Sologne est un est une région très agréable*

(5) MD: *ah c'est vrai vous vous plaisez mieux ici alors ?*

QG 109: *oui euh beaucoup mieux oui oui ben nous sommes originaires peu de euh de la campagne également alors euh on retrouve un peu ses hein ? ses habitudes ici*

(6) MD: *et qu'est-ce que vous faites comme travail précisément ?*

QG 109: *eh bien à l'origine je je suis chef euh comptable (...)*

(7) MD: *c'est ça euh vous avez une voiture ? (...)*

QG 109: *et bien euh j'ai une une deux chevaux pour euh me rendre chaque jour à mon travail et nous avons une quatre cent quatre Peugeot pour euh les longs déplacements voyez-vous ?*

(8) MD: *est-ce que je peux vous demander ce qui vous plaît ou ce qui vous déplaît de dans votre travail ?*

QG 109: *euh eh bien ce qui me plaît bien sûr c'est particulièrement ce qui m'intéresse ce qui intéresse le la la partie comptable puisque euh à l'origine je suis comptable euh f- ce qu'il me déplaît eh bien mon dieu rien apparemment quoi euh tout me plaît beaucoup on travaille dans une ambiance très sympathique*

---

- état contingent = situation stable avec début et fin (d'où la compatibilité des prédicats exprimant ce type de procès avec *commencer à* et *cesser de*). Le début et la fin ne sont pas perçus comme appartenant au procès lui-même (i.e. comme impliqués par la notion prédicative), mais comme des limitations extrinsèques (*Ibid.*).

(9) QG 109: (...) euh on se connaît depuis fort longtemps euh parmi le personnel euh les travaux de recherche sont intéressants c- ce qui fait que euh non le travail est très agréable

(10) MD: euh pour revenir à la ville d'Orléans est-ce que vous pensez qu'on fait assez pour les habitants de la ville ?

(11) QG 109: vous savez euh les habitants d'une euh d'une ville d'une commune ne sont ne sont jamais satisfaits hein ? des des résultats obtenus mais enfin je crois qu'il y a eu tout de même de de belles réalisations à Orléans hein ?

### **3.2. Effets de sens non typiques**

Les énoncés que nous venons de voir présentent des instructions compatibles. Mais ce n'est pas toujours le cas dans notre corpus. Les instructions codées par les marqueurs aspectuo-temporels des énoncés contenant le présent de l'indicatif divergent dans la plupart des cas, présentant ainsi des conflits entre instructions. En effet, la multiplicité des effets de sens provient de la résolution des conflits. C'est ce que nous allons voir dans cette section.

Dans l'énoncé (4), par exemple, nous avons un conflit entre les instructions temporelles du présent de l'indicatif et l'intervalle du procès ([B1,B2]):

(4) MD: euh est-ce qu'on parle bien à Orléans ? (...)

MD: tout le monde # parle bien (à Orléans) #

QG 109: #oui #

Mme QG 109: oui oui à part les étrangers



### Analyse de l'énoncé (4):

| Marqueurs aspectuo-temporels | Instructions   |
|------------------------------|--|
| Parler                       | [Be1, Be2] (bornes extrinsèques)<br>Be1 < Be2 (procès non ponctuel)<br>Activité (série de changements) |
| Présent de l'indicatif       | [I,II] SIMUL [01,02] (temps présent)<br>[B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)                          |

- **Confrontation des instructions:**

*Conflit entre la valeur temporelle absolue du présent ([I,II] SIMUL [01,02]) et l'intervalle du procès ([B1,B2]).*

- **Résolution du conflit:**

Cet énoncé ne peut être interprété comme présentant un procès unique pris dans son déroulement et simultané au moment de l'énonciation, mais vraisemblablement comme exprimant l'itération, et pourtant aucun marqueur itératif explicite n'apparaît. C'est un procès borné de façon extrinsèque (activité) dont le nombre d'occurrences n'est pas déterminé: fréquence (Gosselin, 1996) ou quantification (Mascherin, 2008).

Nous pouvons dire que dans l'énoncé (4), « parler » présente une double quantification: une quantification au niveau du nombre d'occurrences du procès, mais également une quantification interne ou une itération intrinsèque (Gosselin

1996), véhiculée de par le sémantisme interne du verbe (parler: *articuler des sons ou des mots...*). C'est ce que Mascherin (2008: 45) appelle des 'fréquentatifs internes' car, selon l'auteur, « chaque procès se compose d'une suite d'actes dont la somme est conçue en tant qu'un seul et ses actes ne peuvent être dénombrés » (ex. Complimenter, tousser, caresser, aboyer, mastiquer, mâcher, applaudir...).

Ainsi, l'énoncé (4) peut être interprété comme un type de procès complexe, lui-même composé d'une série de procès semblables<sup>41</sup>, d'où la valeur *itérative* du présent. Ce qui apparaît clairement dans l'énoncé (5) où l'itération est renforcée par la présence de «*beaucoup*» et par la répétition du syntagme « *on parle beaucoup* », etc.:

(5) MD: *avec qui est-ce que vous parlez au cours de votre travail ?*

QG 109: *eh bien euh [pf] on parle beaucoup on parle beaucoup parce que les les réunions de chefs de service euh sont très fréquentes pour euh la gestion de de l'ensemble de euh du Bureau et alors euh très souvent nous avons des réunions qu'il s'agisse euh de euh de problèmes de personnel ou de problèmes financiers budget euh prévisions euh planning et cetera voyez-vous ?*

Cependant, dans l'énoncé (4), le syntagme « *parler bien* » peut être surtout interprété comme une situation stable, sans changement interne i.e. comme un *état*. On peut dire qu'en présence de « *bien* », la duplication réitérée du procès pour créer un effet de sens itératif n'a pas lieu (ou du moins, elle n'est pas saillante) et l'on obtient un effet de sens de type *habitude /propriété* ; « *parler bien* » est une propriété conférée aux

---

<sup>41</sup> Les procès itératifs seront traités un peu plus loin.

habitants d'Orléans. Il y a donc passage d'une activité itérative à une situation stative.

Cet état de chose peut être rencontré également dans des énoncés présentant un procès dynamique et un circonstanciel de durée, comme dans l'énoncé (6) qui présente un double conflit:

(6)MD: *c'est pour ça que vous avez choisi Orléans un peu ?*  
 QG 109: *non non pas spécialement non euh je travaille depuis euh plus de seize ans dans une société un établissement public qui s'occupe de prospections géologiques et minières et euh nous avons vécu pendant près de seize ans en Afrique en Afrique Noire et euh nous avons été affectés en soixante et un euh en France au siège social*

**Analyse de l'énoncé (6):**

| <b>Marqueurs aspectuo-temporels</b> | <b>Instructions</b>  |
|-------------------------------------|--|
| Travailler                          | [Be1, Be2] (bornes extrinsèques)<br>Be1 < Be2 (procès non ponctuel)<br>Activité (série de changements) |
| Présent de l'indicatif              | [I,II] SIMUL [01,02] (temps présent)<br>[B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)                          |

| Marqueurs aspectuo-temporels | Instructions  |
|------------------------------|---|
| Depuis plus de seize ans     | $ct1 < ct2$ (circonstanciel non ponctuel)<br>$ct1 = B1$ et $ct2 = I$<br>(indique la distance entre B1 et I) |

- **Confrontation des instructions:**

Conflit entre la valeur temporelle absolue du présent ([I,II] SIMUL [01,02]) et la situation d'énonciation: le locuteur n'est pas en train de travailler au moment où il parle. C'est un conflit entre représentation aspectuo-temporelle et contraintes conversationnelles<sup>42</sup>, qui porte sur l'aspect.

Il y a également conflit de type linguistico-pragmatique entre l'intervalle circonstanciel ([ct1,ct2]) et l'intervalle du procès ([B1,B2]): on ne peut vraisemblablement travailler de façon continue pendant cette durée (plus de seize ans). Il s'agit d'un conflit entre la représentation aspectuo-temporelle et les contraintes pragmatico-référentielles, qui peuvent affecter l'aspect.

- **Résolution du conflit:**

On peut comprendre soit que le moment présent correspond à une situation intermédiaire entre deux changements (travail/non travail), soit qu'il y a itération du procès et même expression d'un état stable (une habitude, une propriété) par effacement des bornes des occurrences de procès réitérés.

---

<sup>42</sup> Cf. O. Ducrot (1972) et P. Grace (1979).

Selon Gosselin, l'itération (comme mode de résolution de conflit) est constituée à la fois de la dilatation et de la duplication réitérée de l'intervalle du procès et de l'intervalle de référence. Dans le cas des énoncés (4) et (6), soit la dilatation s'accompagne d'une duplication réitérée du procès pour créer un effet de sens itératif, soit cette duplication n'a pas lieu (ou du moins, elle n'est pas saillante) et l'on obtient un effet de sens de type habitude/propriété<sup>43</sup>. Mais pour que ce mode de résolution soit applicable, il faudrait que l'interprétation « habituelle » puisse être considérée comme pertinente dans le discours<sup>44</sup>. Ce qui est le cas ici.

Lorsqu'il y a passage d'une activité itérative à une situation statique, Gosselin (1996: 30) parle d'« effets de brouillage des oppositions entre types de procès », lesquels «proviennent, selon l'auteur, du renforcement ou, au contraire, de l'atténuation de la saillance de certains changements (...) ». Dans (6), il s'agit du deuxième cas.

Le brouillage de l'opposition état/activité s'applique, selon Gosselin (*Ibid.*), «lorsqu'il y a itération fréquentative de l'activité ; c'est ainsi que l'on passe très facilement, et sans frontière précise, de l'interprétation itérative à l'interprétation statique, conférant une propriété au sujet de la proposition ».

Par ailleurs, le circonstanciel « depuis euh plus de seize ans » indique que le procès «travailler dans une société... » se présente sous l'aspect inaccompli (l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence):

---

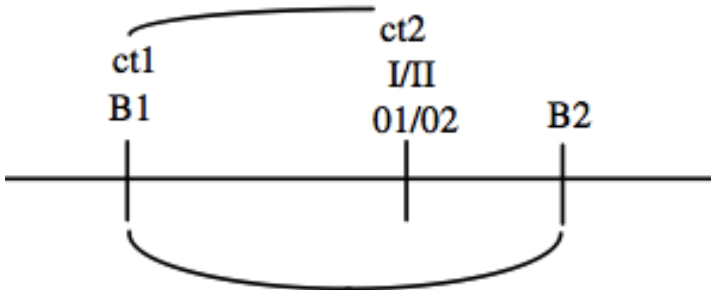
<sup>43</sup> « En fait la saillance relative des occurrences de procès reste souvent indéterminée, de sorte que l'on ne peut identifier clairement l'effet de sens (itération, habitude ou propriété) » (Gosselin, Ch. 5: 16).

<sup>44</sup> (*Ibid.*)

Pour déterminer l'aspect marqué par un temps morphologique, on utilise le test de compatibilité avec le circonstanciel [*depuis* + durée], dont on admet qu'il indique le décalage et la distance entre B1 ou B2 et I (la borne du procès étant antérieure à celle de l'intervalle de référence). [*depuis* + durée] est incompatible avec l'aoristique (qui correspond à la coïncidence des bornes: [B1,B2] CO [I,II]) et avec le prospectif (puisque [I,II] ANT [B1,B2]) ; avec l'inaccompli, il indique la distance entre B1 et I, tandis qu'il marque celle de B2 à I avec l'accompli. (*Ibid.* Ch 1: 15)

Donc dans l'énoncé (6), le circonstanciel de durée [*depuis* + seize ans] marque la distance entre B1 (la borne initiale du procès [B1,B2]) et I (la borne initiale de l'intervalle de référence [I,II]), comme il apparaît dans la représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé:

*seize ans*



Travailler dans une société...

Enfin dans les énoncés (4), (5) et (6), le présent de l'indicatif a pour effet de sens l'*itération* ou l'*habitude* et l'aspect inaccompli porte alors sur la série itérative dans son ensemble.

#### 4. Le présent à valeur itérative

Nous avons constaté que la majorité des effets de sens que peut prendre le présent de l'indicatif dans notre corpus sont généralement l'*itération* ou l'*habitude*. Ceci peut être expliqué par la nature même des données analysées. Ce sont des entretiens en face à face où l'enquêté est incité à donner des informations sur sa vie à Orléans, son travail, ses habitudes, etc.: par exemple, décrire une journée de travail, ce qu'il fait pendant son temps libre (soirée, samedi et dimanche), pendant les vacances... comme le montrent les énoncés suivants:

(7) MD: *alors euh une journée de travail euh vous pourriez me décrire #1 ce qui se passe ? #*

QG 109: *#2 eh bien une journée # de travail oui eh bien euh nous faisons d'abord la la journée continue c'est-à-dire que euh nous ne rentrons pas euh chez nous pour déjeuner euh on prend notre repas sur place euh dans une cantine euh de la maison alors le l'horaire est de huit heures huit heures le matin à dix-sept heures l'après-midi avec un arrêt à midi midi et demi un arrêt d'une demi-heure trois-quarts d'heure pour prendre son repas à la cantine voyez-vous ?*

(8) MD: *qu'est-ce que vous faites de votre temps libre monsieur ?*

QG 109: (...) pendant mon temps libre je m'occupe de construction

(9) MD: (...) à l'avenir vos samedis et vos dimanches euh ?

QG 109: ah oui oh pratiquement nous les passons à la campagne et maintenant plus particulièrement euh on contrôle on vit si vous voulez cette euh cette construction de de Saint-Cyr-en-Val

(10) MD: oui et vos soirées euh ?

QG 109: eh bien les soirées euh sont consacrées euh aux enfants bien sûr hein ? la famille euh la télévision et nous n'avons pas l'occasion euh beau- beaucoup d'occasions de sortir les spectacles euh n- nous n'y allons pas euh fréquemment euh à cause des des enfants voyez-vous ?

(11) MD: et pendant les vacances d'été que ferez-vous ?

QG 109: ah alors pendant les vacances d'été nous allons très régulièrement et cela de- depuis de nombreuses années euh dans un village ravissant dans les Hautes-Alpes

MD: (...) et cette fois aussi vous

QG 109: #1 allez ? #

MD: #2 ah oui oui oui la location est déjà réservée euh [rire] #

QG 109: comme d'habitude oui

(12) MD: euh monsieur comment est-ce qu'on fait le choix entre l'école publique et l'école libre ?

QG 109: bien souvent ce sont les parents qui décident [rire] euh de ce choix hein ?

Dans ces énoncés, les événements ne sont pas pris dans leur déroulement, au moment de l'énonciation, mais du point de vue



de leur fréquence ou quantification<sup>45</sup>. Mascherin (2008: 46) précise que:

La quantification se détache du moment de la parole, elle apparaît comme une spécification d'un procès sur le plan de son déroulement temporel. (...) La quantification temporelle regroupe diverses informations relatives aux procès de l'ordre de la *répétition*, de la *fréquence*, de la *distributivité* d'un procès dans le temps.

Dans le modèle de SdT (Gosselin, 1996), l'itération est conçue comme un type de procès complexe, lui-même composé d'une **série de procès** semblables (qui a le statut d'une série de changements). Elle peut être marquée par:

- le **verbe** lui-même, intrinsèquement itératif (*sautiller, hachurer...*) ;
- le **prédicat** lorsque celui-ci exprime une progression déterminée et distributive, portant sur une multiplicité de domaines (*manger des pommes*) ;

---

<sup>45</sup> Selon Boneh & Doron (2008), les langues naturelles expriment deux concepts d'habitualité. L'un est le concept gnomique de récurrence régulière d'événements, et l'autre est le concept aspectuel de récurrence d'événements comme point de vue sur des épisodes singuliers. Les auteurs ont montré que l'anglais et l'hébreu moderne sont deux langues qui grammaticalisent ces deux concepts par deux formes verbales, l'une périphrastique, l'autre simple:

- *Forme simple* (épisodique/habituelle)

a. yael nas'-ala-'avoda ba-'otobus.(hébreu)

Yaelaller.PASSE-3SFau-travail en-bus

b. Yael went to work by bus.(anglais)

'Yaël allait au travail en bus.' / 'Yaël alla / est allée au travail en bus.'

- *Forme périphrastique* (habituelle)

a. yael hayt-anosa'-at la-'avoda ba-'otobus (hébreu)

YaelETRE.P ASSE-3SFaller-SFau-travailen-bus

b. Yael used to / would go to work by bus. (anglais)

'Yaël allait au travail en bus.'

- un **adverbe** ou une **locution adverbiale itératifs** (*souvent, trois fois, à trois reprises ...*) ;
- constituer un **mode de résolution de conflit** (comme c'est le cas dans les énoncés (4), (5) et (6) où l'itération est constituée de la dilatation avec ou sans duplication réitérée de l'intervalle du procès et de l'intervalle de référence.

Selon Gosselin (1996), les bornes de la série itérative peuvent être soit extrinsèques (elle a alors un statut d'activité), soit intrinsèques (elle a valeur d'accomplissement). Un procès itératif est borné de façon extrinsèque lorsque le nombre d'occurrences de procès n'est pas déterminé (on parle de **fréquence**) ; il est intrinsèquement borné dans le cas contraire (on parle de **répétition**).

Deux types d'adverbes (et de locutions adverbiales) marquent l'itération: les adverbes dits fréquentatifs (*souvent, parfois, habituellement...*) et les adverbes numéraux (*deux fois, à trois reprises...*). A ces deux types d'adverbes correspondent deux modes d'itération: la **fréquence** et la **répétition**<sup>46</sup>. Les séries répétitives comportent un nombre déterminé d'occurrences de procès, elles sont donc intrinsèquement bornées, alors que les séries fréquentatives ne sont bornées que de façon extrinsèque,

---

<sup>46</sup> Kleiber (1987: 115) fait la distinction entre les énoncés itératifs et les énoncés fréquentatifs:

«une phrase simplement itérative est une phrase qui présente une situation comme étant vérifiée à deux, trois,... plusieurs reprises à l'intérieur d'un intervalle temporel. (...) Une phrase fréquentative, au contraire présente l'itération comme s'étendant sur tout l'intervalle temporel »:

- b. Paul est allé 10 fois / plusieurs fois à l'école à pied le mois dernier. (itératif)
- i) Paul est allé quelques fois/ souvent à l'école à pied le mois dernier. (fréquentatif)

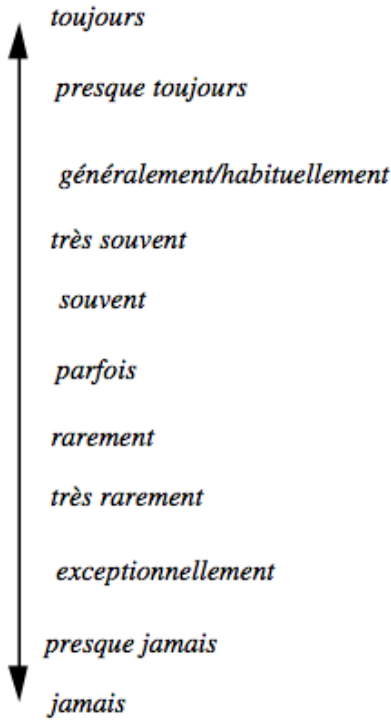
comme le confirment les tests de compatibilité avec [*en* + durée] et [*pendant* + durée]:

En deux ans, Luc est sorti trois fois

- Pendant deux ans, Luc est sorti trois fois?
- En deux ans, Luc est souvent sorti
- Pendant deux ans, Luc est souvent sorti .

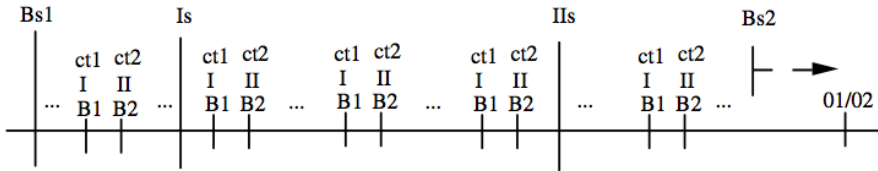
Dans notre corpus il est surtout question de séries fréquentatives, d'où l'utilisation d'adverbes ou locutions adverbiales fréquentatifs comme: *souvent, très souvent, bien souvent, le plus souvent, régulièrement, très régulièrement, parfois, fréquemment, toujours, comme d'habitude...* qui construisent une série de procès bornée de façon extrinsèque.

Les adverbes de fréquence marquent une évaluation le plus souvent subjective et relative à une norme du nombre d'occurrences de procès. Ils se distribuent sur un continuum (Gosselin 1996, Ch 6: 59):



Contrairement aux circonstanciers temporels qui projettent un intervalle (noté  $[ct1,ct2]$ ) sur l'axe temporel, les adverbes d'aspect n'introduisent pas de nouvelles bornes, mais déclenchent des opérations sur les bornes du procès et sur leurs relations. Ainsi, les adverbes itératifs multiplient les bornes des procès et des intervalles de référence pour constituer des séries itératives, qui ont elles-mêmes leurs propres bornes (notées  $[Bs1, Bs2]$ ) et leur propre intervalle de référence ( $[Is, IIs]$ ), selon des configurations du type (*Ibid.* Ch 1: 21):

j) *Luc dormait parfois dix heures*



Enfin dans notre corpus, avec les énoncés où le présent a pour effet de sens l'itération ou l'habitude, le moment présent (de l'énonciation) correspond à une situation intermédiaire entre deux ou plusieurs occurrences, à l'inverse des verbes performatifs, où c'est l'énonciation elle-même qui constitue le procès présenté.

## 5. Le présent des verbes performatifs

Dans les entretiens d'ESLO, les enquêtés utilisent beaucoup les verbes performatifs (penser, croire, sembler, voir (comprendre), avouer...), pratiquement dans chacune des réponses. On a choisi des énoncés où l'enquêté donne son point de vue sur un certain nombre de questions comme l'enseignement, la politique (les événements de Mai 68), etc.:

(14) MD: *qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?*

QG 109: *eh bien je vous dirais que moi je je n'ai jamais fait de latin mais euh je pense que c'est une excellente base pour euh même pour la langue française voyez-vous ? c'est certainement très utile*

(15) MD: *est-ce que l'enchaî- l'enseignement a beaucoup changé depuis le temps que vous avez fait vos études ?*

QG 109: *oui oui très s- oh oui très certainement y a u- y a eu une euh une très grande évolution euh je je pense que*

*les les études sont si vous voulez euh euh mieux ce ce l'é-  
l'éducation se fait mieux que qu'auparavant euh on a  
trouvé une euh une pédagogie plus plus adaptée à l'enfant  
il me semble*

*(16) MD: euh on a beaucoup parlé des évé- des  
événements de mai dernier euh*

*QG 109: mon dieu oui [rire] mai et juin oui*

*MD: vous avez été non vous étiez ici euh*

*QG 109: #1 oui oui oui #*

*MD: #2 à Orléans # euh comment est-ce qu'on peut les  
expliquer ? selon vous ? qu'est-ce ce qui s'est passé euh ?*

*QG 109: [rire] on rentre un peu dans la dans la politique  
là alors hein ? parce que moi je je crois que les événements  
de euh de mai ont été provoqués si vous voulez par euh par  
une minorité*

*(17) MD: est-ce que vous possédez un stylo à plume ?*

*QG 109: non j'en ai possédé pendant très longtemps mais  
je trouve que la pointe bic est tellement plus pratique #1  
euh #*

*(18) QG 109: j'avoue que euh en ce qui n- en ce qui me  
concerne en tous les cas ma femme depuis euh que nous  
sommes rentrés en France ne travaille plus voyez-vous ?  
elle s'occupe euh des enfants et mon dieu c'est c'est tout de  
même bien agréable lorsqu'on rentre le soir euh hein ? de  
[rire] trouver tout en ordre et ne pas se préoccuper de euh  
toute cette petite servitude voyez-vous ?*

*(19) MD: c'est c'est pas c'est pas une résidence  
secondaire que vous faites faire ?*

*QG 109: ah non pas du tout non non c'est une résidence principale*

*MD: #1 ah je vois #*

*QG 109: #2 oui oui nous # quitterons Dauphine euh*

*MD: oui ?*

*QG 109: pour aller à Saint-Cyr-en-Val*

*MD: ah je vois*

Les verbes performatifs servent à accomplir un acte de langage qui coïncide avec le moment de l'énonciation<sup>47</sup>: les bornes du procès [B1,B2] coïncident exactement avec celles de l'énonciation [01,02] (qui coïncident à leur tour avec celles de référence [I,II]).

En effet, le changement exprimé n'est plus mis à distance de la position du sujet énonciateur: B1 = I = 01 02 = II = B2. L'effet de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité se trouve ainsi suspendu et l'aspect devient aoristique:

(...) Le présent, comme relation temporelle absolue, ne peut, à la différence du passé ou de l'avenir, être exprimé sous un aspect aoristique, sauf précisément dans le cas de l'énoncé performatif, pour lequel les bornes du procès coïncident exactement, car c'est l'énonciation elle-même qui constitue le procès présenté. Il suit que le présent, comme temps morphologique, marque toujours l'inaccompli, sauf lorsqu'il n'indique plus – sous la pression du contexte – la relation temporelle du présent. (Gosselin, 1996: 18)

---

<sup>47</sup> Les verbes performatifs réalisent la coïncidence du dire et du faire: ils représentent le plus *étroit* des présents (Jaubert 2001: 36). Sur les problèmes posés par la définition formelle des énoncés performatifs, cf. A. Jaubert (1988)

Ainsi, pour tous les verbes performatifs, l'aspect est aoristique car le procès est montré dans son intégralité (aspect global). C'est l'une des conséquences proprement linguistiques du principe de la « contrainte aspectuelle sur la simultanéité ».

Les verbes *performatifs* expriment donc la valeur temporelle absolue du *présent* ([01,02]CO[I,II]) et l'aspect *aoristique* ([B1,B2] CO [01,02]) (car l'intervalle de référence n'est pas inclus dans celui du procès).

## 6. Le présent des recettes de cuisine

Dans les entretiens analysés, l'une des questions posées est: « Comment est-ce qu'on fait une omelette ? Pourriez-vous m'expliquer comment on fait ?<sup>48</sup> ». Nous avons, dans les entretiens, une séquence de type « recette de cuisine » contenant des verbes au présent de l'indicatif.

La recette de cuisine est un genre de discours qui fait partie des discours procéduraux, injonctifs ou instructionnels<sup>49</sup>. Les linguistes et didacticiens les appellent *textes injonctifs* ou *instructionnels* en raison des actes de discours constitutifs, les psychologues parlent plutôt de *textes procéduraux* en raison du contenu des actions enchaînées. Cette dernière dénomination vient de *procédure* qui désigne « l'ensemble des procédés successifs utilisés dans la conduite d'une opération technique ou scientifique complexe » (*Grand Robert*). Adam, J-M. (2001a) propose de remplacer la catégorie des *textes procéduraux*, selon lui trop vague, par *textes d'incitation à l'action* ou « *textes qui disent de et comment faire* ».

---

<sup>48</sup> Cette question a été réalisée différemment d'un enquêteur à l'autre.

<sup>49</sup> Directifs ou programmeurs.



Les textes procéduraux<sup>50</sup> (recettes de cuisine, modes d'emploi, normes rédactionnelles, etc.) ne se présentent pas sous forme de textes continus, mais d'énumérations, dans un ordre essentiellement chronologique, d'instructions. Et ils ne sont qu' « allocutifs » (Kerbrat-Orecchioni, 1998: 17) puisqu'aucune réaction verbale de la part de l'interlocuteur n'est prévue. Les textes procéduraux sont des textes directifs qui, par définition, incitent à l'action (Manno, G. 2009: 142). Leur fonction est d'assister, de faciliter et de guider la réalisation d'une tâche complexe pour le sujet qui le souhaite, ou qui est chargé de l'accomplir (Adam, J-M., 2001a: 12).

En ce qui concerne la valeur aspectuo-temporelle du présent des recettes de cuisine, Abouda (2009)<sup>51</sup>, qui a travaillé sur le corpus de l'omelette (ESLO), avance qu'il « a la propriété chronologique de ne situer le procès dans aucune époque chronologique particulière (ni présent, ni passé, ni futur). Propriété qu'il partage avec un sous-ensemble d'emplois: des emplois atemporels ou panchroniques (habituel, gnominique, vérité générale, dispositionnel) ».

Abouda affirme que contrairement aux «recettes de cuisine à l'écrit», très largement dominées par l'impératif, en alternance avec l'infinitif (cf. Greimas, 1983 ; Delveroudi, 2002) ; Gerbe, 2006) celles de l'oral, notamment l'omelette d'ESLO, sont plutôt

---

<sup>50</sup> Les études relatives à ce sujet (*Langages* 141: 2001, *Pratiques* 111/112: 2001) ont permis de mettre en évidence les particularités de ces textes aux niveaux linguistique (fréquence de l'impératif et de l'infinitif, lexique spécialisé), énonciatif (anonymat partiel ou total, repères de l'énonciation effacés), typographique (forte segmentation typographique, numérotation, nature multisémiotique: texte et images ou photographies), etc.

<sup>51</sup> « *Le temps des omelettes: une nouvelle valeur pour le présent ?* », RSP 5: 5<sup>e</sup> Rencontre de Sémantique et de Pragmatique, *Espace, Temps, (interprétations temporelles, interprétations spatiales) dans les langues*, 22, 23 et 24 avril 2009, Université de Gabès (Tunisie).

dominées par le présent de l'indicatif. Ainsi sur 82 recettes explorées, 76 sont à l'indicatif (75 au présent et une seule recette au passé composé) contre 6 à l'infinitif:

Il avance également que la *personne* joue un rôle déterminant dans l'interprétation chronologique du présent des recettes: « avec la deuxième personne 'tu' et 'vous', il est possible de remplacer le présent par un futur ». Il précise:

L'emploi de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup> personnes dans ces recettes est massif chez les femmes parce que, se considérant comme thématiquement compétentes, ou considérant que l'enquêteur les considère comme thématiquement compétentes, elles ont interprété majoritairement la question de l'omelette comme une véritable demande de recette.

Delveroudi (2002), qui a étudié la valeur injonctive du présent, en distingue deux nuances: nuance d'«ordre strict» (ex. Tu fermes ton livre et tu viens! (Wagner & Pinchon 1991: 366)) et nuance d'«instructions à suivre et de règle générale» (injonction «atténuée»). Cette dernière regroupe les énoncés tenant lieu d'instructions à suivre:

(20) *Alors avant de commencer, tu vérifies que tu es au point mort... (FMIM, «la Leçon de conduite», p.1)*

Delveroudi (2002: 21) précise que ce type d'énoncé présente une certaine ambiguïté (injonction vs règle générale) et que le contexte extralinguistique dans lequel s'inscrit l'énoncé est un facteur déterminant pour son interprétation exacte. En effet, prononcés hors situation, l'énoncé (20) donne des instructions générales destinées à toute personne désirant apprendre à conduire une voiture (règle générale), mais si le contexte est un père assis à droite dans la voiture, apprenant à son fils à conduire,

l'interprétation bascule nécessairement du côté de l'injonction. C'est le cas également, selon l'auteur, des instructions d'intérêt touristique, d'utilisation d'un appareil, ou de recettes de cuisine:

(21) *Et vous faites revenir à feu doux ! (...) et vous servez avec de la sauce vinaigrette ! (BVO 26)*

Pour Delveroudi, dans ce type d'énoncé, « les procès ne sont pas localisés temporellement et sont validables dans n'importe quelle situation ». Ils ont une valeur de « règle générale ». Ainsi l'énoncé (21) peut être paraphrasé par: si vous voulez préparer ce mets, il faudra... ou encore: chaque fois que vous voulez préparer ce mets, il faudra...: « L'énonciateur expose simplement une probabilité, décrochée totalement du moment de l'énonciation ». Ce qui, selon l'auteur, rapproche ce type d'énoncés de la valeur omnitemporelle ou générique du présent.

De son côté, Gerbe (2006: 444) considère que le présent dans le discours procédural est « prototypant ». Elle affirme que dans les descriptions procédurales à l'oral (notamment les recettes de cuisine), l'événement « n'est pas raconté comme fictionnel et historique (ce qui serait le cas avec le présent de narration, très commun à l'oral) mais devient prototypique: **le schéma d'action est similaire dans tous les cas**<sup>52</sup> (...). L'événement décrit reste en attente d'actualisation ».

Pour classer les emplois du présent historique, Gosselin (2005) articule deux régimes discursifs: le discours de présentation (qui suppose la présence des objets et des événements présentés) et celui de représentation (de ce qui est absent)<sup>53</sup>. Dans le discours de présentation, « la temporalité du

---

<sup>52</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>53</sup> Pour plus de détails sur le dispositif sémantique de la *représentation* proposé par Gosselin ainsi que sur les dispositifs représentationnels proposés au cours de ces dernières années, voir Gosselin (2005, Introduction).

sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont « couplées », au sens où nulle distorsion n'est possible (on glisserait alors vers la représentation): la présentation se situe perpétuellement dans le présent. » (Ibid.: 211). Le présent actuel est par excellence le temps de présentation, le temps des temporalités couplées (ex. Le compte rendu sportifs en direct). Quant au discours de représentation, il « suppose un « découplage » de la temporalité du sujet de celle de l'objet et des événements, qui de ce fait, doivent être linguistiquement situés dans le temps (qui comprend le passé et le futur) » (Ibid.: 212).

Gosselin postule que le présent historique combine deux types de discours, celui de présentation (supposant la présence des objets) et celui de représentation. Articulant ces deux concepts et en s'appuyant sur la « rhétorique des peintures »<sup>54</sup>, il a distingué trois rôles du présent historique:

- il sert à la *présentation du contenu d'une représentation* matériellement *présente* dans la situation de communication. Ce contenu est donc à la fois présenté et représenté (ex. les livres illustrés destinés aux enfants, les titres de tableaux, les légendes de photos...);
- il marque la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante (même s'il s'agit uniquement d'un effet de discours), mais *absente* de la situation de communication: les blagues, les notices bibliographiques, les récits historiques...);
- il opère une *simulation de présentation* des objets et des événements. C'est le cas du présent narratif (discours de

---

<sup>54</sup> Théorie et pratique de l'éloquence sacrée au XVIII<sup>e</sup> siècle (qui fait partie de la rhétorique classique). Pour plus de détails sur la rhétorique des peintres, cf. Gosselin (2005: 11-28 et 214-215)

représentation) qui emprunte des caractéristiques du discours de présentation, pour mieux *simuler la présence* des objets et des événements. Cette opération suppose le « transport » du sujet (qui se retrouve « en présence » des événements narrés).

Ces trois rôles du présent historique se ramènent, selon Gosselin, à deux grands modes de fonctionnements distincts<sup>55</sup>: la présentation du contenu d'une représentation préexistante (cas 1 et 2) et la simulation d'une présentation (cas 3: présent narratif) se retrouvent dans d'autres emplois du présent comme le présent à valeur future:

(22) *Le train part à 10 heures*

(23) *Luc travaille mardi*

(24) *Vous continuez tout droit jusqu'au rond-point. Là, vous tournez à gauche, vous passez devant l'école, et juste après, au premier feu, vous tournez à droite. C'est là.*

Dans ces énoncés repris à Gosselin (2005: 218), le présent indique dans (22) et (23) que l'événement est prévu dans une présentation déjà là (un horaire, un emploi du temps, etc.). Mais avec le discours procédural, dans (24), nous avons affaire à une véritable simulation de présentation, qui s'accompagne le plus souvent d'une gestuelle appropriée (*Ibid.*).

Dans ce qui suit, nous allons voir si les modes de fonctionnement proposés par Gosselin pour le présent historique se retrouvent avec le présent des recettes de cuisine relevées dans notre corpus. Soit la séquence d'énoncés suivante:

(25) *MD: comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ?*

---

<sup>55</sup> Même si ces trois rôles peuvent se trouver imbriquer (Gosselin (2005: 218)).

*QG 109: une omelette ? ah ah une omelette euh ordinaire ?*

*MD: oui*

*QG 109: alors euh je pense que tu prends d'abord un bol et puis euh une fourchette et tu casses tes oeufs dans dans le bol*

*(...)*

*QG 109: hein ? ensuite tu remues tes #1 oeufs tu bats tu bats les oeufs #*

*Mme QG 109: #2 faut pas oublier faut pas oublier de les saler # #1 poivrer si on aime le sel #*

*QG 109: #2 oui saler poivrer oui # oui*

*Mme QG 109: oui*

*QG 109: et puis ensuite euh*

*Mme QG 109: on les verse euh*

*QG 109: dans la poêle*

*Mme QG 109: dans une poêle au préalable- euh préalablement beurrée #1 le beurre fondu et chaud # (...)*

*Mme QG 109: et on met #1 euh dans la poêle et on # (...)*

*Mme QG 109: laisse cuire l'omelette et on la retourne si on l'aime assez cuite*

*QG 109: oui plus ou moins baveuse (...)*

*MD: oui merci beaucoup (/118/)*

Dans cette séquence d'énoncés, le présent marque la **présentation du contenu d'une représentation** donnée comme préexistante, mais **absente** de la situation de communication. En effet, la recette de cuisine n'est jamais présentée comme

improvisée: l'instructeur transmet son *savoir-faire* (ou du moins son *savoir*, s'il n'a jamais préparé le mets en question lui-même et qu'il sait comment on le prépare) à un réalisateur potentiel auquel il recommande de suivre exactement les instructions données sur les étapes successives d'une tâche (ici recette de cuisine) à exécuter. Une des conditions inhérentes aux instructions ainsi qu'aux textes qui les abritent est en effet la compétence de l'instructeur<sup>56</sup>. Ce qui apparaît dans la réponse suivante:

(26) MD: *et question qui va vous paraître très très z- très très drôle comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ?*

OH 593: *oh moi j'y connais rien (/107/)*

Par ailleurs, certaines recettes de cuisine – dont « l'omelette » – font partie d'un savoir commun (général) partagé par les membres d'une communauté linguistique. En effet, les recettes communes sont à rapprocher des phrases sentencieuses<sup>57</sup>, à savoir les proverbes, dictons, etc. Le présent des recettes indique que l'événement est prévu dans une représentation déjà là.

Cependant, il apparaît que ce mode de fonctionnement (présentation du contenu d'une représentation donnée comme préexistante) est associé à celui de la *simulation d'une présentation*. En effet, l'enquête ne se contente pas d'expliquer la manière dont on prépare une omelette mais essaie de « transporter » l'enquêteur à l'intérieur de cette représentation pour le mettre

---

<sup>56</sup> (Hindelang, 1977: 382 et Vanderveken, 1990: 193), cités dans Manno, G. (2009)

<sup>57</sup> cf. aussi Delvaroudi (2002) qui a rapproché les instructions des recettes de cuisine de la valeur omnitemporelle ou générique du présent. Les phrases génériques ont fait l'objet de nombreuses études, cf. Galmiche (1985), Kleiber ((1978), Anscombe (2002), entre autres.

face aux événements représentés et pour simuler ainsi leur présentation « en direct ». Ce que laisse entendre l'expression « *on sent déjà l'odeur de votre omelette* » dans la séquence d'énoncés suivante:

(27) RC: *comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ? (...)*

GJ 131: *on casse les oeufs on on on bat tout ensemble euh on met un peu d'eau je crois on mélange un peu d'eau enfin on assaisonne sel poivre euh nous en Lorraine on on on découpe des petits des petits morceaux de lards qu'on fait frire avant*

RC: *hm hm*

GJ 131: *et puis on enfin on on verse tout ça dans la dans la poêle et puis on tourne jusqu'à temps que ça soit à peu près cuit quoi #1 [rire] #*

RC: *#2 hm hm # bon on sent déjà l'odeur de votre #1 omelette #*

GJ 131: *#2 oui # #1 [rire] # (/008/)*

Ainsi, distinguons-nous deux rôles du présent des recettes de cuisine à l'oral, qui peuvent se trouver imbriqués:

- a. il marque la présentation du contenu d'une représentation préexistante et
- b. il indique la simulation d'une présentation<sup>58</sup>

---

<sup>58</sup> Abouda (2009: 20), a fait la distinction entre les recettes en « on » et les recettes en « je » écrit que: “ Le traitement du présent historique par Gosselin (2005), qui se fonde sur la distinction entre présentation et représentation, nous semble *a priori* en mesure d'offrir une piste intéressante, sous réserve de vérifications plus poussées, qui permettrait de distinguer les recettes en *on*, plus proches du discours de présentation (d'un contenu préexistant, comme dans le train part à 10h), des recettes en *je*, proches du discours de représentation,



Dans la section suivante, on examinera si les modes de fonctionnement articulant présentation et représentation, distingués pour le présent historique se retrouvent dans le présent de certaines séquences actualisant un discours *fictif* ou simulé par le locuteur dans notre corpus.

## 7. Le présent du discours fictif

Notre corpus présente quelques séquences où la situation d'interview proposée aux sujets interviewés est fictive. L'enquêteur demande à l'enquêté d'imaginer, par exemple, que quelqu'un frappe à la porte et de (dire comment il va) réagir... On lui propose donc de rester lui-même et d'assumer un rôle fictif dans une situation tout aussi fictive.

Les séquences fictives débutent ici par la mise en place d'un nouveau contrat où l'enquêteur prévient l'enquêté que le monde évoqué n'obéit pas exactement aux mêmes contraintes que le monde réel. Ainsi, dans la séquence suivante, après avoir présenté la situation sur le plan hypothétique, l'enquêteur place l'enquêté dans le cadre d'une simulation:

*(28) MD: trois questions qui vont vous paraître assez drôles quelqu'un frappe à la porte de cette pièce qu'est-ce que vous lui dites ?<sup>59</sup>*

*QG 109: euh [rire] je lui dis entrez si d'abord je euh j'attends sa question j'ouvre la porte si cette personne ne ne m'est pas connue euh elle se présente*

---

défini comme une simulation de la présence et de la perception, où le *je* se transporte dans l'action... ».

<sup>59</sup> Dans cette séquence, la troisième question porte sur la manière de préparer une omelette (dont la réponse a été traitée dans la section précédente). L'ordre des questions diffère d'un enquêteur à l'autre. Pour certains, la question sur l'omelette est posée au début de l'entretien, pour d'autre au milieu.

*MD: oui ?*

*QG 109: n'est-ce pas? et euh selon sa réponse eh bien je l'invite à entrer ou alors je lui demande des précisions quoi*

*(29) MD: euh vous invitez quel- vous invitez quelqu'un à prendre quelque chose à la maison*

*QG 109: oui ?*

*MD: euh qu'est-ce que vous lui dites pour euh l'inviter ?*

*QG 109: eh bien désirez-vous prendre quelque chose ? ou euh euh ç- ç- ç- ça dépend euh euh ça dépend à l'heure où ce où cette invitation se présente aussi hein ? ou pour dire euh voulez-vous participer à à notre repas ? par exemple voyez-vous ? hein ? ou prendre l'apéritif ? euh [bg] il y a plusieurs formules si vous voulez hein ?*

Dans ces séquences d'énoncés, l'enquêté procède à la reconstitution d'une ou plusieurs scène(s) imaginaire(s), ce que laisse apparaître la succession de procès qui se présentent dans un ordre non chronologique (un va et vient/hésitations selon la situation à laquelle il peut être confronté). L'enquêté essaie d'imaginer toutes les probabilités en proposant des réactions différentes selon la situation qui pourrait se présenter (i.e. selon que la personne qui a frappé à la porte lui est connue ou non, selon sa question/réponse ; selon le moment où il va l'inviter...).

Dans ces cas, le présent opère une *simulation de présentation* des objets et des événements. Ce discours emprunte des caractéristiques du discours de présentation pour mieux *simuler la présence* des objets et des événements. En effet, dans (29), l'enquêté fait comme si la personne à inviter était présente devant lui et il passe au discours direct: « *désirez-vous prendre quelque chose ? / participer à notre repas ? / prendre l'apéritif ?* » (sans

recourir à « je lui dirais » ... comme en (28)). Cette opération suppose le « transport » du sujet (qui se retrouve « en présence » des événements narrés). C'est une sorte de mise en présence de l'enquêteur avec la situation représentée.

En revanche, peut-on dire qu'il s'agit également de la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante. Peut-on considérer les scènes (événements) imaginées comme une représentation préexistante, puisque l'enquêteur a probablement déjà été confronté à ce type de situation auparavant et que pour répondre à la question de l'enquêté, il le fait à partir de son expérience/connaissances du monde. Peut-on dire que ces événements sont prévus dans une présentation (culturelle/comportementale) déjà là ?

## **8- Conclusion**

Dans cette analyse, nous avons, après avoir donné la valeur en langue du présent de l'indicatif, distingué les effets de sens typiques (i.e. valeur temporelle absolue du présent et aspect inaccompli) de ceux non typiques (provenant le plus souvent de résolutions de conflits entre instructions).

Les effets de sens identifiés dans notre corpus ne présentent qu'une partie des emplois du présent répertoriés par les grammairiens et linguistes. Ceci peut être expliqué par le fait que notre corpus n'est pas représentatif: il présente un seul genre/situation de parole: « des entretiens en face-à-face ».

La diversité des effets de sens identifiés peut s'éclairer si on la met, à la suite de Gosselin (2005)<sup>60</sup>, en rapport avec une

---

<sup>60</sup> Pour expliquer la différence de fonctionnement aspectuo-temporel entre le présent actuel et tous les autres temps verbaux, Gosselin (2005: 205-220) a eu recours aux deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation*.

distinction entre deux régimes discursifs: la *présentation* et la *représentation*:

- 1 - Dans les énoncés où le présent de l'indicatif a une valeur temporelle absolue du présent (actuel), il s'agit d'un discours de ***présentation***: « la temporalité du sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont « couplées » (...) la présentation se situe perpétuellement dans le présent. » (Ibid.: 211).
- 2 - Dans les énoncés *itératifs*, le présent marque la ***présentation du contenu d'une représentation*** donnée comme préexistante: les événements fréquentatifs sont prévus dans une représentation déjà là: qui correspond aux *habitudes* de l'enquêté.
- 3 - Dans les recettes de cuisine, le présent joue deux rôles imbriqués: il marque la ***présentation du contenu d'une représentation*** préexistante et indique la ***simulation d'une présentation***.
- 4 - Dans le discours fictif, le présent opère une ***simulation de présentation*** des objets et des événements, associée ou non à la ***présentation du contenu d'une représentation*** donnée comme préexistante.

Précisons que les emplois 2) et 3) peuvent être rapprochés de la valeur omnitemporelle et générique (présent de vérité générale, gnomique) du présent et qu'ils peuvent être expliqués de la même manière.

Enfin il semble que tous les emplois du présent de l'indicatif peuvent être expliqués en articulant les deux concepts de présentation et de représentation: lorsque i) l'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle de l'énonciation et que ii) l'aspect est inaccompli, il s'agit d'un discours de ***présentation***. Si

l'une de ces conditions n'est pas satisfaite, le présent indique soit la *présentation du contenu d'une représentation* matériellement *présente* dans la situation de communication, soit la *présentation du contenu d'une représentation* préexistante, soit la **simulation d'une présentation**. Ces rôles peuvent se trouver imbriqués.

## **Chapitre 3**

### **Valeurs des formes verbales en arabe et en berbère tamazight**

#### **Introduction**

Les systèmes verbaux de l'arabe et du berbère ont fait l'objet de nombreuses études, mais les conceptions divergent quant à leur nature et aux valeurs attribuées à leurs formes verbales: aspectuelles, temporelles, aspectuo-temporelles ou modales ?

#### **1. Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales de l'arabe (écrit et parlé)**

Le système verbal de l'arabe (écrit et parlé) ne compte que deux paradigmes de base: l'accompli et l'inaccompli<sup>61</sup>. En combinaison avec d'autres marqueurs de l'énoncé, ces deux formes verbales permettent d'exprimer une multiplicité de nuances aspectuo-temporelles et modales. C'est ce qui explique la difficulté de parvenir à une systématisation des emplois de ces formes par les grammairiens et linguistes.

On distingue généralement trois conceptions quant à l'analyse du système verbal de l'arabe: la vision des anciens grammairiens, celle des sémitisants et enfin celle des linguistes modernes.

---

<sup>61</sup> désignés également par des termes comme parfait/imparfait ; madi (passé)/ mudari3 (présent-futur), etc. Selon les auteurs. Pour plus de détails sur la diversité terminologique en arabe et en berbère voir Ch 1, partie II).

## 1.1. La conception des anciens grammairiens

Les grammairiens arabes des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles (deuxième et troisième siècle de l'Hégire) conçoivent la dichotomie accompli-inaccompli comme une opposition *temporelle*. Cette conception est représentée essentiellement par deux écoles, l'école de Bassora et l'école de Koufa<sup>62</sup>.

L'école de Bassora, fondée par Sibawaihi<sup>63</sup>, a posé les grandes lignes de la tradition grammaticale arabe dans l'ouvrage *Al-Kitab* (le livre)<sup>64</sup>. Il dérive les verbes des noms d'action ou « masdar ». Les verbes, qu'il appelle schèmes, expriment un procès qu'ils situent dans le temps, exprimant ainsi:

- ce qui a eu lieu ;
- ce qui adviendra et n'est pas arrivé ;
- ce qui a lieu et n'a pas cessé.

La classification de Sibawaihi est fondée sur des valeurs temporelles:

- pour « ce qui a eu lieu », «al-madi» (le passé), une forme à désinence personnelle suffixée:

ex. *dahab-tu* (je suis parti)

- pour « ce qui adviendra et n'est pas arrivé » et « ce qui a lieu et n'a pas cessé » une forme préfixée, «al-mudari3», :

ex. *ya-dhabu* (il part)

---

<sup>62</sup> Koufa et Bassora sont deux villes situées en Irak. Ces deux écoles de Koufa et Bassora ont été présentées en détail par Messaoudi, L. (1979) qui avait essayé de retracer l'historique du traitement du système verbal de l'arabe.

<sup>63</sup> Né en 148 de l'Hégire (765), l'année de sa mort n'est pas connue avec certitude.

<sup>64</sup> Sibawaihi (1966). *Al-Kitab*. Daar al-Qalam, Le Caire

L'école de Koufa classe différemment les formes verbales. Pour Alfaraa, l'un des maîtres de cette école, le temps est exprimé par les trois formes verbales suivantes:

- le «madi» (la forme de l'accompli) qui exprime le temps passé ;
- Le «mudari3» (la forme de l'inaccompli) qui réfère au temps présent et futur,
- Le «da'im» (c'est la forme du participe actif du verbe construit sur le schème 'faa3il') qui renvoie à deux valeurs temporelles:

(a) le passé quand le 'da'im' ne porte pas le tanwin (faa3ilun)

ex: *ana katibu risalatin* (j'ai écrit une lettre)

(b) le futur s'il le porte.

ex. *ana katibun risalatan* (j'écrirai une lettre).

Alfaraa innovait en ajoutant aux deux formes verbales de l'accompli et de l'inaccompli celle du participe actif (le « da'im ») alors que les grammairiens de Bassora rattachent cette forme au nom et non au verbe<sup>65</sup>. Néanmoins, les grammairiens anciens

---

<sup>65</sup> Embarrassés par les formes dont l'emploi ne correspondait pas à celui retenu dans le système temporel qu'ils présentaient, les grammairiens concluaient à la distinction entre le 'lafd' (le mot ou la forme) et le 'ma3na' (le sens ou la valeur) pour justifier ces emplois non mentionnés dans le système temporel (cf. aussi Ibn Hicham 1964: 769 ; et Syyuti 1865/66: 335 (cités dans Messaoudi, L. 1979: 106). Ainsi, pour expliquer les diverses valeurs que peut prendre une même forme, ils ont recours à cette distinction entre le 'lafd' et le 'ma3na'. C'est le cas par exemple de l'usage du 'mudari3' (inaccompli) – qui pour eux n'avait qu'une valeur de présent ou de futur - dans un contexte passé: dans 'kana yaktubu' (il était il écrit: 'il écrivait'), 'kana' est considéré comme un 'madi' (passé) 'lafdan wa ma3na' (sur le plan de la forme et du sens), alors que 'yaktubu' est un 'mudari3' (présent-futur) 'lafdan' (au niveau de la forme) et un 'madi' (passé) 'ma3nan' (au niveau du sens).



s'accordent pour considérer que le système verbal de l'arabe repose sur une opposition temporelle: passé / présent-futur.

## 1.2. La conception des sémitisants

Les sémitisants, issus de la tradition comparatiste occidentale, soutiennent la thèse selon laquelle le système verbal de l'arabe est à la base aspectuel et non temporel. Le terme 'aspect' a été appliqué à l'arabe pour la première fois par l'arabisant H. Reckendorf, en 1895<sup>66</sup>. Depuis lors, la majorité des sémitisants ont repris cette acception qui recouvre la dichotomie accompli/inaccompli.

La forme verbale à indices personnels suffixés est dite 'accompli': elle exprime une action achevée (ex. akal-ta, « tu as mangé » où l'indice personnel ta- est suffixé) ; la forme à indices personnels préfixés ou discontinus est dite 'inaccompli': elle exprime une action inachevée (ex: ta'kulu (2<sup>ème</sup> personne masculin singulier, traduit par « tu manges » où ta- est préfixé au lexème verbal) ; et ta'kulina (2<sup>ème</sup> personne féminin singulier, où le discontinu est constitué de ta---ina)).

W. Wright (1859), qui emploie l'expression « temporal forms », voit dans le système de l'arabe une opposition entre accompli (*perfect*) et inaccompli (*imperfect*):

The temporal forms of the Arabic verb are but two in number, the one expressing a finish act, one that is done and completed in relation to other acts (the perfect) ; the other an unfinished act, one that is just commencing or in progress (the imperfect) (Wright 1977: 95).

---

<sup>66</sup> Cité par M. Cohen (1924: 12).

Wright a été amené à poser cette distinction pour deux raisons, l'une d'ordre morphologique: la différence entre parfait et imparfait tient à ce que les marques de nombre, de genre, de personne sont suffixées dans le parfait tandis qu'elles sont à la fois suffixées et préfixées dans l'imparfait. L'autre découle de la place des indices personnels: il explique la suffixation au parfait par le fait « que l'acte vient manifestement en premier car accompli », et la préfixation à l'imparfait par le fait « que l'agent vient en premier car encore occupé dans l'action ».

De même Marcel Cohen (1924) a considéré l'opposition morphologique à partir de deux aspects distincts (accompli et inaccompli) qui traduisent l'achèvement ou non de l'action à n'importe quel temps (absolu ou relatif). Constatant que cette opposition aspectuelle peut avoir une valeur temporelle, il ajoute que:

(...) le parfait (accompli) a été senti depuis longtemps comme appartenant surtout au domaine du passé: les actions achevées ne sont-elles pas, en grande majorité, situées dans le temps écoulé ? C'est ainsi que l'accompli de l'arabe constamment employé dans les récits, fait dans l'ensemble (mais non exclusivement) figure de passé ; alors que l'imparfait (inaccompli) a une valeur principale double: présent et futur et, en outre, des emplois de passé (*Ibid.*: 53)

M. Cohen a caractérisé de la façon suivante les formes verbales qui expriment le temps en arabe classique:

- le temps absolu (passé/présent-futur) est exprimé par l'opposition accompli/inaccompli;

- le temps relatif est exprimé au moyen de « temps composés » constitués à une date récente dans l’histoire des langues sémitiques.

Il a caractérisé sept valeurs temporelles distribués en accompli/inaccompli:

| <b>Accompli</b>   | <b>Inaccompli</b>  |
|---|--|
| <p><i>Passé momentané</i> (s’exprime par la forme de l’accompli)</p> <p><i>Parfait-présent</i> (<i>qad</i> + forme de l’accompli)</p> <p><i>Plus-que-parfait</i> (<i>qad</i> + forme de l’accompli / <i>kana</i> + forme de l’accompli)</p> <p><i>Passé duratif</i> (<i>kana</i> + forme de l’inaccompli)</p> | <p><i>Présent</i> (forme de l’inaccompli)</p> <p><i>Futur</i> (forme de l’inaccompli ou <i>sawfa/sa</i> + forme de l’inaccompli)</p> <p><i>Futur antérieur</i> (<i>yakunu</i> + forme de l’accompli / forme de l’inaccompli + forme de l’accompli)</p> |

De même, R. Blachère (1975) oppose deux formes verbales de base, l’accompli et l’inaccompli. Il précise que l’arabe, malgré une indifférence vis-à-vis du temps situé, arrive à préciser le moment où se déroule l’action (*Ibid.*: 246) soit par l’emploi *spécialisé* de l’accompli pour exprimer un passé quelconque et de l’inaccompli pour exprimer le présent et le futur, soit par le *contexte* linguistique (adverbe de temps, emploi d’un exposant temporel...). Il fait ainsi la distinction entre les valeurs absolues de l’accompli et de l’inaccompli et les valeurs conditionnées par le contexte:

| Valeurs de l'accompli  | Valeurs de l'inaccompli  |
|--|--|
| Valeurs absolues: <ul style="list-style-type: none"> <li>- procès achevé dans le passé</li> <li>- annonce un résultat actuel avec des verbes exprimant un désir, une volonté, une décision, une constatation, une sensation ou un sentiment</li> </ul> | Valeurs absolues: <ul style="list-style-type: none"> <li>- fait qui se déroule à l'instant où l'on parle (présent réel)</li> <li>- fait qui dure ou qui se reproduit (présent vague)</li> </ul>  |
| Valeurs conditionnées par le contexte: <ul style="list-style-type: none"> <li>- antériorité</li> <li>- valeur modale d'hypothèse</li> </ul>  | Valeurs conditionnées par le contexte: <ul style="list-style-type: none"> <li>- futur, avec un terme adverbial ou la négation</li> <li>- présent</li> <li>- passé, duratif ou itératif, avec l'emploi d'un exposant temporel, la présence d'un adverbe ou d'un autre verbe à l'accompli</li> </ul> |

Enfin la position de Cohen, D. (1989) constitue un résumé des analyses proposées par les sémitisants. Pour l'auteur, l'arabe fait partie des langues où la morphologie verbale n'établit pas intrinsèquement d'opposition temporelle. Les valeurs temporelles proviennent du contexte, selon que l'énoncé relève du discours ou du récit: « dans le récit, l'accompli fonctionne comme un aoriste ou un narratif, l'inaccompli comme un imparfait. Dans le discours, l'inaccompli est un présent actuel en déroulement, l'accompli est un événement vu comme achevé, mais présent par ses implications sur la situation au moment de l'énonciation» (*Ibid.*: 93). L'auteur précise que:

ce qui transcende tout contexte, la constante à la base de toutes les diverses réalisations sémantiques et qui les explique, c'est l'opposition non temporelle entre ce qu'on a appelé respectivement inaccompli et accompli, c'est-à-dire une opposition de nature aspective (*Ibid.*: 87).

### **1.3. La conception linguistique contemporaine**

La troisième conception quant à l'analyse du système verbal de l'arabe considère que le verbe peut exprimer aussi bien le temps que l'aspect (l'achèvement ou le non achèvement de l'action). Rappelons que la thèse soutenue par les sémitisants était que le système verbal arabe est non temporel à la base mais aspectuel. Cette conception a été rejetée par un certain nombre d'auteurs comme Al-Mahzumi, M. (1964) qui pense que la vision des sémitisants est vérifiée pour les langues sémitiques à un état ancien. Il reproche aux anciens grammairiens d'avoir confondu temps grammatical et temps vécu. L'auteur affirme que l'étude du temps en arabe ne peut se faire que si on prend en compte aussi bien les temps simples que les temps composés. Ainsi, il détermine les valeurs temporelles des formes verbales en les classant sous la dichotomie temporelle «al-madi» (le passé) et «al-ḥadir» (l'actuel ou le présent)<sup>67</sup>:

---

<sup>67</sup> Traduction de Messaoudi, L. (1979: 116-119).

*Valeurs temporelles des formes verbales*

| <b>«al-madi»</b> (le passé)   | <b>« al-ḥadir »</b> (l'actuel ou le présent)   |
|---|--|
| <p>a « la forme <i>fa3ala</i> (accompli) est utilisée pour exprimer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'une action s'est réalisée dans un temps passé absolu ;</li> <li>- qu'une action se répète dans le passé ;</li> <li>- qu'une action s'achève au moment de la parole ;</li> <li>- qu'une action est présentée comme réalisée dans les serments, promesses, etc.</li> <li>- les louanges, etc.</li> </ul> | <p>a «la forme simple <i>yaf3alu</i> (inaccompli) exprime:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'une action se réalise au moment présent ;</li> <li>- qu'une action se réalisera dans le futur ;</li> <li>- une vérité générale ;</li> <li>- une habitude, une règle générale ;</li> <li>- qu'une action ne se produit pas dans un temps précis mais qu'elle se produit dans tous les temps ;</li> <li>- une action postérieure à une action passée »</li> </ul> |
| <p>b « la forme <i>qad fa3ala</i> (<i>qad</i>+accompli) est utilisée pour exprimer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'une action s'est réalisée dans un passé proche ;</li> </ul>   | <p>b « la forme <i>kana yaf3alu</i> exprime:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une action durative dans le passé »</li> </ul>   |
| <p>c « Les formes: <i>kana fa3ala</i>, <i>kana qad fa3ala</i>, <i>qad kana fa3ala</i> et leurs semblables servent à exprimer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une action qui s'est réalisée dans un passé lointain. »</li> </ul>   |  |

Pour I. A. Al-Samarra'i (1966: 24), les deux formes 'fa3ala' (accompli) et 'yaf3alu' (inaccompli) ne peuvent exprimer à elles seules toutes les nuances temporelles: « le verbe arabe ne précise pas le temps par ses formes, mais l'expression de ce dernier relève de la phrase qui comprend certains éléments qui permettent au verbe d'exprimer des moments précis dans le temps » (Traduction de Messaoudi, L. 1979: 120).

Dans un cadre théorique fonctionnaliste, Messaoudi, L. (1979), qui a abordé la question de la représentation du temps et de l'aspect dans un corpus écrit, avance l'hypothèse que les aspects ont fini par constituer des temps dans certains cas et que dans d'autres, ils ont continué à fonctionner comme des aspects. Hypothèse partiellement validée car l'étude ne portait, selon l'auteur, que sur la phrase simple. L'analyse du fonctionnement des formes verbales au niveau du discours montre, selon l'auteur, que les aspects originels accompli et inaccompli (forme suffixée/préfixée dans la terminologie de l'auteur) fonctionnent préférentiellement comme des temps dans le discours plutôt que comme des aspects. Dans le récit, la forme de l'inaccompli présente des emplois aspectuels alors que celle de l'accompli présente à peu près les mêmes emplois dans le récit et dans le discours (temps passé antérieur au moment de l'énonciation ou à d'autre temps passés dans la successivité de la chaîne narrative).

L'auteur a relevé plusieurs formes en tenant compte des « modalités » temporelles co-occurentes. Elle insiste sur la nature polysémique des deux formes de base (accompli/inaccompli), lesquelles peuvent avoir des valeurs différentes selon les « modalités » avec lesquelles elles se combinent. Travaillant sur un corpus écrit où discours et récit se succèdent, elle a maintenu séparés ces deux plans et a étudié le fonctionnement des formes verbales dans l'un et l'autre plan:

Les emplois de la forme de l'inaccompli (Fp: forme préfixée)<sup>68</sup>

| Discours  | Récit   |
|---|---|
| <p>a. Fp seule peut exprimer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la simultanéité au moment de la parole, c'est le présent ;</li> <li>- un fait général (qui s'est produit, se produit ou se produira), c'est un présent atemporel ;</li> <li>- un futur proche</li> </ul> <p>b. La Fp précédée de modalités exprime:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le temps: <ul style="list-style-type: none"> <li>- présent par <i>laa+Fp-u</i> (<i>laa</i> est une modalité négativo-temporelle qui a pour variante <i>maa</i> et <i>laysa</i>) ;</li> <li>- passé par <i>lam+Fp-∅</i> (<i>lam</i> est une modalité négativo-temporelle <i>lam+Fp</i> a pour variante <i>maa+Fp</i>) ;</li> <li>- Futur par <i>sawfa+Fp-u</i> (<i>sawfa</i> est une modalité temporelle et a pour variante <i>sa</i>) ; par <i>lan+Fp-a</i> (<i>lan</i> est une modalité négativo-temporelle).</li> </ul> </li> <li>- le mode <ul style="list-style-type: none"> <li>- prohibitif par <i>laa+Fp-∅</i> ;</li> <li>- conditionnel par <i>law+Fp-u</i> ; par <i>'in+Fp-∅</i> ;</li> <li>- apocopé par <i>Fp-∅</i></li> <li>- injonctif par <i>li+Fp-∅</i></li> <li>- énergétique par <i>la+Fp-nna</i> ;</li> <li>- subjonctif par <i>Fp-a</i> »</li> </ul> </li> </ul> <p>c. la Fp peut être employée comme 'objet' d'un autre verbe</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fp+modalités temporelles</li> <li>- <i>lam+Fp-</i></li> <li>- <i>laa+Fp-u</i></li> <li>- <i>sawfa/sa/lan+Fp-a</i></li> <li>- Fp+modalités modales</li> <li>- subjonctif: <i>Fp-a</i></li> <li>- injonctif: <i>li+Fp-</i></li> <li>- énergétique: <i>la+Fp-anna</i></li> <li>- Fp</li> <li>- 'objet verbal'</li> <li>- 'prédicatoïde'</li> <li>- Fp</li> <li>- usage expressif</li> </ul> |

<sup>68</sup> (*Ibid.*: 205- 223)



*Les emplois de la forme de l'accompli (Fs: forme suffixée)<sup>69</sup>*

| Discours  | récit  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps passé (avec des «autonomes» le plus souvent temporel (<i>ams</i> «hier»...))</li> <li>- Parfait-présent (avec un autonome temporel du présent)</li> <li>- Usages stylistiques: valeur expressive (dans les formules figées expressives traduisant le souhait, le désir, les prières...)</li> <li>- Résultatif (avec <i>qad</i>)</li> <li>- Se combine avec une modalité conditionnelle: '<i>in, ida, et law</i> «si...»</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps passé (avec des «autonomes» relatifs temporel (<i>al'ams</i> «la veille» <i>alRad</i> «le lendemain» ...))</li> <li>- Résultatif (avec <i>qad</i>)</li> <li>- Se combine avec une modalité conditionnelle: '<i>in, ida, et law</i> «si...»</li> </ul> |

En se référant à l'exploitation de son corpus elle constate que:

la Fs (forme de l'accompli) s'est spécialisée dans l'expression du passé, que la Fp (forme de l'inaccompli) précédée de modalités constitue l'autre 'temps' exprimant soit le passé soit le futur soit le présent mais que la Fp seule traduit soit un présent, soit un futur et qu'il faudra faire appel au contexte (linguistique) et à la situation

<sup>69</sup> (*Ibid.*: 192-205)

d'énonciation pour savoir si c'est le présent ou le futur qui sont exprimés. (*Ibid.*: 240)

Le système temporel en arabe repose donc non sur un découpage en trois époques: présent, passé, futur, mais en deux: passé et présent-futur. Ce découpage reflète, Selon Messaoudi, L., la dichotomie aspectuelle de base accompli/inaccompli. Laquelle a fini par constituer une dichotomie temporelle dans le discours, intimement lié au moment de l'énonciation:

Les aspects ont muté vers le temps par un glissement de l'accompli vers le passé et de l'inaccompli vers le présent futur mais ils ont continué à fonctionner comme aspect accompli et inaccompli dans les temps composés. (...) à partir du moment où une forme verbale dite aspectuelle se situe par rapport au moment de l'énonciation, il ne s'agit plus d'aspect mais de temps car l'aspect est par définition ce qui décrit l'action sans la localiser dans le temps par rapport au hic-et-nunc. (*Ibid.*: 243)

Dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives, Chairet, M. (1992: 5-6) avance que les deux paradigmes (accompli-inaccompli) reposent sur une distinction de nature modale opposant «certain» et «non-certain». Il considère qu'à la forme suffixée (accompli) revient l'expression du révolu, de l'actualisé, du réalisé, tandis que l'expression de l'éventuel, du potentiel, du virtuel est assurée par la forme préfixée (inaccompli). Il postule donc que les deux paradigmes « passé ou accompli » / « présent-futur ou inaccompli » relèvent respectivement du réel (du certain) ou du virtuel (non-certain): « On a donc grand intérêt, précise-t-il, à transcender temps et aspect et à considérer qu'aussi bien le passé que l'accompli impliquent

le réel, donc le certain ; le présent, le futur et l'inaccompli impliquent le virtuel, donc le non certain »<sup>70</sup>.

Et dans le même cadre théorique, Caubet, D. (1993) qui a travaillé sur l'arabe parlé (dialectal) et plus particulièrement l'arabe marocain a dégagé les emplois concernant la forme de l'inaccompli nue (conjugaison préfixale dans la terminologie de l'auteur) et ses emplois lorsqu'elle est préverbee en *ka* (*Ibid.*: 156-199):

- La forme (de l'inaccompli) nue a essentiellement des emplois modaux (futur, éventuel, optatif, approximatif...) et aoristique (proverbes, listes, en dépendance), avec cependant la possibilité que le préverbe *ka* ne soit pas exprimé (pour diverses raisons), et que la forme nue soit utilisée pour des valeurs actualisées ou concomitantes au moment de l'énonciation ;
- La forme préverbee sert à marquer une valeur d'inaccompli, actualisé ou non, avec la possibilité de valeurs mixtes (habituel, itératif), ou même aoristiques (générique et gnomique, «zoomage», actualisé fictif).

Ce que résume le tableau suivant:

---

<sup>70</sup> Point de vue partagé par Kouloughli, D. (1988) qui explique le large éventail de valeurs couvert par chacune des deux classes de formes en ayant recours à l'opposition modale «certain» / «non certain» ou encore «nécessaire» / «possible».

| Emplois de la conjugaison préfixale nue   |  | Emplois de la conjugaison préfixale en <i>ka</i>   |
|---|--|--|
| <p>a. Emplois isolés</p> <p><i>Valeurs modales:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Futur vague éventuel</li> <li>• Approximation</li> <li>• Refus, offre, injonction, souhait</li> </ul> <p><i>Valeurs aoristiques, en rupture:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proverbes</li> <li>• Récits</li> </ul> | <p>b. Emplois dépendants</p> <p><i>Valeurs modales:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Futur: Radi</li> <li>• Futur imminent: daba</li> </ul> <p><i>Valeurs aoristiques, en rupture:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendance d'un verbe</li> <li>• Dépendance dans les subordinées: finales, discours rapporté, but, simultanéité, consécution, relative, hypothétiques</li> </ul> | <p>Valeurs repérées par rapport à T0:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présent actuel</li> <li>• translaté</li> </ul> <p>Valeurs mixtes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• habituel, itératif</li> </ul> <p>Valeurs aoristiques, en rupture avec T0:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• générique</li> <li>• gnomique</li> <li>• Dans les récits: succession d'événements</li> <li>• «zoomage»</li> <li>• actualisé fictif</li> </ul> |

L'auteur précise que la forme de l'inaccompli nue ne peut avoir que des emplois de type aoristique, alors que la forme préverbée marque aussi bien des valeurs directement repérées par rapport à T0, que des valeurs mixtes, comme l'habituel ou des valeurs aoristiques (générique, gnomique, emplois dans les

récits). Ce qui montre, selon l'auteur, une certaine évolution des emplois de cette forme:

Ceci est peut être le signe d'un début d'usure de la forme préverbée, qui, à l'origine, a due être créée pour marquer la concomitance, puis s'est étendue aux emplois non concomitants, et marque aujourd'hui également des valeurs aoristiques (*Ibid.*: 199)

En ce qui concerne la forme de l'accompli (conjugaison suffixale dans la terminologie de l'auteur), Caubet (1993: 200-220) a relevé les emplois suivants:

| <b>Emplois de la conjugaison suffixale</b>   |
|--|
| Valeurs actualisées:<br>- accompli révolu<br>- parfait   |
| Valeurs en rupture avec T0:<br><br>- valeurs aoristiques:<br>Aoriste de récit<br>Temporelles: consécution<br><br>- valeurs modales:<br>Hypothétiques<br>Concessives<br>But |

Et à ces deux formes verbales de base (l'accompli et l'inaccompli), D. Caubet ajoute une troisième forme participiale: le *participe actif*. D'origine nominale, cette forme ne se conjugue

pas mais varie en genre et en nombre<sup>71</sup>. D. Cohen (1986: 586) affirme que les formes nominales dont le participe actif, servent à renouveler le système verbal dans les langues sémitiques. Et sur la valeur temporelle de cette forme en arabe marocain, G. S. Colin (1937: 77-78)<sup>72</sup> précise que « le participe actif correspond:

- 1 - à un présent ou à un futur avec les verbes de mouvement ;
- 2 - à un parfait-présent résultatif avec tous les autres verbes, verbes d'action ou verbes de devenir, l'arabe marocain n'ayant plus de verbes d'état. »<sup>73</sup>.

Et concernant plus particulièrement l'arabe parlé d'Alger, D. Hamdani Kadri (2006), a analysé les formes temporelles dans le cadre de la Sémantique de la temporalité de L. Gosselin (1996). Elle a commencé par attribuer la valeur en langue (sous forme d'instructions) à chacune des deux formes de l'accompli et de l'inaccompli, qu'elle appelle parfait/imparfait:

a. Instructions liées au parfait:

- Il marque une valeur temporelle du passé.
- Il présente le procès sous l'aspect aoristique.

b. Instructions liées à l'imparfait:

- Il code une instruction de nature temporelle: le non passé.

---

<sup>71</sup> Cohen, M. (1924: 219) avance que « la phrase participiale, indifférente au temps par elle-même, peut exprimer le présent, entre autres temps (...)».

<sup>72</sup> cité dans Caubet, D. (1993: 222). Pour plus de détails sur les valeurs du participe actif selon le type de verbes, cf. Caubet, D. (*Ibid.*: 221-246)

<sup>73</sup> Le participe actif est l'une des formes que nous avons identifiées comme exprimant le présent actuel. Cependant, n'étant pas d'origine verbale, cette forme a été mise de côté, dans ce travail, pour ne prendre en compte que la forme de l'accompli et celle de l'inaccompli préverbale (cf. Ch. 2, Partie 2).

- Il présente le procès soit sous l'aspect accompli (présent), soit sous l'aspect aoristique (futur).

L'auteur a d'abord assigné une *valeur en langue* à l'accompli et à l'inaccompli, et a passé ensuite à l'identification de leurs effets de sens. Cette valeur en langue est de nature temporelle et aspectuelle<sup>74</sup>. Elle a également essayé de déterminer leurs relations avec les formes composées. L'ensemble des formes verbales étudiées sont présentées dans le tableau suivant (*Ibid.*: 191):

*Le système des formes verbales de l'arabe parlé d'Alger*<sup>75</sup>

| Temps      | Passé             | Non-passé               |                   |
|------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
|            |                   | Présent                 | Futur             |
| Aspect     |                   | Présent                 | Futur             |
| Aoristique | PARF              |                         | IMP               |
| Inaccompli | <i>kan</i> +IMP   | <i>ra-</i> + IMP<br>IMP | <i>ikun</i> + IMP |
| Accompli   | <i>kan</i> + PARF | <i>ra-</i> + PAR        | <i>ikun</i> + PAR |

Après avoir passé en revue les différentes approches, nous pouvons formuler les remarques suivantes:

- Les deux formes verbales de base de l'arabe sont traitées d'un point de vue *aspectuel* (accompli/inaccompli), *temporel* (passé/présent-futur), *aspectuo-temporel* (soit en tant que formes temporelles rangées sous la dichotomie

<sup>74</sup> En ce qui nous concerne, ces formes verbales (de l'accompli et de l'inaccompli) ne codent que des instructions aspectuelles (cf. le chapitre suivant (Ch. 4) pour plus de détails).

<sup>75</sup> Dans ce tableau, les formes composées de *kan* / *ikun* sont anaphoriques.

aspectuelle « accompli/inaccompli»; soit classées sous les deux paradigmes temporels « passé/présent-futur ») ou *modal* (certain/non-certain) selon les auteurs;

- Les formes verbales sont classées en formes *simples* ou *composées* (les anciens ne prenaient en compte que les formes simples) ;
- Certains auteurs distinguent les valeurs des formes verbales *isolées* (absolues) de celles où elles sont *dépendantes* (conditionnées par le contexte) ;
- Certains les analysent en prenant en compte les deux plans du *récit* ou du *discours*.

Nous avons constaté qu'en plus de la divergence d'approches et des nuances sémantiques relevées, la majorité des auteurs se limitait à faire l'inventaire des emplois sans en tirer des règles ou des principes de fonctionnement d'une façon systématique.

Dans ce travail, seules les formes verbales qui expriment le présent (actuel) en arabe marocain sont traitées. Nous allons, après avoir identifié leurs valeurs en langue, dégager leurs effets de sens dans un corpus oral en comparaison avec celles du berbère tamazight et du français parlés à Orléans. Précisons que ces formes ont été identifiées dans la deuxième partie (Ch. 2). Elles seront analysées dans le cadre de la SdT de Gosselin, L. (1996 et 2005) dans le chapitre (4).

## **2. Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales du berbère**

Basset, A. (1952) a été le premier à identifier la nature aspectuelle et non temporelle des oppositions fondamentales du système verbal berbère. Cette conception aspectuelle est



désormais admise par la quasi-totalité des berbérisants (Penchoen (1973), Galand (1977), Bentolila (1981), Cadi (1981), Chaker (1983), Leguil (1987), Ouhalla (1988), entre autres.)<sup>76</sup>. Il est également admis, à la suite de Basset (1929, 1952), que le système verbal berbère repose sur une opposition ternaire opposant trois thèmes verbaux: aoriste, inaccompli (aoriste intensif), accompli (prétérit)<sup>77</sup>:

| <b>Aoriste</b> | <b>Inaccompli</b> | <b>Accompli<sup>78</sup></b> |             |
|----------------|-------------------|------------------------------|-------------|
| af             | ttafa             | ufi/a                        | « trouver » |

Il existe deux autres thèmes, l'accompli négatif et l'inaccompli négatif qui n'ont pas d'existence fonctionnelle en synchronie (Chaker, 1997: 2) et qui n'apparaissent que dans un contexte négatif. Pour Bentolila (1981: 116), Galland (1977: 288), Penchoen (1973: 42) l'accompli négatif (ou prétérit négatif) n'est qu'une variante de l'accompli conditionnée par l'adverbe de négation **ur** « ne... pas » ou l'une de ses variantes<sup>79</sup>.

---

<sup>76</sup> Seul ABDEL-MASSIH, E.T. (1968) a étudié le système verbal (tamazight des Ayt-Ndir) d'un point de vue exclusivement temporel renvoyant à la division du temps dans les systèmes temporels, en passé, présent et futur, où le présent, moment de l'énonciation, est le centre de référence auquel le procès est corrélé par un lien déictique.

<sup>77</sup> cf. Partie 3 pour les procédures de formation des thèmes verbaux en berbère.

<sup>78</sup> C'est Galand (1977) qui a introduit la terminologie « accompli~inaccompli » dans l'étude du système verbal berbère, préférant ces termes à – respectivement - prétérit et aoriste intensif. Il considère que cette opposition était plus adéquate à la réalité du système verbal de l'amazighe où l'aoriste est une forme non marquée du point de vue aspectuel.

<sup>79</sup> Le touareg présente un thème verbal supplémentaire formé sur celui de l'accompli (prétérit): le thème de «prétérit intensif», marqué par un allongement vocalique. Ce thème est défini comme un «accompli résultatif» par Galand (1974: 23). Il réfère à un état durable/stable par opposition à

## 2.1. Genèse du système verbal berbère

En diachronie, le système verbal berbère était constitué par les deux thèmes primitifs «prétérit » / « aoriste » (accompli/aoriste). Mais en synchronie, le système des dialectes actuels présente trois thèmes verbaux: « prétérit » / « aoriste » / « aoriste intensif». L'aoriste intensif (l'inaccompli) est une ancienne forme dérivée<sup>80</sup> (une « dérivation de manière », cf. D. Cohen (1968) à partir de l'aoriste simple. La relation morphologique entre l'aoriste et l'aoriste intensif a longtemps fait de ce dernier un dérivé parmi d'autres<sup>81</sup> et ce avant que Basset, A. (1929) l'ait intégré parmi les thèmes primitifs du verbe.

En effet, « fonctionnellement, l'intensif est devenu une partie intégrante du jeu des formes de base: tout verbe a un aoriste intensif qui s'oppose directement aux autres thèmes primitifs, notamment le prétérit » Chaker, S. (1997: 186). Ainsi, le système verbal berbère qui était primitivement binaire est devenu ternaire.

Les trois thèmes de base (aoriste, accompli, inaccompli) peuvent être combinés avec d'autres éléments comme les particules préverbaux (**ad**, **la**, etc.) ou les auxiliaires pour exprimer des nuances aspectuo-temporelles ou modales.

---

l'accompli qui renvoie à l'accomplissement unique et ponctuel d'un procès (Chaker, S. 1997: 3).

<sup>80</sup> «sa formation à partir du thème primitif d'aoriste trahit immédiatement sa nature originelle de forme secondaire » Chaker, S. (1997: 186)

<sup>81</sup> Basset, A. (1952: 12) affirme que « le verbe comprend une forme simple et des formes dérivées (...) la dérivation peut être obtenue (...) par l'addition de préfixes à la base consonantique, ainsi à base sifflante, à base dentale, à base nasale (...), la première à valeur factitive, la seconde à valeur passive, la troisième soit à valeur réciproque, soit à valeur passive selon les verbes. »

## 2.2. Système(s) verbal(aux) berbère(s)

Bien que le système verbal de base soit désormais bien connu, les études portant sur les différents dialectes font apparaître à la fois la complexité et la diversité des systèmes locaux. La diversité terminologique peut parfois traduire des divergences dans les points de vue des auteurs, ce qui révèle divers angles de vue d'une même réalité:

| Cadi (1987)     | I                             | II                 | III             |
|-----------------|-------------------------------|--------------------|-----------------|
| Galand (1977)   | Aoriste                       | Inaccompli         | Accompli        |
| Prasse (1973)   | Imparfait                     | Imparfait intensif | Parfait         |
| Cortade (1969)  | Aoriste                       | Aoriste intensif   | Prétérit        |
| Pencheon (1966) | Indéfini/inaccompli/projectif | Extensif           | Défini/accompli |

Même chez les auteurs qui emploient une terminologie identique, les mêmes termes ne recouvrent pas la même réalité. L'inaccompli chez Pencheon n'est pas « l'aoriste intensif » comme chez Galand, mais le complexe « **ad** + aoriste » qu'il appelle « indéfini » ou « projectif ».

En plus du foisonnement terminologique qui *caractérise* les études du système verbal berbère, les spécialistes proposent une multiplicité de systèmes selon le cadre d'analyse adopté et selon le dialecte étudié.

### 2.2.1. Le kabyle

Concernant le dialecte kabyle, Chaker, S. (1984: 161-177) avait fait l'inventaire des formes verbales kabyles susceptibles de s'opposer dans l'usage synchronique:

- Prétérit (accompli)
- Aoriste intensif (inaccompli)
- **ad** + aoriste
- **ad** + aoriste intensif
- **a/la** + aoriste intensif

Ces formes sont composées à la fois de thèmes simples et de thèmes préverbes. Chaker, S. précise qu'en plus de ce système « normal » en énoncé affirmatif, il existe un autre système « réduit », en énoncé négatif (lorsque le verbe précédé de la négation **wr/ur**) où on ne relève que le thème du prétérit et celui de l'aoriste intensif:

- **wr/ur** + prétérit
- **wr/ur** + aoriste intensif

L'auteur affirme que le système verbal kabyle est organisé autour de la dichotomie, fondamentale AORISTE-PRETERIT:

#### **AORISTE \_PRETERIT**

*ad* + aoriste

Aoriste intensif («archi-aoriste»)

*ad* + aoriste intensif

*a/la* + aoriste intensif

Et à ces formes inventoriées, Chaker, S. attribue les valeurs suivantes:

- Le **prétérit** = accompli

Le signifié du prétérit correspond à l'*accompli*: « l'accompli renvoie à un procès posé comme réalisé, achevé ou unique » (*Ibid.*: 168). Cependant, il précise que la valeur temporelle du passé est extérieure au système et qu'elle n'existe que par la transposition berbère > français: de très nombreux prétérits évoquant un fait situé dans le futur ont été relevés.

- La modalité d'**intensif**: duratif (non ponctuel).

Elle ne peut se combiner qu'avec l'aoriste. Le prétérit « accompli », étant exclu, a donc toujours la valeur non-duratif, ponctuel.

- **a/la** = « actuel-concomitant »
- **ad**: modalité du « non-réel », « non effectif » (action future, potentielle, incertaine, non-assurée), valeur modale.

Les valeurs dégagées pour les différentes modalités ont permis à Chaker, S. de construire un système organisé autour de l'opposition PRETERIT - AORISTE(S) et pose donc la dichotomie fondamentale ACCOMPLI - INACCOMPLI<sup>82</sup>:

---

<sup>82</sup> Cette dichotomie maintient, selon Chaker, S. (1983: 176), une certaine continuité entre le système synchronique et le «système primitif berbère» que tous les diachroniciens et comparatistes considèrent comme structuré par la dichotomie de base: Aoriste «inaccompli» - Prétérit «accompli» qui devient ici: Aoriste intensif «inaccompli» - Prétérit «accompli».

| <b>AORISTES ~<br/>= inaccomplis</b>                            |   | <b>PRETERIT<br/>= accompli</b>  |
|--|---|---------------------------------|
| Aoriste intensif<br>= duratif                                  | <i>ad</i> + aoriste = non-réel                  | Réel ou effectif<br>Non-duratif |
| <i>a/la</i> + Aoriste intensif<br>= duratif actuel-concomitant | <i>ad</i> + aoriste intensif = non-réel duratif |                                 |

Pour Galand, L. (2003), seuls les deux thèmes de l'accompli (prétérit) et de l'inaccompli (aoriste intensif) se présentent comme les *pôles* du système verbal berbère. L'aoriste<sup>83</sup> est « extérieur à l'opposition d'aspect et ne peut s'employer sans particule que dans une situation et surtout dans un contexte où un cadre aspectuel a déjà été mis en place, qu'il s'agisse de l'inaccompli ou de l'accompli » (*Ibid.*: 236). Autrement dit, en l'absence de toute particule, l'aoriste ne tire sa valeur que du cadre aspectuel mis en place par les autres éléments de l'énoncé, « cadre sans lequel il ne peut s'actualiser » (*idem*). Pour Galand, L. l'aoriste n'est pas un inaccompli car il est « (devenu ?) neutre quant à l'aspect » (*Ibid.*: 241); c'est un thème « non marqué »

---

<sup>83</sup> L'aoriste est le plus souvent considéré comme une forme non marquée (formellement et sémantiquement), à valeur « neutre » / « indéfinie », de ce fait polyvalent et déterminé par le contexte (Chaker 1997: 2). Etymologiquement, « aoriste » signifie indéfini ou imprécis (qui n'a aucune valeur propre à lui-même). Bentolila (1981: 116) le considère comme la « forme nue » du verbe, c'est-à-dire qu'il n'exprime aucune valeur temporelle, aspectuelle ou modale. Il n'exprime que le sens pur du verbe. Cette « imprécision » lui vaut d'être en marge, hors du cadre oppositionnel aspectuel (Manseri, O. (2003: 289).

(Galand 1977, 1987, 2003). Lorsqu'il est précédé de la particule, l'aoriste exprime surtout des valeurs modales (volonté, désir, souhait, éventualité, etc.).

Pour revenir au dialecte kabyle, Mettouchi, A. (1992) avait, comme Chaker S., dégagé un système comportant deux aspects majeurs: l'accompli et l'inaccompli, « ce dernier se scindant en deux domaines, l'aoriste simple et l'aoriste intensif » (*Ibid.*: 56):

| <b>PRETERIT</b>  | <b>AORISTE SIMPLE</b> | <b>AORISTE INTENSIF</b> |
|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Prétérit         | Ø + AS                | ø                       |
| Prétérit négatif | <i>ad</i> + AS        | <i>ad</i> + AI          |
|                  |                       | <i>la/a</i> + AI        |
|                  | Impératif simple      | Impératif intensif      |

Souscrivant à la position de Galand, L. qui postule que c'est l'inaccompli (aoriste intensif) qui s'oppose principalement à l'accompli et que l'aoriste simple est repoussé plutôt dans le domaine modal, Mettouchi, A. avance qu'en synchronie, le système d'opposition se présente comme suit:

- d'une part une forme non marquée (l'aoriste simple), correspondant en quelque sorte à une notion verbale ;
- et d'autre part une opposition entre un accompli marqué (le préterit) et un inaccompli marqué (l'aoriste intensif).

Pour distinguer l'aoriste simple de l'aoriste intensif, A. Mettouchi les a examinés dans le cadre des opérations énonciatives de Culioli, d'abord dans leurs emplois avec la particule « *ad* » et ensuite dans les autres emplois de l'aoriste intensif.

Dans le récit, « *ad* + AI » a plutôt la valeur d'« intention », « l'itération n'est qu'un effet de sens provenant du contexte » (*Ibid.*: 59). « *ad* +A »<sup>84</sup> qui ne présente pas ce type de valeur (intention) marque « un fait aux contours peu définis »:

Alors que l'aoriste simple indique que le procès décrit par le verbe est de type **notionnel**, c'est-à-dire **indéfini** par rapport à un projet préalable ou à de quelconques coordonnées subjectives, l'aoriste intensif marque la présence d'un commentaire sur ce procès: il indique que le procès est l'**aboutissement d'une intention** du sujet dans l'énoncé, ou d'un sujet préalablement posé. (*Ibid.*: 60)

Concernant la forme « *la* + AI », l'auteur avance qu'elle « met l'accent sur l'activité d'un sujet, qu'il rapporte, grâce à la particule « *la* », à un repère préalablement construit (que ce soit un point de vue ou un autre énoncé » (*Ibid.*: 62). Mais lorsque l'aoriste intensif est employé seul, il marque deux valeurs différentes selon qu'il est en discours ou en récit:

En discours, l'aoriste intensif marque la présence d'une **intention** dont la source est soit l'énonciateur lui-même, soit le co-énonciateur. En récit, l'aoriste intensif indique que le procès décrit par le verbe découle de certaines

---

<sup>84</sup> Travaillant sur un corpus oral spontané, A. Mettouchi (2002) a dégagé les différents effets de sens de «*ad* + aoriste» en kabyle: il peut renvoyer à l'avenir (futur), avoir un emploi conjonctif, optatif, fréquentatif, générique (dans les recettes, mode d'emploi, etc.), proverbes ou dictons.



**causes**, qui sont à chercher dans le contexte, ou alors, il marque que le sujet dans l'énoncé est siège d'une intention qui s'exprime dans le procès à l'aoriste intensif. (*Ibid.*: 63)

Concernant toujours le même dialecte (kabyle), Manseri, O. (2003), qui a étudié l'aspect en Kabyle, a dégagé le système verbal suivant:

| Thème            | Valeur aspectuelle  |
|------------------|---|
| Prétérit         | __ + V. Dynamique ---> Révolu<br>__ + V. Statif ---> Parfait                                |
| Aoriste          | -----<br>Événementiel   |
| Aoriste intensif | <i>la/a</i> + _ ---> concomitant /actualisation<br>Habitatif<br>Gnomique<br>Propriété /état |

Analysant le système verbal comme un « ensemble » où «chaque terme de l'opposition dépend de l'autre terme » en fonction duquel on pourrait assigner à chaque terme la valeur sémantique qui lui est propre. Manseri, O. intègre l'aoriste dans une opposition à trois pôles: Prétérit - Aoriste - Aoriste intensif. Pour l'auteur l'aoriste joue un rôle central dans cette opposition: il correspond à la notion sémantique d' « *événement* », là où le prétérit et l'aoriste intensif correspondent respectivement à celles d'« *état* » et de « *processus* ». Manseri, O. (2003: 290) Avance qu' « en berbère ces notions sont grammaticalisées à travers ces

formes de base qui sont l'Aoriste (événement), l'Aoriste intensif (processus) et le Prétérit (état) ».

La valeur sémantique de l'aoriste correspond, selon l'auteur, « à un(e) action/événement pris(e) dans sa globalité sans qualification interne par le fait qu'il échappe au jugement de l'énonciateur » (*Ibid.*: 98). L'aoriste « présente (...) l'aspect du récit par excellence, il se détache de la sphère et du jugement du locuteur qui n'intervient pas dans la caractérisation du procès de l'énoncé et s'efface derrière son discours qui est neutre de toute appréciation » (*Ibid.*: 99). Pour Manseri, l'aoriste n'est pas syntaxiquement dépendant de la forme verbale qui le précède, « mais cette disposition n'est que l'effet de sa valeur fondamentale et, partant de sa fonction dans l'énoncé. » (*Ibid.*: 291).

Quant à l'aoriste intensif, il présente les valeurs du gnomique, habitatif, itératif, valeur d'état, épistémique. L'auteur précise que « l'aoriste intensif ne correspond pas dans tous les cas à du réel, il peut en combinaison avec la modalité de négation, renvoyer à des situations modales où l'énonciateur est en étroite relation avec son énoncé par le biais d'un jugement construit » (*Ibid.*: 108). Concernant le prétérit, il revêt plusieurs valeurs selon l'environnement dans lequel il apparaît: « il peut dénoter un révolu s'il est combiné avec un verbe dynamique, un parfait s'il est combiné avec un statif, il peut également valoir un modal dans certains contextes négatifs. » (*Ibid.*: 131).

### **2.2.2. Touareg**

Prasse, K. G. (1984), dans une étude sur le système verbal touareg, distingue quatre thèmes. En plus des trois thèmes habituels (aoriste, aoriste intensif et prétérit), il ajoute un second prétérit qui se distingue du premier par sa longueur vocalique et qu'il qualifie de «résultatif ». Ce système quadripartite repose sur

deux dimensions: l'une aspectuelle « parfait » - « imparfait » (accompli-inaccompli), et l'autre modale « simple » - « intensif ». Pour Prasse, K.G. le « parfait simple » (l'accompli) et « l'imparfait simple » (l'aoriste) sont des « *constatifs* » et le « parfait intensif » (prétérit intensif/ « résultatif ») et « l'imparfait intensif » (l'aoriste intensif) sont des « *descriptifs* ».

### 2.2.3. Tamazight

Dans une étude du parler de Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (dialecte Tamazight), A. Bentolila (1981) organise le système verbal en se basant sur l'opposition « réel » ~ « non-réel » qui renvoie à l'opposition de ce qui est « concret » (un procès effectivement réalisé ou en cours de réalisation) avec ce qui est « virtuel », « abstrait » correspondant à un procès dont la réalisation est potentielle, probable, souhaitable, future, conditionnelle, (non effective)...

Dans la dichotomie « réel » ~ « non-réel »:

- le « réel » est constitué de l'opposition « prétérit~ aoriste intensif » (P~ AI / accompli~ inaccompli) combinés (obligatoirement ou facultativement) à la modalité « *la* » qui confère à l'inaccompli la valeur d'habitude ou d'itérativité, et à l'accompli la valeur « d'emphase »;
- Le « non-réel » est composé de l'opposition « aoriste~aoriste intensif » (A~ AI), combinés obligatoirement à la modalité « ad » car c'est elle qui leur confère la valeur de « non-réel ». La modalité « ad » peut être précédée facultativement d'un « monème d'emphase » *d-ad* + A/AI:

| Réel                               | Non-réel   |
|------------------------------------|--|
| ( <i>la</i> )-P ~ ( <i>la</i> )-AI | ( <i>d</i> ) <i>ad</i> - A ~ ( <i>d</i> ) <i>ad</i> - AI |

#### 2.2.4. Tarifit

Concernant le système verbal du dialecte Rifain, Cadi (1987) a dégagé les thèmes de base aoriste-accompli-inaccompli (thèmes I, II et III) pour le parler des Iqerâayyen. Système qu'il a distribué en « deux plans d'énonciation différents », à savoir « histoire » (ou récit historique) et « discours ». Dans ce parler, les thèmes de base peuvent apparaître seuls ou être combinés avec des particules préverbaux comme *ad* (ou l'une de ses variantes *a/ar/Ra*) ou *aqa*, *tuRa*, etc. Les valeurs attribuées à chacun des thèmes sont les suivantes:

| <b>Thème I (aoriste)</b>   | <b>Thème II (inac)</b>   | <b>Thème III (acc)</b>   |
|--|--|--|
| <p>Thème «ouvert»</p> <p>A / A + <i>ad</i> (<i>a/ar/Ra</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeur de procès non-accompli (au plan du discours)</li> <li>- Valeur accompli (au plan du récit), rarement</li> <li>- Valeurs modales</li> </ul> | <p>Thème «non borné»</p> <p>Inac / <i>inac</i> + <i>ad</i> (<i>Ra/aqa/tuRa</i> (dans le récit))</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeur durative</li> <li>- Valeur itérative</li> <li>- Valeur modale</li> </ul> | <p>Thème «fermé»</p> <p>Acc (seul)</p> <p>Valeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- passé lointain (avec <i>tuRa</i>)</li> <li>- Passé ponctuel</li> <li>- Présent absolu à valeur existentielle générale</li> </ul> |

Cadi, K. (1987: 60-61) avance que sur le plan topologique, l'aoriste répond à la notion de l'« ouvert » et qu'il est en général le complémentaire de l'accompli au niveau du récit historique et de l'inaccompli au plan du discours. Quant à l'accompli et l'inaccompli, ils répondent respectivement aux notions du « fermé » et du « non-borné ». Concernant le fonctionnement réel des trois thèmes, l'auteur conclut:

En résumé, si au niveau des oppositions formelles, le thème I (l'aoriste) et le thème III (accompli) tendent à se neutraliser, au niveau du fonctionnement réel dans un texte, ils sont en distribution complémentaire à l'intérieur de l'enchaînement récit-discours. Par contre, le thème I et le thème II (l'inaccompli), qui s'opposent parfaitement quant à leur forme, semblent – tout en gardant chacun sa spécificité notionnelle: thème I (éventuel), thème II

(itératif) – converger au niveau de l'énonciation. Pour être plus précis, le thème I prend la place du thème II dans le discours. (...) Ainsi se dessine -pour nous- le rapport de l'ouvert au non-borné d'un point de vue (topo)logique». (p. 64)

### 2.2.5. Tachelhit

Hebaz (1979) a étudié les oppositions aspectuelles en tachelhit (parler Imini). Et pour identifier les valeurs aspectuelles des énoncés, il distingue trois catégories: (i) un système grammatical ; (ii) un système lexical, c'est-à-dire le sémantisme même du verbe ; (iii) et la valeur aspectuelle des expansions concurrentes. L'auteur distingue les trois thèmes habituels:

- l'aoriste qui « exprime l'idée pure, sans marques de temps ou d'aspect »,
- le prétérit,
- l'extensif (l'inaccompli ou l'aoriste intensif).

Lorsque ces thèmes sont combinés à d'autres éléments, ils renvoient à l'opposition: {Accompli~inaccompli} ~{habituel}

La distinction entre l'habituel et l'inaccompli provient ici de la combinatoire de l'extensif avec les morphèmes « *da* » et « *ar* »: la première ajoute une valeur d'habitude, la deuxième, une valeur de durée.

En énoncé minimum, l'extensif peut être précédé de l'une des particules suivantes:

- « *ar* » pour exprimer le déroulement du procès dans sa phase initiale ou médiane.
- « *da* » pour exprimer un procès habituel, fréquentatif, répété habituellement ou régulièrement.

- « *rad* » qu'il qualifie modalité temporelle du futur.

Combinés avec d'autres éléments (particules préverbaux, auxiliaires, circonstants...), les thèmes aspectuels de base peuvent exprimer, selon l'auteur:

- une dimension temporelle: « le mode indicatif » qui comprend trois temps: le passé lointain, le passé présent et le futur:

| <b>Mode Indicatif</b>   |  |   |
|---|--|---|
| <b>Passé-présent</b>  | <b>Passé lointain</b>  | <b>Futur</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prétérit: procès achevé, accompli</li> <li>- <i>ar</i> + extensif: inaccompli</li> <li>- <i>da</i> + extensif: habituel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>iKaT-N + P</i>: <i>procès achevé, accompli dans le passé lointain</i></li> <li>- <i>iKaT-N + ar</i> + extensif: <i>procès inaccompli dans le passé</i></li> <li>- <i>iKaT-N + da</i> + extensif: <i>procès habituel dans le passé</i></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>rad</i> + Aoriste: aspect non marqué</li> <li>- <i>Rad</i> + extensif: inaccompli</li> <li>- <i>Rad</i> + (<i>bDa</i> «toujours») + extensif: habituel</li> </ul> |

- une dimension modale induite par les « modalités modales projectives » *ddad* et *ad*, qui expriment diverses valeurs modales orientées vers le futur:

| <b>Mode du futur</b>  |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Ad /Dad</i> + A: aspect non marqué</li> <li>- <i>Ad /Dad</i> + extensif: inaccompli</li> <li>- <i>Ad /Dad</i> + extensif: habituel</li> </ul> |

- un mode du « conditionnel » exprimé par la combinaison de l’auxiliaire du passé « *i-KaT-N* » (il était) et de la particule du futur « *rad* » + V:

| <b>Mode du conditionnel</b>  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>iKaT-N</i> + <i>rad</i> + Aoriste: non marqué</li> <li>- <i>iKaT-N</i> + <i>rad</i> + extensif: inaccompli</li> <li>- <i>iKaT-N</i> + <i>rad</i> + extensif: habituel</li> </ul> |

- un mode impératif

| <b>Mode impératif</b>  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <math>\emptyset</math> + Aoriste: non marqué</li> <li>- <math>\emptyset</math> + extensif: inaccompli</li> <li>- <math>\emptyset</math> + extensif: habituel</li> </ul> |



- un mode participe

| <b>Participe</b>                                      |   |
|---|---|
| <b>Passé-présent</b>                                  | <b>futur</b>                                  |
| - [ <i>i</i> -V préterit- <i>n</i> ]: aspect accompli | - Rad + <i>i</i> -V préterit: aspect accompli |
| - [ <i>i</i> -V extensif- <i>n</i> ]: inaccompli      | - Rad + <i>i</i> -V extensif: inaccompli      |
| - [ <i>i</i> -V extensif- <i>n</i> ]: habituel        | - Rad + <i>i</i> -V extensif: habituel        |

Hebaz insiste sur le rôle joué à la fois par l'aspect grammatical, l'aspect lexical (type du procès) et par le contexte dans la détermination de la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé.

### 3. Conclusion

En somme, pour le berbère, la nature exclusivement aspectuelle du système verbal de base semble acquise depuis longtemps. La diversité des points de vue concerne surtout les oppositions, binaire pour certains, ternaire pour d'autres. Les divergences se situent également au niveau des formes composées, et plus particulièrement au niveau des particules préverbaux associées aux thèmes de base, lesquelles divergent en fonction des dialectes. Voilà quelques exemples:

- La particule « *ad* » semble être commune à tous les dialectes, mais elle présente d'autres variantes. Le dialecte chleuh, contient deux particules: « *rad* » et « *ad* ». La première permet d'exprimer exclusivement le futur alors

que « *ad* » sert à exprimer d'autres valeurs (modales/aspectuelles). « *rad* » résulte du figement du verbe *iri* « vouloir » avec « *ad* ». La particule du futur « *rad* » n'est attestée qu'en tachelhit ; le figement de « *ira ad* » en « *rad* » n'étant pas encore réalisée dans les autres dialectes.

- Dans certains parlers du Rif (Qarya, Aklim) et dans le parler de Figuig (Kossmann, 2000), on trouve à côté de la particule « *ad* » d'autres particules comme « *sa(d)* » et « *xa(d)* ». Kossmann (2000: 137) affirme que le préverbe « *sad/xad* » est probablement la forme abrégée de la phrase *ôxs ad* « falloir que »<sup>85</sup>. L'auteur note également que ces particules désignent une volonté ou un futur certain (Kossmann, 1997: 357).
- la particule de l'aoriste intensif qui exprime la concomitance/actualité est représentée par:
  - « *la* » en kabyle et en tamazight
  - « *ar* » en chleuh
  - « *qa* » en rifain

Cette particule semble obligatoire dans certains dialectes (comme en tamazight, parler de Zayane par exemple), c'est-à-dire que l'aoriste intensif est obligatoirement combiné avec cette particule dans un énoncé minimum, alors qu'elle semble facultative dans d'autres dialectes.

Dans ce chapitre, il a été question des différentes conceptions relatives aux systèmes verbaux de l'arabe marocain et du berbère tamazight. Nous avons passé en revue les différentes valeurs attribuées aux formes verbales dans ces langues. La plupart de ces

---

<sup>85</sup> Chacune des particules *sa(d)* et *xa(d)* a pris l'une des consonnes (x ou s) de la forme verbale *ôxs*.

formes ont été identifiées comme participant à l'expression du présent. Dans le chapitre suivant, nous aborderons les effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte dans le cadre de la Sémantique de la Temporalité de Gosselin, L. (1996-2005).

## Chapitre 4

### **Le berbère tamazight et l'arabe dialectal marocain parlés à Orléans: les effets de sens des formes verbales du " présent " en contexte**

#### **Introduction**

Dans ce chapitre, il sera question des valeurs que peuvent prendre les formes verbales qui participent à l'expression du présent (actuel) dans les corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés à Orléans. Ces formes verbales ont été identifiées dans la deuxième partie de ce travail, où nous avons montré que le type du procès joue un rôle principal dans la détermination de la forme du présent dans ces deux langues:

- lorsque le procès présente une série de changements (activités/accomplissements), c'est la forme verbale de l'inaccompli précédée du préverbe (*ka* (ou *ta*) en arabe marocain et *la* (ou *da*) en berbère tamazight) qui exprime le présent (actuel): [ka+V-inac] et [la+V-inac] ;
- lorsque le procès ne présente pas une série de changements (états/achèvements), c'est la forme du verbe à l'accompli [V-acc] qui exprime cette notion.

Notre tâche ici consiste à identifier les effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte:

- Les effets de sens de la forme [ka+V-inac] / [la+V-inac] des activités et des accomplissements ;
- Les effets de sens de la forme [V-acc] des états et des achèvements.

Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord la démarche adoptée pour dégager ces effets de sens. Nous passerons ensuite à l'identification de ceux-ci, en nous basant sur une observation réelle du fonctionnement de ces formes dans un corpus oral enregistré auprès de locuteurs berbérophones et arabophones marocains résidant à Orléans.

## 1. Démarche

Pour le traitement des effets de sens de ces formes, nous avons adopté le modèle de la sémantique de la temporalité (SdT) de Gosselin (1996 et 2005). Rappelons que dans ce modèle, une valeur en langue<sup>86</sup> est associée à chaque marqueur. Chacun des effets de sens de ce marqueur se laisse déduire de l'interaction de cette valeur en langue avec les valeurs des autres marqueurs du contexte.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le système verbal de chacun du berbère et de l'arabe repose sur une opposition aspectuelle (accompli-inaccompli pour l'arabe et accompli-inaccompli-aoriste pour le berbère). L'aspect est donc marqué grammaticalement dans ces deux langues<sup>87</sup>. En effet, les formes verbales qui participent à l'expression du présent ne codent que des instructions de nature aspectuelle. Dans le modèle de la SdT, l'aspect grammatical est défini comme la relation entre l'intervalle de référence ([I,II]: ce qui est perçu-montré sur l'axe

---

<sup>86</sup> Bien qu'elle constitue l'identité différentielle du marqueur, la valeur en langue n'est pas directement observable hors contexte. Seuls les effets de sens en contexte du marqueur sont observables.

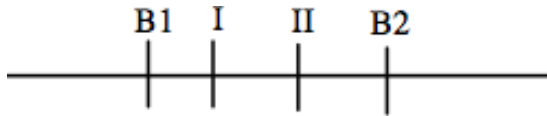
<sup>87</sup> Le temps n'est pas marqué grammaticalement en berbère et en arabe. Il est exprimé syntaxiquement par des circonstanciels, adverbes temporels... Et par le contexte.

temporel) et l'intervalle du procès lui-même ( $[B1, B2]$ )<sup>88</sup>. Ainsi, les formes verbales étudiées codent les instructions suivantes:

**Instructions:**

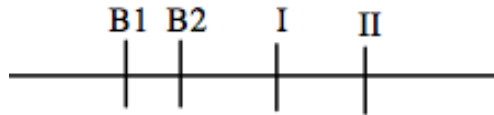
**[V-inac]**

Le procès est présenté sous l'aspect *inaccompli*:  $[B1, B2]$  RE  $[I, II]$  (l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence)



**[V-acc]**

Le procès est présenté sous l'aspect *accompli*:  $[I, II]$  POST  $[B1, B2]$  (l'intervalle de référence est postérieur à l'intervalle du procès):



---

<sup>88</sup> En français, pour déterminer l'aspect marqué par un temps morphologique, on utilise le test de compatibilité avec le circonstanciel [*depuis* + durée], dont on admet qu'il indique le décalage et la distance entre B1 ou B2 et I (la borne du procès étant antérieure à celle de l'intervalle de référence). [*depuis* + durée] est incompatible avec l'aoristique (qui correspond à la coïncidence des bornes:  $[B1, B2]$  CO  $[I, II]$ ) et avec le prospectif (puisque  $[I, II]$  ANT  $[B1, B2]$ ) ; avec l'inaccompli, il indique la distance entre B1 et I, tandis qu'il marque celle de B2 à I avec l'accompli. (Gosselin 1996, Ch 1: 15).

## la et ka<sup>89</sup>

Les préverbes *la* et *ka* expriment la *concomitance* avec un repère d'actualité<sup>90</sup>. La forme verbale [la/ka +V-**inac**] code donc les instructions de l'inaccompli et de la concomitance.

En berbère tamazight et en arabe marocain, les deux formes verbales qui participent à l'expression du présent sont très polysémiques: leurs effets de sens couvrent une multitude de valeurs pouvant se situer dans le présent (1')-(2') et (7')-(8'), le passé (3')-(4') et (9')-(10') ou le futur<sup>91</sup> (5')-(6') et (11')-(12'), que ce soit dans le récit ou dans le discours, dans le monde réel ou fictionnel:

AM: (1') **ka nakel** (daba)<sup>92</sup>

prv manger-je-inac

« *je mange/je suis en train de manger (en ce moment)* »

BT: (2') **la tettax** (dRi)

prv manger-je-inac

« *je mange/je suis en train de manger (en ce moment)* »

AM: (3') *facja lqa-ni* **ka nakel**

Quandil-venir-acc il-trouver-acc moi prv manger-je-inac

---

<sup>89</sup> Et leurs variantes *da* (en berbère) et *ta* (en arabe).

<sup>90</sup> Expression empruntée à Wilmet (1997).

<sup>91</sup> Elles peuvent aussi être atemporelles comme dans les proverbes, vérités générales, etc.

<sup>92</sup> Une partie des exemples (1'-12') ne fait pas partie du corpus recueilli. Les exemples seront présentés en trois niveaux: 1. L'énoncé en arabe ou en berbère 2. Traduction mot à mot 3. Traduction libre. Nous utilisons les abréviations suivantes: acc (accompli), inac (inaccompli), aor (aoriste), part (participe), prv (préverbe), prv-fut (préverbe de futur), prv-pas (préverbe du passé), part-prox (particule de proximité), EL (état libre), EA (état d'annexion), interj (interjection).

« quand il est venu, il m'a trouvé en train de manger »

BT: (4') llig d-idda yufa-(y) i-d **la tettax**

Quandpart-prox - il-venir-acc il-trouver-acc moi part-prox  
prv manger-je-inac

« quand il est venu, il m'a trouvé en train de manger »

AM: (5') fac ijiRa ilqa-nika **nakel**

Quandil-venir-inacprv-fut il-trouver-acc moi prv manger-  
je-inac

« quand il viendra, il me trouvera en train de manger »

BT: (6') adday d-iddu adi-d ya**fla tettax**

Lorsque part-prox il-venir-aor prv-fut moi part-prox il-  
trouver-aor prv manger-je-inac

« quand il viendra, il me trouvera en train de manger »

AM: (7') **3yit** (daba)

Je-être fatigué-acc (en ce moment)

« je suis fatigué (en ce moment). »

BT: (8') **uhelx** (dRi)

Je-être fatigué-acc (en ce moment)

« je suis fatigué (en ce moment). »

AM: (9') kent**3yit** bezzaf, w maqdert c nemci m3-ah

Je-être-acc je-être fatigué-acc beaucoup, et ne je-pouvoir-acc  
pas je-aller-inac avec-lui

« J'étais très fatigué, je n'ai pas pu l'accompagner »

BT: (10') (...) llix **uhelx** ur Rix ad is munx



Je-être-acc je-être fatigué-acc ne pas je-vouloir-acc prv-fut  
avec-lui je-allier-aor

« *j'étais très fatigué, je n'ai pas pu l'accompagner* » /

« *je suis très fatigué, je ne peux pas l'accompagner* »

AM: (11') fel-3ciyya Ra nkun **3yit**

Dans le soirprv-fut je-être-inac je-être fatigué-acc

« *Le soir, je serai fatigué.* »

BT: (12') tad<sup>o</sup>ggadt ad ilixuhelx

Le soirprv-fut je-être-aor je-être fatigué-acc

« *Le soir, je serai fatigué.* »

En effet, pour le traitement de ces formes verbales, nous avons eu recours aux deux notions de **présentation** et de **représentation** telles qu'elles ont été développées dans Gosselin (2005). Ces deux régimes discursifs (présentation et représentation) vont, à notre avis, nous permettre de rendre compte de manière satisfaisante de la diversité d'emplois de ces formes verbales.

Rappelons que le discours de **présentation** suppose la présence des objets et des événements présentés. Il entre en corrélation avec le processus cognitif de perception et sert essentiellement à montrer (diriger l'attention perceptive) et à catégoriser les objets ainsi que les états et les changements qui les affectent au fur et à mesure de leur déroulement temporel (Gosselin 2005: 211): « la temporalité du sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont « couplées » (...) la

présentation<sup>93</sup> se situe perpétuellement dans le présent ». Quant au discours de **représentation**, il prend appui sur le processus cognitif de représentation de ce qui est absent<sup>94</sup>:

La perception est ici l'acte qui place quelque chose sous les yeux comme lui-même en personne, l'acte qui constitue originairement l'objet. Le contraire est représentation (*Vergegenwärtigung*, *Re-Präsentation*) en tant qu'acte qui ne place pas un objet en personne sous les yeux, mais précisément le représente, le place pour ainsi dire en image sous les yeux, même si ce n'est pas précisément sur le mode d'une conscience d'image proprement dite. (E. Husserl, 1964: 57-58)<sup>95</sup>

Pour Gosselin (2005: 212), le discours de représentation « suppose un « découplage » de la temporalité du sujet de celle de l'objet et des événements, qui de ce fait, doivent être linguistiquement situés dans le temps (qui comprend le passé et le futur)».

Dans notre corpus, nous avons distingué quatre types de situations correspondant à quatre types de configurations permettant d'articuler *présentation* et *représentation*:

- 1 - **présentation des objets et événements présents** dans la situation de communication: **temporalités « couplées »** (énoncés au présent actuel pris dans des entretiens en face-à-face ; recette de cuisine en direct où le locuteur présente les événements à mesure qu'ils se déroulent ; communications téléphoniques, etc.) ;

---

<sup>93</sup> Le discours n'est jamais pur de toute représentation, ne serait-ce que la perception est elle-même une forme de représentation (Bouveresse, 1995: 168), cité dans Gosselin (2005: 211-212).

<sup>94</sup> cf. Gosselin 2005, Introduction, § 3.

<sup>95</sup> cité dans Gosselin (2005: 212, note 14)

- 2 - **présentation du contenu d'une représentation** matériellement présente dans la situation de communication (commentaire de photos/images);
- 3 - **présentation du contenu d'une représentation** donnée comme préexistante (même s'il s'agit uniquement d'un effet de discours), mais *absente* de la situation de communication (récit de vie, etc.) ;
- 4 - **simulation de présentation** des objets et des événements. Cette opération suppose le « transport » du sujet (qui se retrouve « en présence » des événements narrés). Cette configuration peut être associée à l'une des situations précédentes.

Toutes ces situations se ramènent à deux grands types de configurations:

- la **présence** des objets et des événements: « temporalités couplées » (présentation) ;
- l'**absence** des objets et des événements: « temporalités découplées » (représentation).

Dans ce qui suit, nous allons identifier les énoncés qui présentent ces deux types de configurations.

## 2. Temporalités « couplées »

Le présent actuel est par excellence le temps de la *présentation*, le temps des temporalités *couplées*. Il correspond au « présent perceptuel »<sup>96</sup>. Ce type de temporalités a été repéré dans les situations de paroles suivantes:

---

<sup>96</sup> (S. Vogleer et W. De Mulder 1998: 216) reprise dans Gosselin (2005: 212, n.15). Gosselin (1996, Ch 3: 33) précise que ce qui distingue l'énoncé de la perception elle-même, c'est que dans l'énoncé, le processus perceptif se trouve

## 2.1. Entretiens en face à face

Ce type de temporalités a été relevé dans les entretiens en face à face, les recettes de cuisines en direct, les appels téléphoniques, etc.:

### Arabe dialectal marocain<sup>97</sup>:

(1) SM: w cnu hyya had el-luRa bac ka thder m3aya daba cnu ka ysmiw-ha

*« Et quelle est cette langue, comment appelle-t-on cette langue dans laquelle vous vous exprimez ? »*

AB: **ka nhedrm3ak** b ed-darija el-mRribiya (001A)

**prv je-parler-acc** avec toi en ddarija marocaine

*« Je te parle en ddarija marocaine. »*

(2) SM: *ila gelt lik cnu ka tedir daba f had el-lhda*

*« Si je te demande qu'est-ce-que tu es en train de faire maintenant, en ce moment ? »*

AB: ana cnu **ka ndir** f had el-lhda **ka nhder** euh euh el-3arabiya ed-darija lli tlebti menni n- euh euh [rire] (001A)

Moi ce que **prv je-faire-inac** en ce moment **prv je-parler-inac** (euh euh) l'arabe ddarija que tu-demander-acc de moi (...)

---

libéré de l'exigence de la présence. La perception impose la présence (ici-maintenant) de l'objet perçu, i.e. la manifestation ici-maintenant de son existence phénoménale ; l'énoncé donne à voir l'objet (qu'il re-présente) à un endroit et à un moment choisis par l'énonciateur, qui décide de parler de « ce moment-là » (correspondant à l'intervalle de référence), et dans un monde qui peut être aussi bien imaginaire et contrefactuel que réel.

<sup>97</sup> Seules les réponses données par les enquêteurs seront analysées. Les questions posées par l'enquêté (SM) ne seront présentées que pour situer les réponses. En effet, les questions seront accompagnées d'une traduction générale mais pas d'une traduction mot à mot.

« *Moi, qu'est-ce que je suis en train de faire en ce moment ? Je suis en train de parler en arabe ddarija, ce que tu m'as demandé de faire (...)* »

**Berbère tamazight:**

(3) SM: mc am nnix ma-ay tggat dRi

« *Si je te demande qu'est-ce-que tu es en train de faire maintenant ?* »

ME: (...) **la am tqqisx** aynnaizrin kul (...) (002B)

**prv** à toi **je-raconter-inac** ce que il-passer-part tout

« *Je suis en train de te raconter tous ce qui est passé (...)* »

(4) ME: iwa dRi lhmdu li-llah **tedjiwn** i3ban **tedjiwn** euh lktub **tedjiwn** (...) dRi kul-ci **illa** (...)

Alors maintenant Dieu soit loué **elle-être rassasié-acc** les vêtements **elle-être rassasié-acc** (euh) les livres **elle-être rassasié-acc** (...) maintenant toute-chose il-exister-acc

« *Alors maintenant, Dieu soit loué, on ne manque de rien, vêtements, livres... on a tout ce qu'il faut (...)* »

(5) (...) awd nnta **la itgga** can l-formation ad i3llem ca n ssni3t (002B)

aussi lui **prv il-faire-inac** quelque de une formation prv-fut il-apprendre-aor quelque de un métier

« *Lui aussi fait une formation pour apprendre un métier.* »

Dans ces énoncés, l'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle de l'énonciation. Les temporalités du sujet et celles des objets et des événements sont « couplées ». Les procès « **ka nhedr** » (je parle/je suis en train de parler), « **ka ndir** » (je fais/ je suis en train de faire) et « **la tqqisx** » (je raconte/ je suis en train

de raconter) et « *la itgga* » (il fait/ il est en train de faire) ont pour configuration une série de changements ; ce sont des activités: le présent est donc exprimé par la forme [la/ka + **V-inac**]. Ces procès se présentent sous l’aspect *inaccompli*. Dans l’énoncé (4), par contre, c’est la forme de l’accompli [**V-acc**] qui exprime le présent car le procès a pour configuration une absence de changements ; c’est un état. En effet, ce sont les formes verbales « *tedjiwn* » (être rassasiée) et « *illa* » (être), conjuguées à l’accompli, qui rendent le présent actuel.

## 2.2. Recettes de cuisine en direct

Les temporalités « couplées » se retrouvent également dans les recettes de cuisine présentées en direct. Dans ce type de discours, le dire du locuteur coïncide généralement avec le faire:

### Arabe marocain:

(6) SM: acnu ka tediri daba acnu bRiti tetyyebi

*Qu’est-ce que tu es en train de faire maintenant, que veux-tu préparer ?*

ME: daba bRit ndir el-bstila

Maintenant je-vouloir-accje-faire-inac la pastilla

« *Maintenant, je veux préparer la pastilla* »

dabaha hya ed-djaja **nRsel-ha**

Maintenant voilà-elle la poule je-nettoyer-inac elle

« *Maintenant, voilà le poulet, je vais le nettoyer.* »

hani daba **ka nRsel-ha** (...) euh **kmlt-ha** (...) ndir li-ha lmlha  
 (...) euh hani daba Radi nhz nkt3 neneqqi el-bsla (...)

Voilà-moi maintenant **prv je-nettoyer-inac** elle (...) euh  
**je-terminer-acc** elle (...) je-faire-inac à elle du sel (...) euh

voilà-moi maintenant prv-fut je-prendre-inac je-couper-  
inac je-éplucher-inac les oignons

« *Maintenant je suis en train de le nettoyer (...) je l'ai  
terminé (...) je vais le saler (...) maintenant je vais prendre  
les oignons, les éplucher et les couper (...)* »

hani ka nenqqi lbsla (...) w hani daba ka nqtte3 el-bsla b  
wehda wehda

Voilà-moi **prv je-éplucher-inac** les oignons (...) et voilà-moi  
maintenant prv je-couper-inac les oignons avec une une

« *Je suis en train d'éplucher les oignons (...) maintenant  
je suis en train de les couper l'une après l'autre.* »

hani jebt el-kukut nermi fi-ha el-3trya (...) hana daba ka n-  
hani rmit-hum f el-kukut (...) hani daba d- **c3elt** 3liha (...) (023A)

voilà-moi **je-apporter-acc** la cocotte je-jeter-inac dans-  
elle les ingrédients (...) voilà-moi prv (n-) voilà-moi **je-  
jeter-acc** eux dans la cocotte (...) voilà-moi maintenant (d-  
) **je-allumer-acc** sur elle (...)

« *Je prend la cocotte, je vais y mettre les ingrédients (...)  
je suis en train de... je les ai mis dans la cocotte (...)  
j'allume la gazinière (...)* »

Dans la séquence d'énoncés (6), l'enquêtée est en train de  
préparer une recette de cuisine (la pastilla) qu'elle présente au fur  
et à mesure. En effet, les temporalités du sujet, des objets et des  
événements sont couplées. L'intervalle de référence coïncide  
avec l'intervalle de l'énonciation ce que montre l'emploi fréquent  
du présentatif « ha » (voilà) et du circonstanciel « daba »  
(maintenant, en ce moment), de hakkak/ hakda (comme ça), etc.

Toutefois, la forme du présent, comme nous l'avons précisé plus haut, diffère selon le type du procès:

- lorsque le procès a pour configuration une série de changements (activités / accomplissement): c'est la forme [ka + **V-inac**] qui rend le présent actuel, ex.: « ka nRsel » (je nettoie / je suis en train de nettoyer) ; « ka neneqqi » (j'épluche / je suis en train d'éplucher) ; « ka nqette3 » (je coupe / je suis en train de couper) ;
- lorsque nous avons un changement atomique/ ponctuel (achèvements): c'est la forme de l'accompli [**V-acc**] qui rend le présent, ex.: « jebt » (j'ai apporté) ; « rmit » (j'ai mis) ; « c3elt » (j'ai allumé).

### **Berbère tamazight:**

(6) BZ: (...) dRi ha ha han **illa** Rurx (...) uksumad aksum n lRnmi (...)

Maintenant voilà **il-existe-acc** chez-nous EA-viande EL-viande de l'agneau (...)

« *Maintenant, voilà, nous avons de la viande d'agneau (...)* »

ddix ad ad zziks bbix dRi can id lmursu (...)

Je-aller-acc prv-fut de-lui je-couper-aor maintenant quelque-de les morceaux (...)

« *Maintenant je vais en couper quelques morceaux (...)* »

**ad bbix** dRi hayi **da tbbix** hakkak (...)

prv-fut je-couper-aor maintenant voilà-moi **prv je-couper-inac** comme ça (...)



« (me voilà /) je suis en train de couper, comme ça ! (...) »

dRi **bbix** rb3a n-id lmursu n euh n uksum n lRnmi ad ten sirsx  
g ṭtajin (...)

Maintenant **je-couper-acc** quatre de les morceaux de  
(euh) de EA-viande de agneau prv-fut eux je-poser-aor  
dans le tajine

« maintenant j'ai coupé quatre morceaux de viande  
d'agneau, je les mets dans le tajine (...) »

(...) dRi lbutta sttawil ad t-nssiR hat **ssiq** dRi lbutta hayi **ssiq-**  
t (...)

Maintenant la gazinière doucement prv-fut elle je-allumer-  
aor voilà **je-allumer-acc** maintenant la gazinière voilà-  
moi **je-allumer-acc** elle (...)

« Maintenant, attend, je vais allumer/j'allume la  
gazinière, voilà je l'ai allumée, maintenant j'ai allumé la  
gazinière (...) »

(...) **ad zaydx** dRi yut n snat n tRnjawin n zzit tabldit

**Prv-fut je-ajouter-aor** maintenant une de deux de les  
cuillères de l'huile d'olive

« Maintenant je rajoute deux cuillères d'huile d'olive. »

zzit tabldit **da** as **takka** yut n (euh yut n euh n) en-neRma  
iziln bzzaf han yut han tissnat hakkak a(d) nhrrec dRi (...)

L'huile d'olive **prv** à lui **elle-donner-inac** une de (euh une  
de euh de) goût il-être bon-part beaucoup voilà une voilà  
la deuxième comme ça prv-fut on-remuer-aor maintenant  
(...)

« *L'huile d'olive lui donne un très bon goût, voilà une (cuillère), la deuxième, comme ça, on va remuer maintenant.* »

a(d) n3dl i wʒalim (...) a(d) nasy attayn n rb3a n tʒalimin mc nufa aʒalim umlil ag ziln i-ʧtajin (...)

Prv-fut nous-préparer-aor aux EA-oignons (...) prv-fut nous-prendre-aor environ de quatre de oignons si nous-trouver-acc EL-oignons blancs qui être bon pour le tajine (...)

« *Nous allons préparer les oignons, nous allons prendre environ quatre oignons, si on trouve des oignons blancs, ils sont meilleurs pour le tajine (...)* »

mc **mzzyynt da ten-nggar g ʧtajin llant mument (...)**

**Si elles-être petites-accprv elles nous-jeter-inac dans le tajine elles-exister/être-acc elles-être entières-acc (...)**

« *si ils sont petits, on les met entiers.* »

**ad asix lmqrac hayi fr̥req ad diks fr̥req (...)**

**Prv-fut je-prendre-aor** la bouilloire voilà-moi je-verser-acc **prv-fut** dans lui **je-verser-aor (...)**

« *je prend la bouilloire, je verse dedans (...)* »

**hakkak han ʧtajin dRi illa da yrkkem**

Comme ça voilà le tajine maintenant **il-être-acc prv il-bouillir-inac**

« *Voilà le tajine, maintenant, est en train de bouillir.* »

Dans les recettes de cuisine en direct, nous avons constaté que le locuteur ne se contente pas de sélectionner l'une des phases (préparatoire, initiale, médiane...) d'un procès pour en faire l'objet de la prédication (Tournade 2004: 23), mais sélectionne

plusieurs phases du procès l'une après l'autre en commençant par la phase préparatoire, dans la plupart des cas, et en terminant par la phase résultante, comme en témoigne la séquence d'énoncés (7). Un exemple des phases sélectionnées par le locuteur est présenté dans le tableau suivant:

| Phase <b>préparatoire</b>                                     | <b>médiane</b>   | <b>résultante</b>  |
|---|--|--|
| <b>ad bbix</b> (ad + Aoriste)<br><i>je vais <b>couper</b></i> | <b>da tebbix</b> (da/la +<br>inac)<br><i>je suis en train de<br/><b>couper</b></i> | <b>bbix</b> (acc)<br><i>j'ai (fini de<br/><b>couper/ coupé</b></i> |

Gosselin (2009: 1) considère « 'l'aspect de phase', sous lequel est présenté un procès (état ou événement), comme le résultat d'une opération de *sélection* d'une partie (phase) du *temps constitutif* de ce procès ». L'auteur précise que cette opération est nécessairement complémentaire du « repérage temporel », suivant en cela Brunot (1922: 440), qui indique que, ce n'est pas le procès pris globalement qui se trouve temporellement localisé, mais seulement la partie qui en est sélectionnée.

La structure phasale du procès englobe, en plus du découpage classique de 'l'aspect interne' en trois phases (début, milieu, fin), les phases préparatoire et résultante du procès<sup>98</sup>. On obtient donc

---

<sup>98</sup> Ce que Borillo (2005: 67) nomme «l'aspect externe» (phases préparatoire et résultante), par opposition à «l'aspect interne» (début, milieu, fin).



et l'état résultant sont sélectionnés<sup>102</sup>, comme en témoignent les séquences d'énoncés suivantes (prise dans (6) et (7)):

(7) hani jebt el-kukut **nermi** fi-ha el-3trya (...) hani **rmit-**hum f el-kukut (...) hani daba d- **c3elt** 3liha (...) (023A)

« *Je prends la cocotte, je vais y mettre les ingrédients (...) je les ai mis dans la cocotte (...)* »

(8) dRi lbutta sttawil **ad t-nssiR** hat **ssiq** dRi lbutta

« *Maintenant la gazinière, attend on va l'allumer, voilà j'ai allumé maintenant la gazinière.* »

Dans ces séquences, la forme verbale [**ad** + Aoriste] exprime la phase préparatoire à la culmination: le locuteur annonce l'action qu'il va accomplir et passe immédiatement à l'acte avant même de terminer la parole. En effet, la *borne finale* du procès « ad nssiR » (on va allumer/on allume)/ « nermi » (je vais mettre) constitue la *borne initiale* de l'entrée dans l'état résultant « ssiq » (j'ai allumé) / « rmit » (j'ai mis). Ainsi, les formes [**ad** + Aoriste]/ [(**Ra/Radi** +) inac], qui expriment généralement le futur, peuvent participer à l'expression du présent actuel lorsque la borne initiale du procès coïncide avec le moment de l'énonciation.

Concernant la séquence [**ad** + Aoriste] en berbère (kabyle), A. Mettouchi (2002: 340) avance qu'elle peut avoir un emploi *générique* dans les recettes, modes d'emploi, etc. Elle précise que « cette valeur apparaît dans les contextes où un locuteur explique à un autre la façon de réaliser un acte, ou plus généralement une série d'actes, orientée vers la réalisation d'un objet fini, matériel ou immatériel ». L'auteur affirme que les étapes de réalisation en

---

<sup>102</sup> Un procès ponctuel ne laisse pas observer son aspect interne car ses bornes se situent presque au même moment, mais s'il est « dilaté » l'aspect interne réapparaît.

question ne sont pas associées à un moment précis et qu'elles peuvent être réitérées et reproduites. Elle ajoute:

L'absence d'ancrage référentiel, qui fait de ces actes des indications plus que des actions, nous ramène à la dimension de potentialité, de virtualité (...) Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant d'actes totalement détachés de toutes situations: leur réalisation est envisagée, il ne s'agit pas simplement de mentionner des concepts, mais bien de construire des prédications complètes, qui sont en quelque sorte en attente d'actualisation (*Ibid.*: 341).

Cela peut être vrai pour les recettes que le locuteur présente oralement. Mais pour les recettes en direct, où le locuteur annonce et exécute en même temps, la forme verbale du futur en berbère tamazight ([*ad* + Aoriste]) est employée en termes d'intentionnalité: l'aspect intentionnel des actions correspond à la tâche que le locuteur est sur le point de réaliser /commence à réaliser. C'est le cas également de la forme de l'inaccompli (associée ou non à ***Ra/Radi***) à valeur futurale en arabe marocain comme dans l'exemple suivant (pris dans (6)):

(...) ***ndir liha lmlha mn daxl u nhtteha*** (...) *euh hani daba*  
***Radi nhz nkt3 neneqqi el-bsla*** ;

« (...) *je vais le saler* (...) *maintenant je vais prendre les oignons, les éplucher et les couper* (...) »

Les formes verbales en gras, (V-inac) et (***Ra/Radi*** + V-inac), qui servent normalement à exprimer le futur en arabe marocain, sont localisées, dans cet énoncé, au présent absolu. Le locuteur annonce et exécute immédiatement, avant même de terminer l'énoncé.

Ainsi, les trois formes du berbère tamazight [*ad* + Aoriste], [***la/da*** + inac], [V-acc] peuvent exprimer le présent actuel

respectivement lorsque l'une des phases, préparatoire, médiane ou état résultant, est sélectionnée et qu'elle se trouve temporellement localisée au présent absolu. De même pour les formes [(**Ra/Radi**) + inac], [**kalta** + inac], [V-acc] en arabe marocain. Dans les recettes en direct, ces formes indiquent la *présentation* des objets et événements présents dans la situation de communication: il s'agit donc des temporalités « couplées ».

### 2.3. Communications téléphoniques

Ce type de temporalités a été relevé également dans certaines communications téléphoniques que nous avons enregistrées. Soit les exemples suivants:

(9) FB: allo allo allo eh **ka nsme3** (...)

Allo oui prv je-écouter-inac (...)

*« Allo, oui je t'écoute »*

Ila ra-ni 3nd Rachida f ed-dar daba (...) u finu euh finu mca

Non voir-moi chez Rachida dans la maison maintenant (...) et où-lui (euh) où-lui il-partir-acc

*« Non, je suis chez Rachida (maintenant) (...) et il est où (lui) ? Il est parti ? »*

(10) ntell mn el-balkun hit el-balkun **ka ytell** 3l l-marché (...)

Je-regarder-inac du balcon parce que le balcon **prv il-regarde-inac** sur le marché (...)

*« Je vais jeter un coup d'oeil du balcon, le balcon a une vue directe sur le marché (...)»*

bellati **Ra nħell** had ec-cerjem wa wa ma **ban** li walu

Attends **prv-fut je-ouvrir-inac** cette fenêtre interj **il-apparaître-acc** à moi rien

« Attends ! j'ouvre le balcon, (interj: wa) je ne le vois pas ! »

(11) oh **ta yban** liya kulci mn hnaya (...) ha huwa **ta yban** liya euh ha huwa wahd ha wahd **ta ybi3** ac dakci **ka ybi3** lhwayj (018A)

Oh **prv il-apparaître-inac** à moi toute chose de ici (...) voilà lui **prv il-apparaître-inac** (euh) voilà lui un voilà un **prv il-vendre-inac** c'est quoi ça **prv il-vendre-inac** les vêtements

« Oh ! Je vois tout d'ici (...) je vois quelqu'un qui vend... quoi ? Il vend des vêtements. »

(12) ME: (...) iwa cwi iwa hat **da itnyuddu** yaRul **da ysawal** cwii (...)

(interj) un peu (interj) voilà-le **prv il-marcher-inac** il-devenir/commencer à-acc **prv il-parler-inac** un peu(...)

« (...) un peu, il (le bébé) est en train de marcher (piétiner), il a commencé à parler un peu (...) »

Dans les séquences d'énoncés (9-12), les sujets, les objets et les événements sont présents dans la situation de communication. L'intervalle de référence ([I,II]) est simultané avec le moment de l'énonciation ([01,02]): [I,II] SIMUL [01,02], ce que montre l'utilisation des circonstanciels temporels comme *daba* « maintenant » ; des présentatifs *ha-ni* , *ha-huwa* « voilà-moi/lui: me/le voilà » et *ra-ni* « voir-moi, litt. ») ; des déictiques *mn hna* « d'ici », *dakci* « cela/ça ».

Comme nous l'avons signalé plus haut, les formes verbales diffèrent selon que la phase (du procès) sélectionnée est préparatoire, médiane ou état résultant. Pour la phase



préparatoire, c'est la forme nue de l'inaccompli, accompagnée ou non de la particule *Ra* (/Radi), qui est employée en arabe: [(Ra +) V-inac] (en berbère c'est la forme [ad + Aoriste] qui est employée dans ce cas (voir *supra*)). Pour la phase médiane (déroulement du procès), c'est la forme composée du préverbe et du verbe à l'inaccompli ([ta/ka + inac] en arabe marocain et [la/da + inac] en berbère) qui est employée (ex: ka nsme3, ka ytell, ta yban, ta/ka ybi3, da itnyuddu). Quant à l'état résultant, il est rendu par le verbe à l'accompli [V-acc]. Ce fait peut être illustré par le verbe **ban** (apercevoir, apparaître, etc.) qui apparaît ici sous les deux formes, [V-acc] ou [ta + inac], selon la phase sélectionnée:

- Dans (10), le locuteur utilise **ban**, à l'accompli, lorsque c'est la partie de l'état résultant qui se trouve temporellement localisée ;
- Dans (11), il emploie la forme **ta yban** car c'est la phase médiane du procès qui est sélectionnée.

Dans l'énoncé (11), la forme *ta/ka ybi3* s'accompagne d'une catégorisation approximative qui se précise au fur et à mesure que la scène est « découverte »<sup>103</sup>. C'est une forme de validation « en direct »<sup>104</sup>, comme en témoigne l'exemple suivant (pris dans (11)):

(...) ha hwa wahd ha wahd ta ybi3 ac dakci ka ybi3 lhwayj  
(018A)

« [je vois tout d'ici] je vois quelqu'un qui vend, **quoi**  
(**qu'est-ce qu'il vend**)? Il vend des vêtements.»

En somme, toutes ces formes verbales ([ad + Aoriste], [(Ra +) V-inac], [ta/ka + inac], [la/da + inac] et [V-acc]) peuvent

<sup>103</sup> Gosselin (2005: 213)

<sup>104</sup> H. Portine (1998: 155), cité dans Gosselin (2005: 213).

participer à l'expression du présent actuel, et ce lorsque le procès (ou la phase sélectionnée du procès) est localisé(e) temporellement au présent absolu.

En effet, le choix de l'une ou l'autre forme dépend de la phase sélectionnée. Les trois phases: préparatoire, médiane et état résultant semblent grammaticalisées aussi bien en berbère tamazight qu'en arabe marocain: elles sont exprimées par les formes verbales de base. Cependant, pour sélectionner la phase initiale et finale, on utilise respectivement les auxiliaires *bdu/bda* et *kmmel/cmmel* associés à la forme de l'inaccompli pour les premiers et au nom d'action pour les seconds, comme présenté dans le tableau suivant:

| <b>Structure phasale du procès</b> |                |                      |                |                    |                |
|------------------------------------|----------------|----------------------|----------------|--------------------|----------------|
|                                    | Préparatoire   | Initiale             | Médiane        | Finale             | État résultant |
| <b>Berbère tamazight</b>           | [ad + Aoriste] | bdu + [la/da + inac] | [la/da + inac] | cmmel + N d'action | [V-acc]        |
| <b>Arabe marocain</b>              | [(Ra+) V-inac] | bda + [ta/ka + inac] | [ta/ka + inac] | kmmel + N d'action | [V-acc]        |

Après avoir présenté des exemples où les temporalités du sujet, des objets et des événements sont couplées, nous allons passer à ceux où elles divergent.

### 3. Temporalités « découplées »

Ce sont des configurations où la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont « découplées ». On est donc au niveau de la *représentation*, qui consiste à rendre présentes les choses absentes. Avec le discours de représentation, le temps de la narration est indépendant de celui des événements narrés<sup>105</sup>. Nous avons dégagé plusieurs types de situations:

- des séquences d'énoncés présentant l'itération ou l'habitude ;
- des récits de vie ;
- des commentaires/description de photos (où le locuteur est amené à décrire/commenter des images) ;
- des recettes de cuisine que le locuteur présente oralement.

#### 3.1. Formes du présent à valeur itérative ou habituelle

Le corpus recueilli présente des séquences où l'enquêté parle de ses habitudes ou d'un certain nombre d'événements itératifs. Pour exprimer l'itération ou l'habitude en arabe marocain, c'est la forme verbale composée du préverbe et du verbe à l'inaccompli ([*ka/ta+V-inac*]) qui est utilisée quel que soit le type du procès, ce que montrent les séquences d'énoncés suivantes:

##### *Arabe marocain:*

(13) SM: tqder t- euh tuwsef liyya nhar d el-xdma 3ndek kki ta yduz (...)

Pouvez-vous me parlez d'une journée type de travail ?

---

<sup>105</sup> Gosselin (2005: 212).

AB: ka- mlli **ka nfiq** f es-sbah (ka t- euh) **ka tdwwec ka tfter ka tlbes** ka t- euh bon **ka txurj ka tji** l el-xdma hnaya **ka tbqa** hnaya f el-xdma hna f el-biru wlla **ka tmci** 3awed-tani l-lliqa'at

(prv) quand prv je-se réveiller-inac dans le matin (prv euh) prv je-se laver-inac prv je-prendre le petit déjeuner-inac prv je-s'habiller-inac (prv euh) bon prv tu-sortir-inac prv tu-venir-inac au travail ici prv tu-rester-inac ici dans le travail ici dans le bureau ou prv tu-partir-inac encore une fois aux rencontres (...)

« *Quand je me réveille le matin, je me lave, je prends le petit déjeuner, je m'habille, bon, je viens au travail ici, je reste au bureau ou je pars encore faire des rencontres (...)* »

**ka tušel** es-setta es-seb3a et-tmnya d el-3ciyya 3ad **ka tkmmel** el-xdma hnaya aranna el-macari3 ktira kimma cefti euh euh mn be3d **ka tkun** jtima3at (...)

**prv elle-arriver-inac** six, sept, huit (heures) du soir 'revenir' **prv tu-terminer-inac** le travail ici 'donnez-nous' les investissements être nombreux comme tu-voir-acc (euh euh) de après **prv il-être-inac** des réunions (...)

« *Ce n'est qu'à six, sept ou huit heures du soir que je termine le travail ici, parce qu'il y a, comme tu as vu, beaucoup de projets et de réunions (...)* »

(...) b3d el-mrrat **ka tedxul** l ed-dar **ka tlqa** et-tna3c diyal el-lil u en-nas n3sat u lwlad n3su b3d el-mrrat **ka tedxul** bkri u **ka tgles** m3a wliatk hakda **ka tfreh** bihum euh **ka yfrhu** bik htta huma mlli **ka ycfuk** daxel walakin Raliban Raliban (...) (001A)

Certaines fois **prv tu-entrer-inac** à la maison **prv tu-trouver-inac** douze heures de la nuit et les gens ils-dormir-acc et les enfants ils-dormir-acc certaines fois **prv**

**tu-entrer-inac** tôt et **prv tu-rester-inac** avec tes enfants comme ça **prv tu-être content-inac** de eux (euh) **prv ils-être content-inac** de toi aussi eux quand **prv ils-voir-inac** toi il-entrer-part mais souvent souvent (...)

« (...) *Parfois je rentre à la maison à minuit, tout le monde dort, les enfants dorment ; et parfois je rentre un peu tôt et je profite de la soirée avec mes enfants. Ils sont très contents chaque fois je rentre tôt, mais le plus souvent (...)* »

En berbère tamazight également, c'est la forme verbale composée du préverbe et du verbe à l'inaccompli ([*la/da+V-inac*]) qui est utilisée. Toutefois, lorsqu'il y a succession de procès, seul le premier verbe se présente sous la forme [*la/da+V-inac*] (verbes en gras), les verbes qui suivent sont à l'aoriste<sup>106</sup> (verbes soulignés dans (14)). L'aoriste exprime ici une idée de séquentialité qui se caractérise par une succession d'événements ou de situations, ce qui donne un effet de rapidité:

---

<sup>106</sup> Etymologiquement, aoriste signifie indéfini ou imprécis (qui n'a aucune valeur propre à lui même). Bentolila (1981: 116) le considère comme la « forme nue » du verbe, c'est à dire qu'il n'exprime aucune valeur temporelle, aspectuelle ou modale. Il n'exprime que le sens pur du verbe. Autrement dit, le thème d'Aoriste nous permet de distinguer entre deux formes verbales qui ont la même racine consonantique: à partir d'une même racine consonantique comme *s* par exemple nous pouvons distinguer à l'aoriste plusieurs formes verbales distinctes: *asi* « prendre » ; *as* « convenir » ; *asu* « tousser ». L'aoriste est souvent considéré comme la forme « non marquée » (Basset (1952: 14), Penchoen (1973: 42), Galand, (1977: 298) entre autres), de ce fait polyvalente et déterminée par le contexte. Il ne peut apparaître seul dans un énoncé. Il est soit précédé de la particule *ad* pour exprimer une valeur futur, modale ou « complémentaire », selon le contexte, soit précédé par une autre forme verbale « marquée » pour revêtir la valeur conférée par cette dernière. Ce qui explique la dépendance syntaxique de l'aoriste de la forme verbale qui le précède et la dénomination d'« enchaîné » par laquelle F. Bentolila et d'autres berbérissants ont l'habitude de le désigner.

## Berbère tamazight:

(14) SM: matta la3yad n euh n ntmazirt nna tggam dad g l3id

Quelles sont les fêtes du pays que vous célébrez ici (à Orléans) ?

EM: iwa **illa** l3id amzyan euh **la ntgga** lfdur ng l- euh euh bucyyar ng lhlwa ng lmskuta ng euh euh euh rmdan dix **la ntgga** ec-cbbakiya ng zmmita iwa ncujid aynna s fdder miden

Alors il-être-acc 'l3id' petit (euh) **prv nous-faire-inac** le petit déjeuner nous-faire-aor (euh euh) les crêpes nous-faire-aor les gâteaux nous-faire-aor le cake nous-faire-aor (euh euh) ramadan aussi **prv nous-faire-inac** la 'chebbakia' nous-faire-aor la 'zemmita' alors nous-préparer-aor ce dont ils-petit-déjeuner-inac les gens

*« alors, le 'petit 3id' on prépare le petit déjeuner, on prépare des crêpes, des gâteaux, du cake ; pendant le ramadan, on prépare la 'chebbakia', la 'zemmita': on prépare le petit déjeuner. »*

(...) euh euh euh mad g tmazirt **la netjma3** d ilussan d tlusin d warraw-nsen iwa id dad **la ntetta** Ras nukni d waraw-nex can wadjar imci dix **la ntmRra** in- ingr-ax **la-asn nqqar njm3** ass dnin dix Rrin-ax (...)

(euh) 'pour ce qui est de' dans le bled **prv nous-se rassembler-inac** avec les beaux-frères et belles-soeurs et leurs enfants, alors ici **prv nous-manger-inac** que nous et nos enfants quelques voisins comme ça ; aussi **prv on-s'inviter-inac** entre-nous **prv** à eux **nous-inviter-inac** nous-se rassembler-aor ; jour autre aussi ils-inviter-inac à nous (...)

« Au pays on se réunit avec nos beaux-frères et belles-soeurs et leurs enfants, mais ici on mange seuls avec nos enfants ; avec quelques voisins, on s'invite, un jour chez nous, un autre jour chez eux (...) »

(15) EM: **la sawalx** nk d uryaz **ddima** s tmaziRt iwa d ca umaziR mc Rirx d-idda iwa lmuhim **nssen** i-ta3rabt **nssen** i-tmaziRt mc d-idda wa3rab **la-as nsawal** s ta3rabt idda-d umaziR **la-as nsawal** s tmaziRt (...)

**prv je-parler-inac** moi avec EA-homme toujours en berbère, alors avec quelque berbère si chez nous part-prox il-venir-acc, alors l'essentiel **nous-connaître-acc** à l'arabe **nous-connaître-acc** à berbère si part-prox il-venir-acc EA-arabe **prv** à lui **nous-parler-inac** en arabe il-venir-acc part-prox EA-berbère **prv** à lui **nous-parler-inac** en berbère (...)

« Je parle toujours avec mon mari en berbère et aussi avec les berbères qui viennent chez-nous ; on connaît l'arabe et le berbère ; on parle arabe avec les arabes et berbère avec les berbères qui viennent (...) »

Dans les séquences d'énoncés (13), (14) et (15), les formes verbales [ka+V-inac] et [la+V-inac] (et celle de l'aoriste dépendant syntaxiquement de cette dernière) ont pour effet de sens l'itération ou l'habitude. Elles indiquent la *présentation du contenu d'une représentation déjà là*: les habitudes du locuteur. Il s'agit donc du contenu d'une représentation préexistante, dans la mesure où les procès sont répétés ou fréquentatifs, ce dont témoigne l'utilisation de l'adverbe **Raliban** « (très) souvent » dans (13) et **ddima** « toujours » (15).

Cependant, même sans l'utilisation d'adverbes ou d'expressions adverbiales fréquentatifs, les formes verbales

[ka+V-inac] et [la+V-inac] expriment l'habitude par elles-mêmes la plupart du temps. Précisons que la forme de l'inaccompli en berbère est généralement appelée « *forme d'habitude* ». L'habitualité est-elle marquée morphologiquement dans les formes de l'inaccompli en berbère ? Cette forme, appelée également « aoriste intensif », est une forme anciennement dérivée à partir de celle de l'aoriste simple (A)<sup>107</sup>:

A: *γrs* « égorger » Inac.: *γrrs* « égorger régulièrement »

A: *mun* « accompagner » Inac.: *ttmun* « accompagner souvent »

A: *sawl* « parler » Inac.: *sawal* « parler souvent »

A: *gn* « dormir » Inac.: *ggan* « dormir régulièrement »

A: *kk* « passer » Inac.: *ttkka* « passer régulièrement »

A: *ffey* « sortir » Inac.: *teffy* (inac.) « sortir habituellement »

L'inaccompli en berbère est intrinsèquement itératif, dans la mesure où la flexion thématique véhicule une notion de quantification<sup>108</sup>. Il est conçu comme une succession de procès identiques et non comme un procès unique. Son effet de sens typique serait donc celui de l'inaccompli habituel. Et ses effets de sens non typiques seraient ceux où les instructions des autres

---

<sup>107</sup> Les procédés de formation de la forme de l'inaccompli en berbère sont traités dans la deuxième partie. L'inaccompli ou l'aoriste intensif est formé à partir de l'aoriste simple par plusieurs procédés comme la gémination d'une consonne, la préfixation de *tt-*, l'insertion d'une voyelle ou la combinaison de deux procédés.

<sup>108</sup> Certains verbes véhiculent de par leur sémantisme interne cette notion de quantification, comme par exemple le verbe *assu* «tousser» (forme aoriste du verbe) qui exprime sous sa forme inaccomplie (*ttasu* «tousser régulièrement») une double quantification à la fois inhérente au sémantisme du verbe lui-même et aussi au schème de l'inaccompli (flexion thématique), ici *tt-V*.



marqueurs de l'énoncé entrent en conflit avec celles de cette forme, i.e. expriment un procès unique.

Rappelons que dans le modèle de la SdT (Gosselin, 1996), l'itération<sup>109</sup> est conçue comme un type de procès complexe, lui-même composé d'une **série de procès** semblables (qui a le statut d'une série de changements). En effet, lorsque les instructions codées par les marqueurs de l'énoncé indiquent qu'il s'agit d'un procès unique/singulier, le conflit entre instructions (celles de la forme de l'inaccompli et celles des autres marqueurs de l'énoncé) est résolu par la déformation du procès complexe (composé d'une série de procès semblables) en un procès simple ayant pour configuration une série de changements. Et la valeur de *l'inaccompli* qui portait sur l'ensemble de la série de procès vue dans son déroulement se trouve reportée sur le procès simple qui se présente sous l'aspect *inaccompli*.

En effet, chaque fois que la forme de l'inaccompli renvoie à un procès unique, celui-ci se présente sous forme d'une série de changements (i.e. à des activités/accomplissements). Ce que confirme le fait qu'avec les états (situation stable sans changement interne) et les achèvements (qui présentent un changement atomique (ponctuel)), la forme de l'inaccompli exprime toujours l'itération ou l'habitude. Et pour exprimer le présent actuel, ces deux types de procès se présentent sous l'aspect accompli<sup>110</sup>. En effet, comme nous l'avons expliqué, pour le présent actuel de ces deux types de procès, ce qui est accompli c'est la borne initiale [B1] des états, i.e. l'entrée dans l'état ; et la borne finale [B2] des achèvements, i.e. l'entrée dans l'état résultant.

---

<sup>109</sup> L'itération est traitée dans le *Chapitre 2*, §4.

<sup>110</sup> Cf. *Partie 2*.

### 3.2. Récit de vie

Dans une partie de notre corpus, le locuteur est incité à construire un récit de soi (récit de vie). A la différence du récit construit dans une situation monologique ou dans une écriture autobiographique, où le locuteur a la possibilité de choisir des éléments et d'en exclure d'autres, le récit produit au cours d'un entretien est moins libre: l'enquêteur peut, par ses interventions, réorienter les choix thématiques de l'enquêté (Carcassonne, M. 2006: 217):

Le mode interactif de l'entretien, tout en contribuant à l'« éclatement » des faits racontés, permet en même temps de revenir sur des thèmes déjà évoqués pour les « intégrer » à la forme narrative qui est en train de se construire. Les interlocuteurs peuvent réordonner des tranches de vie ou des événements, qui, du fait de la dynamique de l'entretien, n'avaient pas été évoqués dans l'ordre où ils avaient été vécus: ils remanient alors le regard réflexif qui leur est associé.

En effet, dans ce type de récit, « co-construit » au cours de l'entretien, l'enquêteur agit sur la narration<sup>111</sup> en participant d'une part à l'interprétation et à l'explicitation des événements racontés, et d'autre part à l'explicitation des « creux », ce qui met en

---

<sup>111</sup> Dans une analyse du fonctionnement du récit dans l'entretien clinique à visée de recherche, Carcassonne (2006) avance que si on se place du point de vue de la « réception » dans la plupart des entretiens longs deux niveaux de récits peuvent être distingués:

- un niveau « local » donnant lieu à des *récits* portant sur des événements et des faits *ponctuels*, généralement en réponse à des questions factuelles ;
- Un niveau « global » correspondant à un récit de vie, que le récepteur est parfois amené à construire lui-même à partir de la somme des récits évoquant des épisodes ponctuels, mais aussi à partir des informations qui se dessinent « en creux » entre les différentes périodes évoquées au cours de l'entretien (*Ibid.*: 230).

évidence le fonctionnement « interactif » du récit dans l'entretien (*Idem.*).

Notre objectif ici est d'identifier les différents rôles que jouent les deux formes verbales [*la/ka* + *inac*] et [*V-acc*] dans le récit de vie, et ce en articulant les deux notions de présentation et de représentation. Soit les séquences d'énoncés suivantes:

**Arabe marocain:**

(16) SM: *cehal hadi u ntaya f Orléans*

Depuis quand habitez-vous Orléans ?

AB: *Orléans daba tlatin 3am*

Orléans maintenant trente ans

*« J'habite à Orléans depuis trente ans. »*

SM: *w qbel fin kenti*

Et avant où tu-être-acc

*« Et avant vous étiez-où ? »*

AB: **kent** f el-mRrib **kent** f elmRrib f ed-dar el-bida **qrit** tmma htta **xdit** el-bakaluriyya dyali (...)

Je-être-acc dans Maroc Je-être-acc dans Maroc dans Casablanca je-étudier-acc là-bas jusque je-prendre-acc le baccalauréat à moi (...)

*« J'étais au Maroc à Casablanca où j'ai fait mes études jusqu'au baccalauréat (...) »*

AB: **dert** ssana f el-jami3a diyal el-qtisad tmma f euh f Casa w mn be3d **jit** l-hna l fransa (...) iwa w euh j'ai déposé **nzzelt** hnaya les dossiers f el-jami3at hnaya u **tqbelt** hna f Orléans donc **jit** l-hna l- Orléans (001A)

Je-faire-acc une année dans l'Université de l'économie là-bas à (euh) à Casa et après je-venir-acc à ici en France (...) alors et (euh) j'ai déposé je-déposer-acc les dossiers à l'Université ici et je-être accepté-acc ici à Orléans donc je-venir-acc à ici à Orléans

*« J'ai fait une année à la Faculté d'Economie là-bas à Casablanca et après je suis venu en France où j'ai déposé mes dossiers à l'Université ici à Orléans. Ma candidature a été acceptée et donc je me suis installé à Orléans. »*

AB: (...) mn tmma w-ana hnaya 3am wahd lli **xrejt mcit drt** fih el-licence diyali f bariz u euh **knt** f nfs lweqt **bqit** saken hna f el-hiy el-jami3i **drt** el-licence tmma **ka nmci** f es-sbah **ka rj3** f el-3ciya **nmci** f es-sbah **ka nrj3** f l3ciya (...)

De là-bas et moi ici an un que **je-sortir-acc je-partir-acc je-faire-acc** dans lui la licence à Paris et (euh) **je-être-acc** dans le même temps **je-rester-acc** je-habiter-part ici dans la Cité universitaire **je-faire-acc** la licence là-bas **prv je-partir-inac** dans le matin **prv je-revenir-inac** dans le soir **je-partir-inac** dans le matin **prv je-revenir-inac** dans le soir

*« Et depuis, je suis resté ici (à Orléans), à l'exception d'une année où j'ai été faire ma licence à Paris tout en habitant ici à la Cité universitaire. J'ai donc fait ma licence là-bas, je pars le matin et je reviens le soir, je pars le matin et je reviens le soir (...) ».*

### **Berbère tamazight:**

(17) EM: iwa euh tassa3t nna **ddan** euh **ddan** irummin Rr s Agadir ar tzmmamn miden iwa **iqyyed** uryaz-inu Rursn **izzri**

aynna n limtihan asn **gan** allig allig **injah** iwa lmuhim **nlla** nkni brra (...)

Alors (euh) l'heure cette **il-venir-acc** (euh) **il-venir-acc** les Européens à Agadir prv-pas ils-enregistrer-inac les gens alors **il-être inscrire-acc** chez eux **il-passer-acc** ce de contrôle à eux **il-faire-acc** jusque **il-réussir-acc** alors l'essentiel **nous-être-acc** nous dehors (...)

*« Alors, dans le temps, les Français sont venus à Agadir, ils inscrivaient les gens (qui souhaitent partir travailler en France), mon mari s'est inscrit et a réussi le contrôle. A l'époque, nous habitions la campagne (...) »*

[i] lmuhim nnta **yiw-yid** Rr euh Rr dis nqim ayn- euh inna- yi ad tqim d ad dad ad trajad al euh al ddux mc-am **i3jb** ad t3aydt Rr mani g **tlla** mays (...) iwa lmuhim **qqimx** ar ntraja **la ntraja** allig **nkka** euh ts3 cehur 3ad as **Rran**

L'essentiel lui **il-ramener-acc** moi à là-bas nous-rester-aor (euh) il-dire-acc à moi prv-fut tu-rester-aor ici prv-fut tu-attendre-aor jusque je-partir-aor si à toi **il-plaire-acc** prv-fut tu-revenir-aor à où dans **elle-être-acc** sa mère (...) alors l'essentiel **je-rester-acc** prv-pas nous-attendre-inac prv **nous-attendre-inac** jusqu'à **nous-passer-acc** (euh) neuf mois 'revenir' à lui **il-appeler-acc**

*« Lorsqu'il m'a ramené là-bas, il m'a dit d'attendre jusqu'à ce qu'il parte (en France) et après je peux retourner chez (/là où vit) sa mère si je le souhaite (...) alors, on attendait, on était en train d'attendre, ils l'ont appelé après neuf mois d'attente. »*

iwa nnta **Rran**-as iddu-d **qqimx** nk d umas iwa iddu-d nnta (...) iddu-d Rr Paris ag ar ixddm l'usine n Simca (..) **3icx** nk d umas d tmtut n umas (...)

Alors lui **ils-appeler-acc** à lui il-venir-aor part-prox **je-rester-acc** moi et son frère alors il-venir-aor part-prox lui (...) il-venir-aor part-prox à Paris où prv-pas il-travailler-inac l'usine de Simca (...) **je-vivre-acc** moi avec son frère et la femme de son frère

*« Lorsqu'ils l'ont appelé, il est parti (en France) et je suis restée chez son frère (...) il est venu à Paris où il a travaillé à l'usine de Simca (...) moi je suis restée vivre avec son frère et sa femme. »*

Dans ces séquences d'énoncés, c'est la forme de l'accompli [V-acc] qui est la plus utilisée. Elle marque la *présentation du contenu d'une représentation donnée comme préexistante* mais absente de la situation de communication: les souvenirs/l'histoire du locuteur. Les formes [ka/ta+V-inac] et [da/la+V-inac] expriment ici l'itération comme dans:

(...) **ka nmci** f es-sbah **ka nrje3** f el-3ciya **nmci** f es-sbah **ka nrje3** f l3ciya (cf. (16)).

*« (...) je pars le matin et je reviens le soir, je pars le matin et je reviens le soir (...) »*

La succession linéaire des prédicats présentés par le texte et l'ordonnancement temporel des procès qu'ils expriment ne sont pas toujours isomorphes car il peut y avoir des retours en arrière (analepses) ou des projections vers l'avenir (prolepses)<sup>112</sup>. Le texte (16), par exemple, est un cas d'isomorphisme exact entre les deux plans<sup>113</sup>.

<sup>112</sup> Les anachronies (Genette, 1972: 78).

<sup>113</sup> Les relations chronologiques entre les événements ne sont pas traitées ici. Pour plus de détails sur les relations temporelles interphrastiques, cf. Gosselin (1996, *Chapitre 3*), qui propose un modèle explicatif de ces phénomènes dans la perspective de l'anaphore temporelle (mais qui récuse l'hypothèse des temps comme anaphores): « Pour nous, les temps verbaux, qui peuvent prendre

Dans ce type de récit, le locuteur ne se contente pas de raconter les événements vécus, le processus narratif comporte dans la plupart des cas une part de création et d'imagination dans la façon de « mettre en intrigue » ces événements pour mieux simuler leur présence. En effet, ces formes verbales marquent également la *simulation de présentation* des objets et des événements.

L'aspect de chacun des procès est déterminé ici par les principes de liage de l'intervalle de référence, il est donc prioritairement aoristique, mais parfois aussi inaccompli (en particulier lorsque le procès n'est borné que de façon extrinsèque, ex. (cf. (17)):

iwa euh tassa3t nna ddan euh ddan irummin Rr s Agadir  
**ar tzmann** miden

« Alors, dans le temps, les Français sont venus à Agadir,  
 ils *inscrivaient* les gens (...) »

### 3.3. Description de photos/images

Après avoir montré des images à nos locuteurs, nous leur avons demandé de les décrire ou les commenter. Ces descriptions/commentaires ont été enregistrés et transcrits pour être analysés. Soient les exemples suivants:

(18) hada [rire] bayn liya had lk1b euh ma **3fet** c wac f la gare  
 wla f lmuhim f ci ci blasa 3ama **ka ytlb** dayr euh ma **n3rf** wac **ka**

---

diverses valeurs aspectuelles et temporelles en contexte, ne sauraient, de ce fait, servir directement de point d'appui à la formulation de règles sur les relations temporelles intraphrastiques. Il nous paraît, en revanche, possible d'associer de telles règles aux intervalles eux-mêmes, qui se trouvent donc considérés comme des entités linguistico-cognitives douées de propriétés spécifiques » (Ibid. *Chapitre 3*: 18).

**ytlb** b3da wla Ri haz euh Ri haz euh euh euh lkas w en-nas cayfin-  
h gals u ka y- **ka ysdqu** 3lih

Celui-ci il-apparaître-part à moi ce chien (euh) ne je-  
savoir-acc pas est-ce dans la gare ou dans l'essentiel dans  
une place publique **prv il-faire l'aumône-inac** il-faire-  
part (euh) ne je-savoir-inac est-ce que **prv il-faire**  
**l'aumône-inac** 'déjà' ou seulement il-porter-part (euh)  
seulement il-porter-part (euh) un verre et les gens il-voir-  
part lui il-s'asseoir-part et prv ils-donner l'aumône-inac  
sur lui

*« Celui-ci: je vois un chien, je ne sais pas s'il est dans une  
gare ou dans... il est dans une place publique, en train de  
faire l'aumône... je ne sais pas s'il est en train de faire  
l'aumône ou s'il tient tout simplement un verre... Et les  
gens qui le voient assis dans cette situation lui donnent  
l'aumône. »*

(19) hadu galsin f l-coffre **ka ytcawfu** b3dyat-hum w hazin  
l'ordinateur qdam-hum w ka y- **ka yspikiw** (...) ils (iy) se sont  
partagés le coffre w galsin kulla waḥd b l'ordinateur dyalu kull  
waḥd **ka yktb** lmuckila ma **ta ycu fu** c ga3 f l'ordinateur **ka**  
**ytcawfu** b3dyat-hum hah walaynni l'ordinateur ma kayn c lli **ka**  
**ycufu**

Ceux-ci ils-s'asseoir-part dans le coffre **prv ils-se**  
**regarder-inac** entre-eux et ils-porter-part l'ordinateur  
devant-eux et **prv ils-discuter-inac** (...) ils se sont  
partagés le coffre et ils-s'asseoir-part chaque un avec  
l'ordinateur à lui chaque un **prv ils-écrire-inac** le  
problème ne **prv ils-regarder-inac** pas du tout dans  
l'ordinateur **prv ils-se regarder-inac** entre-eux voilà mais  
l'ordinateur ne il-être-part pas qui **prv il-regarder-inac**



« *Ceux-ci: sont assis dans le coffre (de la voiture) chacun avec son ordinateur devant lui. Ils discutent et écrivent sur le clavier en se regardant l'un l'autre. Le problème c'est qu'ils ne regardent même pas l'ordinateur en écrivant.* »

(20) euh tswira yad ticcratt tin yuk igdi **illa iqqim** g zzneqt ar issutur **isrs** dat-as yuk n lkas ar as ggarn miden winna zrrinin ar as ggarn lflus g lkas nna

(euh) photo cette troisième de un chien **il-être-acc il-s'asseoir-acc** dans la rue prv-pas il-faire l'aumône-inac il-poser-acc devant lui un de verre prv-pas ils-jeter-inac les gens qui passer-part prv-pas à lui ils-jeter-inac l'argent dans le verre celui-la

« *Cette troisième photo est celle d'un chien qui fait l'aumône dans la rue. Les passants mettent de l'argent dans le verre posé devant lui.* »

(21) tad allalla-nu diks yuk nmuc **da ytl3ab** s euh s tRrdayt nna n l'ordinateur la souris **isla** Ras i la souris **iRal** id aRrda nnit (...)

Celle-ci lalla mienne dans elle un chat **prv il-jouer-inac** avec (euh) avec le souris de l'ordinateur la souris **il-entendre-acc** seulement à la souris **il-croire-acc** que la souris pour de vrai (...)

« *Celle-ci (cette photo) est celle d'un chat en train de jouer avec la souris de l'ordinateur. Il a entendu « souris » et a cru qu'il s'agit d'une vraie souris.* »

Dans ce genre de propos, les formes verbales étudiées marquent la **présentation du contenu d'une représentation** matériellement **présente** dans la situation de communication. Ce

contenu est à la fois présenté (par le locuteur) et représenté, puisque les images elles-mêmes représentent.

### 3.4. Recettes de cuisine orales

Dans les corpus du berbère tamazight et de l'arabe marocain, nous avons enregistré deux types de recettes de cuisine<sup>114</sup>: des recettes présentées (expliquées et commentées) par nos locuteurs au fur et à mesure qu'ils les préparent et que nous avons analysées dans le cadre des temporalités couplées, (cf. § 2) ; et des recettes que les locuteurs présentent oralement. Ce type de données a été analysé en détails pour le français parlé à Orléans dans le chapitre 2. Et comme pour le français, les formes relevées pour l'arabe marocain et le berbère tamazight jouent deux rôles qui peuvent se trouver imbriqués:

- elles marquent la *présentation du contenu d'une représentation* préexistante et
- (elles) indiquent la *simulation d'une présentation*

(22) AB: (...) naxdu Rir eṭ-ṭajin ḥnaya diyal euh d- euh b el-berquq (...)

Nous-prendre-inac que le tajine nous de (euh) aux pruneaux

« *Prenons le tajine aux pruneaux* »

**ka tqtte3i** el-bsla (...) m3a el-miqdar diyal kilo aw juj kilos diyal euh diyal el-Renmi (...)

---

<sup>114</sup> Pour plus de détails sur la spécificité du discours des recettes de cuisine, cf. *Chapitre 2*, § 6.

Prv **tu-couper-inac** les oignons (...) avec une quantité de un kilo ou deux kilos de euh l'agneau

« *Tu coupes les oignons (...) tu prends un kilo ou deux d'agneau (...)* »

**ka tzidi** liha wahd jjuj d el-m3lqat diyal el-3sel bac **ka yħla** lahqac **ka tedir** el-brquq xs eṭ-ṭajin ykun ħlu (...)

**Prv tu-ajouter-inac** à elle une deux de cuillères de miel pour **prv il-devenir sucré-inac** parce que **prv tu-faire-inac** les pruneaux il-falloir-acc le tajine il-être sucré-inac (...)

« *Tu lui rajoutes deux cuillères de miel pour qu'il devienne sucré, puisque tu mets des pruneaux le tajine doit être sucré (...)* »

**ka tzidi** dik es-sa3a euh el-bzar **ka tzidi** m3elqa diyal euh skinjbir (...)

**Prv tu-ajouter-inac** 'cette heure' (euh) le poivre **Prv tu-ajouter-inac** une cuillère de (euh) gingembre (...)

« *Tu rajoutes après du poivre et une cuillère de gingembre (...)* »

(...) mlli **ka tkmmel** euh et-tyab (...) **ka tjib** ej-jenĵlan u **ka tjib** euh ci cwiyya diyal les minceés diyal diyal euh el-luz **ka tħettu** fuq menu (...)  
(001A)

(...) quand **prv tu-terminer-inac** (euh) la cuisson (...) **prv tu-prendre-inac** les graines de sésame et **prv tu-prendre-inac** (euh) quelque peu d'émincé d'amandes **prv tu-mettre-inac** en dessus (...)

« (...) quand tu termines la cuisson (...) tu prends les graines de sésame et un peu d'émincé d'amandes, tu les mets en dessus (...) »

(23) SM: makkay tggam ad t3dlem i wattay ad t3mrm i wattay

*Comment préparez-vous du thé ?*

BZ: (...) iwa **da ssujidn** i wattay (...) **llant** tutmin da as **da 3ddlent** i ssinit xtarn ca n lkisan izdign (...)

Alors **prv il-préparer-inac** au thè (...) **elles-être-acc** les femmes (prv à lui) **prv elles-réparer-inac** à le plateau elle-choisir-aor quelque de les verres propres (...)

« (...) Alors ils préparent du thé (...) les femmes prennent un plateau et choisissent des verres propres (...) »

iwa **da snwan** aman ar nun (...) **da ytasi** attay (...) **da t-itte3bar** (...)

Alors **prv ils-cuire-inac** l'eau jusqu'à il-être cuit-aor (...) **prv il-prendre-inac** le thé (...) **prv le il-peser-inac** (...)

« Alors ils font chauffer l'eau jusqu'à ce qu'elle soit bouillante (...) il prend du thé (...) mesure la quantité suffisante (...) »

Les formes [ka/ta+V-inac] et [da/la+V-inac] indiquent que l'événement est prévu dans une présentation déjà là, un savoir commun culturellement partagé par les membres d'une communauté linguistique. En effet, ces formes verbales ont une valeur omnitemporelle ou générique.

#### 4. Conclusion

Nous avons vu dans cette étude que les formes verbales qui participent à l'expression du présent (actuel) dépendent du type de procès en arabe marocain et en berbère tamazight. Elles se présentent comme suit:

| Présent en fonction du type du procès | Français                   | Arabe marocain  | Berbère tamazight |
|---------------------------------------|----------------------------|-----------------|-------------------|
| Activités                             | Prés. ind.                 | ka/ta + V-inac. | la/da + V-inac.   |
| Accomplissements                      | Prés. ind.                 | ka/ta + V-inac. | la/da + V-inac.   |
| États                                 | Prés. ind.                 | V-acc.          | V-acc.            |
| achèvements                           | Prés. ind./<br>passé comp. | V-acc.          | V-acc.            |

Nous avons montré que ces formes verbales dépendent non seulement du type du procès, mais également de la phase sélectionnée par le locuteur. Lorsque le procès est temporellement localisé au présent absolu, la forme verbale est chaque fois différente selon que la phase sélectionnée est préparatoire, médiane ou état résultant:

| Phases du procès  |                   |                |                |
|-------------------|-------------------|----------------|----------------|
|                   | Préparatoire      | Médiane        | État résultant |
| Berbère tamazight | [ad +<br>Aoriste] | [la/da + inac] | [V-acc]        |

| Phases du procès |                    |                |         |
|------------------|--------------------|----------------|---------|
| Arabe marocain   | [(Ra+) V-<br>inac] | [ta/ka + inac] | [V-acc] |

En effet, toutes les formes verbales du berbère tamazight et de l'arabe marocain peuvent participer à l'expression du présent. Ces formes peuvent prendre plusieurs effets de sens en contexte, pouvant se situer dans le présent / passé / futur ou être atemporelles, dans un monde réel ou fictif.

Nous avons vu que ces différents effets de sens s'éclairent si on les met en rapport avec les deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation*:

| Temporalités (du sujet, des objets et des événements)                 |   |
|---|---|
| Couplées  | Découplées  |
| Discours de <i>présentation</i> des objets et des événements présents | - Discours de <i>représentation</i> :<br>présentation du contenu d'une représentation préexistante ;<br>- Simulation d'une présentation |

Les formes verbales identifiées participent à l'expression du présent (actuel) lorsque la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont couplées. Dans ce genre de discours (de *présentation*), le locuteur dirige l'attention perceptive de l'interlocuteur en plaçant les objets, ainsi que les états et les changements qui les affectent sous ses yeux par l'utilisation de

circonstanciels temporels comme **daba / dRi** (maintenant) ; des présentatifs comme **ha** (voilà), **hada / wad...** (celui-ci), **hadi / tad...** (celle-ci), **ra-ni** (voir-moi) ; de déictiques **hna** (ici), **dakci** (ça/cela), etc.

Lorsque la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont divergentes, ces formes indiquent la présentation du contenu d'une représentation, soit donnée comme préexistante, soit matériellement présente dans la situation de communication, associées ou non à une simulation de présentation des objets et des événements.

## Conclusion générale

Dans ce travail, il a été question des effets de sens que peuvent avoir les formes verbales qui expriment ou participent à l'expression du *présent actuel* dans trois langues parlées à Orléans (le français, l'arabe dialectal marocain et le berbère tamazight). La temporalité est saisie, d'une part, dans une perspective comparative, et d'autre part, au niveau de la langue parlée, c'est-à-dire dans l'usage des locuteurs en interaction.

Nous avons travaillé sur des données orales du français, de l'arabe marocain et du berbère tamazight. Le sous-corpus du français est extrait du corpus ESLO (Enquêtes sociolinguistiques à Orléans), déjà transcrit. Quant à ceux de l'AM et du BT, nous les avons constitués (et transcrits) dans le cadre du projet Langues en Contact à Orléans (LCO), auprès de locuteurs arabophones et berbérophones marocains résidant à Orléans. Chacun de ces corpus présente un peu plus de sept heures d'enregistrement: soit environ vingt-deux heures au total.

Après avoir présenté les principales hypothèses sur les valeurs et emplois du présent de l'indicatif en français, les différentes conceptions concernant la nature des systèmes verbaux ainsi que la valeur des formes verbales de l'arabe et du berbère, nous avons abordé la sémantique des formes verbales du « présent » dans ces langues.

Pour le traitement des effets de sens que peuvent prendre ces formes verbales, nous avons adopté le modèle de la Sémantique de la temporalité (SdT) de Gosselin (1996 et 2005). Rappelons



que dans ce modèle, une valeur en langue<sup>115</sup> est associée à chaque marqueur. Chacun des effets de sens de ce marqueur se déduit de l'interaction de cette valeur en langue avec les valeurs des autres marqueurs du contexte.

Notre objectif était d'identifier la valeur aspectuo-temporelle<sup>116</sup> des énoncés (ou des séquences d'énoncés) contenant les formes verbales du présent, à partir des significations temporelles des marqueurs qui les composent, afin d'identifier les valeurs que peuvent prendre les formes du présent en contexte.

Nous avons essayé d'identifier les effets de sens des formes verbales suivantes:

- le présent de l'indicatif en français
- la forme [ka+V-inac] / [la+V-inac] des activités et des accomplissements en AM et en BT ;
- la forme [V-acc] des états et des achèvements en AM et en BT.

Concernant le présent de l'indicatif en français, les effets de sens identifiés dans notre corpus (des entretiens face-à-face) n'actualisent qu'une partie des emplois du présent répertoriés par les grammairiens et linguistes<sup>117</sup>. Après avoir donné la valeur en langue du présent de l'indicatif, nous avons distingué, à la suite

---

<sup>115</sup> Bien qu'elle constitue l'identité différentielle du marqueur, la valeur en langue n'est pas directement observable hors contexte. Seuls les effets de sens en contexte du marqueur sont observables.

<sup>116</sup> La dimension modale n'est pas prise en compte ici. Précisons également qu'il ne s'agit pas d'une analyse de contenu, ni d'analyse conversationnelle. Les phénomènes liés à l'interaction ne seront pris en compte que si ils s'avèrent pertinents pour l'analyse des valeurs du présent en contexte.

<sup>117</sup> Ceci peut être expliqué par le fait que notre corpus n'est pas représentatif: il présente un seul genre/situation de parole: « des entretiens face-à-face ».

de Gosselin (1996) les effets de sens typiques (i.e. valeur temporelle absolue du présent et aspect inaccompli) de ceux non typiques (provenant le plus souvent de résolutions de conflits entre instructions).

Nous avons montré que la diversité des effets de sens identifiés peut s'éclairer si on la met, à la suite de Gosselin (2005)<sup>118</sup>, en rapport avec une distinction entre deux régimes discursifs: la *présentation* et la *représentation*:

- Dans les énoncés où le présent de l'indicatif a une valeur temporelle absolue de présent (actuel), il s'agit d'un discours de *présentation*: « la temporalité du sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont "couplées" (...) la présentation se situe perpétuellement dans le présent. » (Ibid.: 211).
- Dans les énoncés *itératifs*, le présent marque la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante: les événements fréquentatifs sont prévus dans une représentation déjà là: les *habitudes* de l'enquête.
- Dans les recettes de cuisine, le présent joue deux rôles imbriqués: il marque la *présentation du contenu d'une représentation* préexistante et indique la simulation d'une présentation<sup>119</sup>.
- Dans le discours fictif, le présent opère une *simulation de présentation* des objets et des événements, associé ou non à

---

<sup>118</sup> Pour expliquer la différence de fonctionnement aspectuo-temporel entre le présent actuel et les autres temps verbaux, Gosselin (2005: 205-220) a eu recours aux deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation*.

<sup>119</sup> Précisons que les emplois 2) et 3) peuvent être rapprochés de la valeur omnitemporelle et générique (présent de vérité générale, gnomique) du présent lesquels peuvent être expliqués de la même manière.

la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante.

En somme, tous les emplois du présent de l'indicatif peuvent être expliqués en articulant les deux concepts de présentation et de représentation: lorsque i) l'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle de l'énonciation et que ii) l'aspect est inaccompli, il s'agit d'un discours de *présentation*. Si l'une de ces conditions n'est pas satisfaite, le présent indique soit la *présentation du contenu d'une représentation* matériellement présente dans la situation de communication, soit la *présentation du contenu d'une représentation* préexistante, soit la simulation d'une présentation et ces rôles peuvent être intriqués.

Quant aux formes verbales qui participent à l'expression du présent en AM et en BT, nous avons montré qu'elles dépendent non seulement du type du procès, mais également de la *phase* (du procès) sélectionnée par le locuteur. Dans les recettes de cuisine en direct (où le dire coïncide avec le faire) et dans les communications téléphoniques, toutes les formes verbales (même les formes généralement employées pour exprimer le passé ou le futur) peuvent participer à l'expression du *présent actuel*, en fonction de la *phase* sélectionnée (préparatoire, médiane, finale, etc.) par le locuteur: lorsque le procès est temporellement localisé au présent absolu, la forme verbale est à chaque fois différente selon que la phase sélectionnée est préparatoire, médiane ou état résultant:

| <b>Phases du procès</b>      |                             |                        |                               |
|------------------------------|-----------------------------|------------------------|-------------------------------|
|                              | <b>Préparatoire<br/>(A)</b> | <b>Médiane<br/>(B)</b> | <b>État résultant<br/>(C)</b> |
| <b>Berbère<br/>tamazight</b> | [ <i>ad</i> + Aoriste]      | [ <i>la/da</i> + inac] | [V-acc]                       |
| <b>Arabe<br/>marocain</b>    | [(Ra+) V-inac]              | [ <i>ta/ka</i> + inac] | [V-acc]                       |

Ainsi, le fait de travailler sur un corpus réel et situé nous a permis de mettre en lumière des fonctionnements qui échappent à l'intuition. Nous avons découvert une nouvelle forme du « présent » en AM et en BT. Il s'agit de la forme généralement utilisée pour exprimer le futur (ou l'éventuel). Avant de travailler sur des données authentiques, nous pensions que les trois formes verbales A, B et C sont – en plus de leurs valeurs aspectuelles – utilisées pour exprimer respectivement le futur, le présent et le passé. Mais la réalité est tout autre: les trois formes verbales peuvent participer à l'expression du *présent*.

Cela confirme l'hypothèse qui postule que les systèmes verbaux du berbère et de l'arabe marocain sont de nature aspectuelle (accompli-inaccompli) et non temporelle. Mais précisons que ce qui est accompli ou inaccompli, ce n'est pas le procès pris globalement, mais seulement la partie du procès qui se trouve sélectionnée i.e. l'une des phases du procès qui constitue l'objet de la prédication (préparatoire, initiale, médiane, finale, résultante).

Concernant l'explication de la multiplicité d'emplois des formes verbales du présent en arabe marocain et en berbère

tamazight, nous avons vu – comme pour ceux du présent de l’indicatif en français – que ces différents effets de sens s’éclairent si on les met en rapport avec les deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation*:

| <b>Temporalités</b> (du sujet, des objets et des événements)          |   |
|---|---|
| <b>Couplées</b>   | <b>Découplées</b>   |
| Discours de <i>présentation</i> des objets et des événements présents | - Discours de <i>représentation</i> :<br>présentation du contenu d’une représentation préexistante ;<br>- Simulation d’une présentation |

Les formes verbales identifiées participent à l’expression du présent (actuel) lorsque la temporalité du sujet et celle des objets et des événements sont couplées. Dans ce genre de discours (de *présentation*), le locuteur dirige l’attention perceptive de l’interlocuteur en plaçant les objets, ainsi que les états et les changements qui les affectent sous ses yeux par l’utilisation de circonstanciels temporels comme **daba / dRi** (maintenant) ; des présentatifs comme **ha** (voilà), **hada / wad...** (celui-ci), **hadi / tad...** (celle-ci), **ra-ni** (voir-moi) ; de déictiques **hna** (ici), **dakci** (ça/cela), etc.

Lorsque la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont divergentes, ces formes indiquent la présentation du contenu d’une représentation, soit donnée comme préexistante, soit matériellement présente dans la situation de communication, associées ou non à une simulation de présentation des objets et des événements.

A l'inverse des données du français, qui ont été analysées, d'une part, en termes d'effets de sens *typiques/non typiques* (Gosselin 1996) et d'autre part, en termes des deux concepts de *présentation* et de *représentation* (Gosselin 2005), celles de l'arabe marocain et du berbère tamazight n'ont été analysées qu'en s'appuyant sur ces deux derniers concepts (présentation et représentation). Il a été difficile de distinguer les effets de sens typiques de ceux non typiques des formes du présent car, comme il a été montré, toutes les formes verbales de ces deux langues peuvent participer à l'expression du présent en fonction du type du procès et de la phase (du procès) sélectionnée. D'autant plus que du point de vue aspectuel, ce qui est accompli ou inaccompli, ce n'est pas le procès pris globalement, mais seulement la partie du procès qui se trouve sélectionnée (l'une des phases du procès qui constitue l'objet de la prédication). En effet, il y a toujours une partie du procès qui se trouve accomplie ou inaccomplie (ou aoristique).

En somme, les formes verbales qui participent à l'expression du présent offrent apparemment les mêmes emplois dans les trois langues étudiées. Toutefois, le présent de l'indicatif en français semble polysémique, dans la mesure où il exprime le présent actuel avec les quatre types du procès, là où l'arabe marocain et le berbère font appel à toutes leurs formes verbales de base pour exprimer cette notion.

Concernant la relation entre la forme du présent et la phase du procès en français, elle n'a pas été examinée car le corpus sur lequel nous avons travaillé semble limité (il ne présente pas de situations où le locuteur sélectionne plusieurs phases du procès comme c'est le cas dans les corpus de l'AM et du BT, en particulier dans les recettes de cuisine en direct).

Nos résultats proviennent, d'une part, de la comparaison de trois langues différentes (la diversité d'emplois de la forme du « présent » est appréhendée dans la perspective du fonctionnement du langage) et d'autre part, du fait que nous avons travaillé sur des données orales situées. Nous nous sommes interrogée au départ sur ce qui pourrait modifier, dans l'analyse linguistique, la démarche adoptée et les matériaux exploités et nous sommes arrivée aux conclusions suivantes:

- 1 - La **démarche comparative** a permis de mettre en lumière les propriétés spécifiques à chacune des langues étudiées:
  - Polysémie de la forme du présent de l'indicatif en FR par rapport aux FV du « présent » de l'AM et du BT
  - L'intervention de *l'aspect lexical* et de *l'aspect de phase* au niveau morphosyntaxique en l'AM et en BT, mais pas en FR
  - Les formes verbales du « présent » sont pourvues de marques proprement aspectuo-temporelles en AM et en BT
- 2 - Le fait de travailler sur des **données orales réelles et situées** a permis de mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition, en AM et en BT:
  - L'expression du présent par la forme de l'accompli n'est pas une « exception »
  - La forme généralement utilisée pour l'expression du futur (/éventuel) peut participer à l'expression du « présent »

Bien que ce travail ne soit qu'une ébauche, la transformation des méthodes d'analyse à partir de nouvelles données va faire progresser la description grammaticale d'une manière générale.

## Notions Et Symboles

(Gosselin, L. 1996)

### Aspect

L'**aspect** désigne la **structure temporelle du procès** (le «temps impliqué» de G. Guillaume) tel qu'il est **présenté** dans l'énoncé.

L'**aspect lexical** correspond au **type de procès** (voir l'entrée «procès») exprimé par le lexème verbal et son environnement actanciel.

L'**aspect grammatical** constitue le **mode de présentation du procès** (accompli, inaccompli, itératif ...) tel qu'il est indiqué essentiellement par des morphèmes grammaticaux (temps morphologiques, auxiliaires et adverbes d'aspect ...).

L'**aspect grammatical** est défini comme la relation entre l'intervalle de référence (ce qui est perçu-montré sur l'axe temporel, [I,II]) et l'intervalle du procès ([B1,B2]).

On distingue quatre principaux types d'aspect (non dérivés):

- **Aoristique:** [I,II] CO [B1,B2] ex.: *Luc mangea un poisson*
- **Inaccompli:** [B1,B2] RE [I,II] ex.: *Luc mangeait depuis un quart d'heure*
- **Accompli:** [I,II] POST [B1,B2] ex.: *Luc avait terminé depuis un quart d'heure*
- **Prospectif:** [I,II] ANT [B1,B2] ex.: *Luc allait être malade (il était déjà pâle)*

L'aspect aoristique offre une **vue globale** (perfective) du procès; l'inaccompli en présente une **vue partielle** (imperfective).



L'aspect accompli fait voir l'**état résultant** du procès; alors que le prospectif en montre l'**état préparatoire**.

### **Compositionnalité de la signification linguistique**

**Principe de compositionnalité** de la signification: la signification du tout (la phrase ou l'énoncé) est déterminée par celle de ses parties (les morphèmes et constructions syntaxiques).

**Principe de contextualité** de la signification: la signification d'une expression est au moins partiellement déterminée par le contexte dans lequel elle se trouve.

Le **principe de compositionnalité atomiste** admet le principe de compositionnalité, mais refuse le principe de contextualité.

Le **principe de compositionnalité holiste** admet la validité du principe de compositionnalité et du principe de contextualité.

Remarque: de nombreux auteurs emploient le terme de *compositionnalité* pour désigner la compositionnalité atomiste. La compositionnalité atomiste implique donc normalement l'**invariabilité des significations**. Comme celle-ci n'est cependant guère admissible, on pose généralement l'existence d'une procédure de **conversion** ou de **recatégorisation** qui opère une substitution de traits sémantiques dans certains types de contextes. Cette procédure permet de prendre en compte (de manière très limitée) le rôle du contexte tout en restant dans un cadre globalement atomiste.

Dans la version la plus couramment adoptée, la compositionnalité atomiste met en oeuvre des **mécanismes de composition** sémantique qui se conforment à la structuration syntaxique de la phrase. Après identification des significations associées aux noeuds terminaux d'une arborescence syntaxique, ces significations sont «remontées» dans l'arbre et la composition

sémantique est opérée à chaque noeud branchant. la compositionnalité holiste, voir l'entrée «interprétation aspectuo-temporelle».

### **Concordance/indépendance des temps**

Les concepts de **concordance** et d'**indépendance** des temps nous servent à caractériser les relations sémantiques temporelles exprimées par le temps morphologique la subordonnée vis-à-vis de celui de la principale. On admet qu'il y a indépendance lorsque ces relations sont les mêmes que si les deux propositions appartenaient à des phrases différentes, alors qu'il y a concordance dans le cas contraire.

Les relations d'indépendance sont directement calculables à partir des principes qui régissent les relations entre intervalles dans le texte. Les relations de concordance respectent aussi ces principes, mais tiennent compte, en plus, de contraintes spécifiques – comme la contrainte aspectuelle sur la simultanéité – liées au fait que l'énoncé représente un **enchâssement de situations perceptives**.

Relèvent de la **concordance** les subordonnées qui renvoient à une situation perceptive enchâssée: les complétives, les interrogatives indirectes, les relatives déictiques, et les relatives enchâssées dans une complétive.

### **Connecteurs et opérateurs logiques**

&: «et»

D: «ou»

: «implique»

=df: «est égal par définition à»

¬: «non».

## **Démarche inductive** *versus* **hypothético-déductive** en sémantique

La tâche d'une théorie sémantique qui admet le principe de contextualité de la signification et donc l'hypothèse de la **polysémie contextuelle** de certains marqueurs (voire de tous) est de décrire, si possible de façon calculatoire, le lien qui existe entre les **effets de sens** (ou significations contextuelles) et la **valeur en langue** des marqueurs (considérée comme unique et stable). La démarche **inductive** consiste à **abstraire** – de façon relativement **simple** et **intuitive**, car il n'existe pas à proprement parler de logique de l'induction – à partir des différents effets de sens d'un même marqueur un **noyau de sens**, unique et commun à tous les effets de sens, susceptible de s'«enrichir» de traits supplémentaires en contexte.

Le modèle de calcul **holiste** de la signification proposé paraît très difficilement compatible avec ce type de démarche, car la relation entre la valeur des marqueurs (décrite sous forme d'**instructions**) et leurs effets de sens est souvent beaucoup trop **complexe** pour être saisie de façon **intuitive** par une simple procédure d'abstraction (à cause des **conflits** et des **déformations** qui en résultent). C'est pourquoi nous avons adopté une perspective **hypothético-déductive**, selon laquelle les valeurs (les instructions) associées aux marqueurs ont un statut d'**hypothèses** – de même que les

**principes de bonne formation** des représentations –, alors que les effets de sens constituent des **prédictions** obtenues au terme de **déductions** opérées à partir des hypothèses. La **complexité** de ces déductions est souvent telle qu'elle ne peut être saisie directement par l'intuition, et que nous avons dû recourir à l'ordinateur pour les tester.

## Interprétation aspectuo-temporelle

On pose que chacun des marqueurs de temps et d'aspect de l'énoncé (morphème ou construction syntaxique), code une ou plusieurs **instruction(s)** visant à la construction d'**éléments de représentation** aspectuo-temporelle (en l'occurrence des intervalles et des relations entre bornes). Le processus interprétatif opère à partir de l'identification de ces instructions, dont on admet la stabilité et l'invariabilité contextuelles. Il est procédé ensuite (ou parallèlement) à la mise en commun des éléments de représentation, conformément à quelques **principes de bonne formation des représentations** (voir cette entrée). Cette opération doit conduire à une **représentation globale cohérente, plausible** (compatible avec l'arrière-plan encyclopédique) et **pertinente**.

Il y a **conflit** lorsque la cohérence ou la plausibilité ne sont pas atteintes directement. On admet que les représentations globales peuvent alors se **déformer** selon des principes réguliers et explicitables, de façon à satisfaire à toutes les exigences codées par les marqueurs de l'énoncé et contenues dans l'arrière-plan contextuel et encyclopédique. Cette déformation opère sur des **zones déformables** des représentations globales, selon des **principes de déformation** spécifiques.

La signification globale obtenue au terme du processus interprétatif est souvent bien différente (en particulier lorsque des conflits ont dû être résolus) de ce qui pouvait être attendu à partir de l'examen des termes pris individuellement. C'est en quoi le mode de calcul peut être dit **holiste**.

### Intervalles

[01,02]: intervalle d'énonciation

[B1,B2]: intervalle du procès

[Be1,Be2]: procès borné de façon extrinsèque

[Bi1,Bi2]: procès intrinsèquement borné

[Bs1,Bs2]: procès correspondant à une série itérative

[Bse1,Bse2]: série fréquentative (bornes extrinsèques)

[Bsi1,Bsi2]: série répétitive (bornes intrinsèques)

[I,II]: intervalle de référence

[Is,IIs]: intervalle de référence associé à une série itérative

[ct1,ct2]: intervalle circonstanciel.

### **Narrativité**

L'une des caractéristiques essentielles de la narrativité tient en la **représentation du du temps**. Cette représentation s'inscrit naturellement dans le cadre de la **temporalité comme double dynamique** et comme support d'une **relation perceptive**. A mesure que le sujet (narrateur, lecteur, auditeur) **avance** (vers l'avenir), les changements qui affectent l'objet **défilent** (en direction du passé). De sorte que la **fenêtre**, lorsqu'elle reste immobile, laisse apparaître une succession de **vues**. Quand les bornes des procès sont inclues dans la vue (avec l'aspect **aoistique**), une succession de vues implique une **succession de procès**. **inaccompli**, en revanche, rien n'impose une telle interprétation, puisque les bornes des procès restent hors de vue.

### **Perception/monstration**

L'énoncé donne à construire, par le biais des instructions qu'il code, un **dispositif de simulation de perception des changements qui affectent un objet**, à partir d'une **postion de sujet**, ces deux positions, de sujet et d'objet, étant prises, chacune, dans une **dynamique temporelle de sens contraire**. La position de sujet correspond au moment présent de l'énonciation ([01,02]).

En portant son regard vers la temporalité objective, le sujet ouvre une **fenêtre** sur une **scène**. Ce qui est perçu à un moment donné du temps constitue une **vue**, marquée par l'intervalle de référence ([I,II]).

### **Présupposition et implication temporelles**

La **présupposition** et l'**implication** temporelles résultent d'un **décalage** entre le **procès** produit par le processus de **catégorisation** et la **vue** construite par le dispositif de **simulation de perception**. La double orientation de la dynamique temporelle crée une **asymétrie** entre ce qui est déjà passé dans la fenêtre (présupposition) et ce qui doit vraisemblablement venir (ce qui est attendu) dans cette fenêtre (implication).

### **Principes de bonne formation des représentations**

La construction des représentations aspectuo-temporelles est soumise à cinq principes généraux:

1) La **contrainte aspectuelle sur la simultanéité** stipule qu'un procès présenté comme simultané au moment où il est perçu/montré ne peut l'être sous un aspectaoristique.

2) Le principe de **dépendance contextuelle de l'intervalle de référence** exige que cet intervalle coïncide exactement avec un autre intervalle du contexte; la recherche de cet intervalle antécédent est guidée par les **relations de proximité relative**.

3) Le principe de **cohésion du texte** impose, le plus souvent, l'existence d'une **relation référentielle entre procès de co-appartenance à une même scène**. Cette relation se laisse subdiviser en cinq relations distinctes:

- **la co-appartenance à une même vue**
- **la co-appartenance à une même série de changements**

- **l'identité référentielle**
- **la relation partie-tout**
- **la dépendance causale**

4) La **dynamique de la temporalité** conduit généralement les procès présentés de façon aoristique à prendre une valeur inchoative (le changement initial se trouve pourvu d'une saillance nettement supérieure à celle du changement final).

5) Le principe de **résolution des conflits** consiste à **déformer** les représentations – le moins possible, et selon des modalités très précises – de façon à satisfaire aux exigences, apparemment contradictoires correspondant aux **instructions** codées par les marqueurs de l'énoncé et/ou aux **contraintes pragmatiques sur la construction de la référence**.

### **Procès**

Le concept de **procès** désigne les représentations sémantiques associées aux **prédicats verbaux** (et aux noms déverbaux). Le prédicat verbal code l'instruction d'activer un **prototype** de procès. Ce procès découpe une **forme** dans le temps structuré par le **schéma cognitif du changement** (voir cette entrée). Cette forme se laisse analyser comme une **figure** (une délimitation externe) et une **configuration** (une structure interne). La projection de cette forme sur la temporalité de l'objet constitue une opération de **catégorisation**, qui va se combiner avec la **perception/monstration**. Cette distinction entre **figure** et **configuration** nous a conduit à redéfinir les quatre **types de procès**:

- **états**: bornes extrinsèques; sans changement interne
- **activités**: bornes extrinsèques; série de changements

- **accomplissements:** bornes intrinsèques; série de changements
- **achèvements:** bornes intrinsèques; changement atomique.

### **Relations chronologiques entre subordonnée et principale**

- T1: valeur temporelle absolue de passé, attribuée à la principale
- T2: valeur temporelle absolue de présent, attribuée à la principale
- T3: valeur temporelle absolue de futur, attribuée à la principale
- T'1: valeur temporelle relative d'antériorité, attribuée à la subordonnée
- T'2: valeur temporelle relative de simultanéité, attribuée à la subordonnée
- T'3: valeur temporelle relative de postériorité, attribuée à la subordonnée.

La formule «T'3 (T1)» se lit: l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale, lequel est antérieur au moment de l'énonciation (ex.: *Il disait qu'il viendrait*).

### **Relation circonstancielle**

La **relation circonstancielle** (RC) est la relation qui lie l'intervalle circonstanciel à un autre intervalle marqué par la proposition à laquelle il appartient.

La **relation circonstancielle subordonnée** (RCs) n'apparaît qu'avec les subordonnées circonstancielle temporelles, elle lie



l'intervalle circonstanciel avec un autre intervalle de la proposition subordonnée elle-même.

Toute relation circonstancielle se caractérise par sa **portée** (le choix de l'intervalle auquel l'intervalle circonstanciel est associé) et par sa **nature** (le type de relation qu'entretiennent les deux intervalles).

La **portée** de RC est régie par les principes suivants:

- a) un circonstanciel localisateur intégré au groupe verbal:  
[ct1,ct2] RC [B1,B2]
- b) un circonstanciel localisateur détaché: [ct1,ct2] RC  
[I,II]
- c) un circonstanciel de durée (intégré ou détaché): [ct1,ct2]  
RC [B1,B2]
- d) contrainte: [ct1,ct2] RC [B1,B2] [I,II] ACCESS  
[B1,B2] (on ne peut localiser ou mesurer la durée d'un  
procès que si l'on en perçoit les bornes).

La **nature** de RC est déterminée par les prépositions ou conjonctions qui introduisent le circonstanciel.

### **Relations entre bornes**

i,j,k,l: bornes quelconques d'intervalles quelconques

$i = j$ : i et j coïncident

$i \mu j$ : i précède immédiatement j, i est infiniment proche de j ( $i = j - \epsilon$ )

$i \grave{\text{I}} j$ : i précède j, mais ne se trouve pas dans son voisinage immédiat

$i < j$ : i précède j ( $(i \mu j) \text{ D } (i \grave{\text{I}} j)$ )

$i > j$ : i est postérieure à j ( $j < i$ )

$i \_ j$ :  $i$  précède ou coïncide avec  $j$  ( $(i < j) \vee (i = j)$ )

$i \_ j$ :  $i$  est postérieure ou coïncide avec  $j$  ( $(j < i) \vee (i = j)$ )

$i \_ j$ : coïncidence approximative entre bornes ( $(i = j) \vee (i \mu j) \vee (j \mu i)$ )

Axiome: ( $(i \mu l) \& (l \mu j)$ )  $(i \dot{\_} j)$  (autrement dit, dire que  $i$  précède immédiatement  $j$ , c'est dire qu'il n'y a pas de point remarquable entre  $i$  et  $j$ ; dès lors qu'un tel point apparaît, on considère que la relation de précédence n'est plus immédiate).

### Relations entre intervalles

$[i,j]$ : intervalle dont  $i$  et  $j$  constituent respectivement la borne initiale et la borne finale; par définition  $i < j$

$[i,j]$  ACCESS  $[k,l]$ :  $[i,j]$  permet d'accéder à  $[k,l]$  ( $(i \_ k) \& (j \_ l)$ )

$[i,j]$  ANT  $[k,l]$ :  $[i,j]$  est antérieur à  $[k,l]$  ( $j < k$ )

$[i,j]$  CO  $[k,l]$ :  $[i,j]$  et  $[k,l]$  sont coïncidents ( $(i = k) \& (j = l)$ )

$[i,j]$  COa  $[k,l]$ :  $[i,j]$  et  $[k,l]$  sont approximativement coïncidents ( $((i \_ k) \& (j \_ l))$ )

$[i,j]$  POST  $[k,l]$ :  $[i,j]$  est postérieur à  $[k,l]$  ( $l < i$ )

$[i,j]$  PREC  $[k,l]$ :  $[i,j]$  précède  $[k,l]$  ( $i < k$ )

$[i,j]$  RE  $[k,l]$ :  $[i,j]$  recouvre  $[k,l]$  ( $(i < k) \& (j > l)$ )

$[i,j]$  SIMUL  $[k,l]$ :  $[i,j]$  et  $[k,l]$  sont simultanés ( $(i \_ l) \& (k \_ j)$ )

$[i,j]$  SUCC  $[k,l]$ :  $[i,j]$  succède à  $[k,l]$  ( $k < i$ ).

### Représentations aspectuo-temporelles

On utilise deux types de représentations du temps et de l'aspect dans cet ouvrage, des représentations **symboliques** et des

représentations **iconiques**. Seules les premières sont parfaitement rigoureuses (les symboles étant précisément définis), les secondes servent seulement d'illustration et sont censées aider le lecteur à appréhender de façon intuitive la complexité des phénomènes en cause; c'est pourquoi elles sont généralement partielles et simplifiées. Selon le degré de simplification adopté, on distingue quatre types de représentations iconiques mises en oeuvre. Soit, pour un même exemple, les différents types de représentations utilisables:

*Ex.: Luc apprend que Marie était malade*

**Représentation symbolique:**

$$B'1 < I' = I = B1 \mu B2 = II = II' < B'2$$

II  $\dot{\in}$  01  $\mu$  02 où [B1,B2] et [I,II] désignent les intervalles associés à la principale, tandis que

[B'1,B'2] et [I',II'] désignent ceux de la subordonnée.

La relation entre B'2 et [01,02] n'est pas contrainte.

**Schéma cognitif du changement**

On admet l'hypothèse cognitive selon laquelle le flux des événements qui se présente au sujet est structuré, dès son traitement perceptif, sous la forme d'une **série de changements et de situations** intermédiaires.

Ces séries des changements sont liées à des **objets**. Chaque changement est soit atomique, soit analysable lui-même sous la forme d'une série de changements. Chaque situation intermédiaire entre deux changements, est soit indécomposable (dépourvue de tout changement, soit analysable, elle aussi, comme une série de changements. De là diverses possibilités d'enchâssement récursif. C'est sur le temps pré-structuré par ce schéma cognitif du changement que les **procès** viennent découper leur **forme**.

## Temporalité verbale

La temporalité verbale constitue **le mode de manifestation du «temps»** (en un sens non technique) **dans et par le langage**. L'étude des métaphores du langage quotidien nous a conduit à concevoir la temporalité verbale comme une **double dynamique**, à orientation inverse, qui oppose la position de sujet à celle de l'objet: la trajectoire du sujet va du passé vers l'avenir (c'est le temps qui avance), celle de l'objet court de l'avenir vers le passé (c'est le temps qui vient et qui s'enfuit). Cette double dynamique sert de cadre à la relation de **perception/monstration** de l'objet par le sujet, que simule l'énoncé.

### Temps

Le **temps linguistique**, où **relation temporelle** (par opposition aux temps morphologiques), constitue le mode de localisation de la **fenêtre** (à laquelle correspond l'intervalle de référence) par rapport à une **position de sujet** dans le cadre du dispositif de simulation perceptive (voir l'entrée «perception/monstration»). Il se laisse décomposer en **temps absolu** et **temps relatif**.

Le **temps absolu** met en rapport l'intervalle de référence de la proposition avec l'intervalle de l'énonciation:

- **Passé:** [I,II] ANT [01,02]
- **Présent:** [I,II] SIMUL [01,02]
- **Futur:** [I,II] POST [01,02]

Le **temps relatif** établit un rapport entre deux intervalles de référence, celui de la principale et celui de la subordonnée (l'intervalle de référence de la principale servant de position de sujet observateur pour celui de la subordonnée):

- **antérieur:** [I',II'] ANT [I,II] (ex.: *Luc croyait qu'elle avait dormi*)
- **simultané:** [I',II'] SIMUL [I,II] (ex.: *Luc croyait qu'elle dormait*)
- **ultérieur:** [I',II'] POST [I,II] (ex.: *Luc croyait qu'elle dormirait*) où [I,II] et [I',II'] désignent respectivement l'intervalle de référence de la principale et celui de la subordonnée.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abdelmassih, E.T. (1968), *Tamazight Verb Structure: a Generative Approach*, Bloomington, Indiana University, The Hague, Mouton.
- Abdelmassih, E.T. (1971), *A Course in Spoken Tamazight: Berber Dialects of Ayt Ayyache and Ayt Seghrouchen*, Ann Arbor, Indiana University.
- Abi-Aad, A. (2001), *Le système verbal de l'arabe comparé au français*, Maisonneuve et Larose
- Abouda, L. (1997 a), *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français*, Thèse de doctorat Paris VII.
- Abouda, L. (1997 b), « Le conditionnel: temps ou mode ? Arguments syntaxiques », *Revue Romane*, 32, 2, 179-198.
- Abouda, L. (2003), « De la distorsion temporelle », in C. Benninger, A. Carlier et V. Lagae (eds), *Temps et texte*, Valenciennes: Presses Universitaires de Valenciennes, pp. 13-28
- Abouda, L. (2004), "Deux Types D'imparfait atténuatif." *Langue Française* 142.8-74.
- Abouda, L. & Baude, O., (2005): "Du français fondamental aux ESLO", colloque international Français fondamental, *corpus oraux, contenus d'enseignement. 50 ans de travaux et d'enjeux*, SIHFLES - Laboratoire ICAR, Lyon, 8, 9 et 10 décembre 2005.
- Abouda, L. & Baude, O., (2006), « Constituer et exploiter un grand corpus oral: choix et enjeux théoriques. Le cas des ESLO », in F. Rastier, M. Ballabriga (dir.), *Corpus en Lettres et Sciences sociales — Des documents numériques à*

*l'interprétation*, actes du XXVII colloque d'Albi, *Langages et signification*, publiés par C. Duteil-Mougel et B. Foulquié.

- Abouda, L. (2009), « Le temps des omelettes: une nouvelle valeur pour le présent ? », *RSP 5: 5<sup>e</sup> Rencontre de Sémantique et de Pragmatique, Espace, Temps*, (interprétations temporelles, interprétations spatiales) *dans les langues*, 22, 23 et 24 avril 2009, Université de Gabès (Tunisie).
- Adam, J.-M. (2001a), « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages* 141: 10-27 (Larousse).
- Adam, J.-M. (2001b), « Entre conseil et consigne: les genres de l'incitation à l'action », *Pratiques* 111/112:7-37.
- Adamczewski, H. (1990), *Grammaire Linguistique de l'anglais*. Paris: A. Colin
- Aguade, J. (1995), « Le dialecte arabe de SKURA », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 127-137.
- Aguade, J. (1998), « Remarques sur les particules de l'inaccompli en arabe maghrébin », *Langues et littératures*, vol. XVI, publication de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, pp. 11- 24.
- Akouaou, A. (1997), « Les variétés linguistiques au Maroc: statuts, usages et fonction », in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 67-88.
- Akouaou, A. (2000), « Variation et norme interdialectale en berbère, d'un enjeu à l'autre », *Etudes berbères et chamito-sémitiques ; mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, 15-25. Chaker & Zaborski (eds.), Paris - Louvain: Peeters.

- Alem, N. (1999), « Types d'alternance de codes employés par les immigrés maghrébins résidant en France », in *Cahiers du Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébiens*- N° 6, Université Mohammed 1<sup>er</sup>- Oujda-Maroc.
- Allaoua, A. (1998), « Les verbes de qualité en berbère et quelques remarques sur les pronoms personnels », *G.L.E.C.S* tome XXXII, pp. 129-143.
- Ameer, M. (2003), « les caractéristiques phoniques de l'alphabet tifinagh-Ircam », *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série: Colloques et séminaires n°3.
- Allati, A. (2002), *Diachronie tamazighteou berbère*, Publication De l'université Abdelmalek Essaâdi, Faculté des lettres et des sciences humaines. (PARS ET PROTARS).
- Anderson S. (1992), *A-morphous morphology*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Anscombe, J-C. (2002), « Mais / pourtant dans la contre-argumentation directe: raisonnement, généricité et lexique », *LINX*, n° 46, pp. 115-131.
- Anscombe, J-C. (2007), « les indicateurs aspectuel de déroulement processif: en cours de, en passe de, en train de, en voie de », *Cahiers de lexicologie*, N 90-2007-1
- Arbib, J. (1996), *Du marquage aspectuel à l'expression du temps: étude du système verbal de l'arabe marocain, parlé de Berkane*, Thèse de l'Université de Paris V.
- Arrivé M. et al. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion, Paris.



- Aronoff, M. (1992), « Stems in Latin verbal morphology ». *Morphology now*, ed. Mark Aronoff, 5– 32. Albany: State University of New York Press.
- Aurnague, M. (2008), « Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? : critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, France.
- Ballard, M. & Pineira-Tresmontant, C. (2007) (dir.), *Les corpus en linguistique et en traductologie*, Artois Presses Université Traductologie.
- Barceló, G-J. & Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif*, Coll. « L'essentiel Français », Paris, Ophrys, 207 p.
- Barontini, A. (2009), « Pratique et transmission de l'arabe maghrébin en France », *L'arabe en France*, In *Langues et cité* n° 15: Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques. (en ligne: [http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues\\_et\\_cite/LC15.pdf](http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues_et_cite/LC15.pdf)).
- Barontini A. & Caubet, D. (2008), « La transmission de l'arabe maghrébin en France: état des lieux », *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, « Migrations et plurilinguisme en France », n° 2, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Éditions Didier, pp. 43-48.
- Baude O, (2004), « Les corpus oraux entre science et patrimoine. L'expérience de l'observatoire des pratiques linguistiques », *Actes du Colloque international du GRESEC «La publicisation de la science »* (Grenoble): 7-11.
- Baude, O. (coord.) 2006, *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques* . CNRS éditions et P.U.O.

- Baude, O. (2008), « Le droit de la parole » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales: les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. pp. 24-33
- Basset, A. (1929), *La langue berbère, Morphologie, le verbe, étude de thème*, Paris, Leroux.
- Basset, A. (1946), Le système phonologique du berbère. *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Semitiqes* 4: 33-6.
- Basset, A. (1952), *La langue berbère*, Handbook of African languages, London, Oxford University Press.
- Benjelloun, S. (2002), « Une double graphie, latine et arabe, pour enseigner l'arabe marocain », in: D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, pp. 331-340, L'Harmattan, Paris.
- Benmamoun, E. (1999), « Arabic Morphology: The Central Role of the Imperfective », *Lingua* 108: 175-201.
- Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)* SELAF, Paris.
- Bentolila, F. (1997), « Déictiques et anaphoriques en berbère », in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 167-172.
- Bentolila, F. (1997), « Déictiques et anaphores en berbère » in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Cadi, K., Textes réunis par Taïfi, M.
- Benveniste, E. (1966), *Problème de linguistique générale*, T.1 Paris: Gallimard.
- Benveniste, E. (1974), *Problème de linguistique générale*, T.2 Paris: Gallimard.

- Benzakour, F. et al. (2000). *Le Français au Maroc, lexique et contacts de langues*, Duculot - AUPELF-UREF, Bruxelles
- Bergounioux, G. (dir.) (1992), « Enquêtes, Corpus et Témoins », *Langue Française* 93.
- Bergounioux G. et al. (1992), « L'Etude socio-linguistique sur Orléans (1966-1991), 25 ans d'histoire d'un corpus », *Langue française*, 93, p. 74-93.
- Bezza, M. (1988), *Le parler berbère des Aït Abbou des Zemmour, Maroc: phonologie, morphologie catégories grammaticales, synthématique et syntagmatique*, Thèse: Th. Ling.: Paris III
- Bilger M. (dir.), (2000), *Linguistique sur corpus*, Presses Universitaires de Perpignan.
- Bilger, M. & Cappeau, P. (2004), L'oral ou la multiplication des styles. *Langage et Société* 109, 13-30.
- Bilger, M. (2008), « Les enjeux des choix orthographiques » dans Bilger, Mireille (éd.) *Données orales – Les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. pp. 248-257
- Blachère, R. (1997), *Eléments de l'arabe classique*, Maisonneuve et Larose, Paris, 4e édition (1ère édition 1946).
- Blachère, R. & Gaudefroy-Demombynes, M. (1975), *Grammaire de l'arabe classique*. Paris: Maisonneuve et Larose.
- Blanc & Biggs, (1971) « L'enquête socio-linguistique sur le français parlé à Orléans », *Le français dans le Monde*, 85, pp 16-25.
- Blanche-Benveniste, C. & Jeanjean, C. (1987), *Le français parlé: transcription et édition*, Paris, Didier-Erudition.
- Blanche-Benveniste, C. (1991), « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », *Langue française*, volume 89 N°1, p.52 – 71

- Blanche-Benveniste, C. (1996), « Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », in *Langue française*, Volume 111, numéro 1 p. 109 – 117.
- Blanche-Benveniste, C. (1997 a), *Approches de la langue parlée en français*. Paris. Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. (1997 b), « La notion de variation syntaxique dans la langue parlée », in Gadet F., *Langue française, La variation en syntaxe*, 115, pp. 19-29.
- Blanche-Benveniste, C. (2005). « L'étude grammaticale des corpus de langue parlée en français », in: Williams G. (dir.), *La linguistique de corpus*, Rennes: PUR.
- Blanche-Benveniste, C. (2007), « corpus de Langue parlée et description grammaticale de la langue », *Maison des sciences de l'homme, Langage et société* 3-4 n° 121- 122.
- *B.O.E.N* (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale) n° 19, 11 mai 1995 et n° 27, 2 juillet 1998. (en ligne: <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>)
- Bohas, G. (1982), *Contribution à l'étude de la méthode des grammairiens arabes en morphologie et en phonologie, d'après certains grammairiens arabes "tardifs" en morphologie et en phonologie*. Atelier de reproduction des thèses, University Lille 3.
- Bonami, O. & Boyé, G. (2003), « Supplétion et classe flexionnelle dans la conjugaison du français » *Langages*, Paris, Larousse.
- Boneh, N. & Doron, E. (2008), « Deux concepts d'habitualité », *Recherches Linguistiques de Vincennes* 37: *Aspect et Pluralité d'Événements*. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis. 113-138.

- Borillo, A. (1991), « De la nature compositionnelle de l'aspect », dans Les typologies de procès (Catherine Fuchs, éd.), Paris: Klincksieck, p. 97–102.
- Borillo A. (2005), « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français » in H.Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (éds) *Les périphrases verbales* Amsterdam, John Benjamins: 67-82
- Boucherit, A. (1987), « Note sur l'expression de la concomitance dans le système de l'arabe parlé à Alger », *Matériaux arabes et linguistiques*, association Gellas, université Paris III, pp. 11-51.
- Boucherit, A. (2004), *L'arabe parlé à Alger, aspect sociolinguistique et énonciatif*, Paris, Éditions Peeters, Paris - Louvain, 2002, 338 p.
- Bouhjar, A. (2003), « Le système graphique tfinagh-Ircam », In *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série: Colloques et séminaires n°3.
- Boukhris, F. (1986), *Le verbe en tamazight: lexique et morphologie* (Parler des zemmours) thèse de 3ème cycle, Paris III, E.P.H.E.
- Boukhris, F. (1998), *Les clitiques en berbère tamazighte Approche Minimaliste*, (Parler Zemmour, Khémisset), Thèse de doctorat d'Etat ès-lettres, Université Mohamed V-Agdal, Rabat.
- Boukous, A. (1977), *Langage et culture populaire au Maroc*, Dar Elkitab, Casa.

- Boukous, A. (1979), « Le profil sociolinguistique du Maroc » in *Bulletin Economique et Social du Maroc*, N.140, 1979, pp, 5-32.
- Boukous, A. (1987), *Phonotactique et domaines prosodiques en berbère* (parler tachelhit d'Agadir). These de Doctorat d'état. Vincennes a Saint-Denis University de Paris VIII.
- Boukous, M. (1994). Variation phonique et compétence globale: le cas du parler d'Agadir. *Publications de la Faculté des Lettres*. Rabat.
- Boukous, A. (1995 a), *Société, langues et cultures au Maroc*, série: Essais et études n°8, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Maroc.
- Boukous, A. (1995 b), « La langue berbère: maintien et changement », In *International Journal of the Sociology* 1995, n° 112
- Boukous, A. (1995 c), « Phonologie comparée dans le domaine Tamazight: le consonantisme », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 51-59.
- Boukous, A. (1997), « Langue maternelle: Enjeux d'une polysémie », in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 35-36.
- Boukous, A. (1998), « La recherche sociolinguistique au Maroc », *Les Sciences humaines et sociales au Maroc, Etudes et arguments*, Université Mohammed V-Souissi, Rabat, pp. 335-372.
- Boukous, A. (1999), *Dominance et différence*, Editions Le Fennec, Casablanca.
- Boukous, A. (2000). L'amazighe: perte irréversible ou changement linguistique ? *Etudes berbères et chamito-*

*sémitiques ; mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, 43-59. Chaker & Zaborski (eds.), Paris - Louvain: Peeters.

- Boukous, A. (2003), « La standardisation de l'amazighe: quelques prémisses », *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série: Colloques et séminaires n°3.
- Bourdieu P. (2003), (sous la direction de), *La misère du monde*, Paris, Seuil – Collection Point
- Boutet, j. (1992), « La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens », *Langages*, Volume 26 ,N° 108, pp. 90-100.
- Boyé, G. (2000), *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, espagnol et italien*. Thèse de doctorat, U. Paris7.
- Boyé, G. & Cabredo Hofherr, P. (2005), « Régularité, irrégularité et exception dans la flexion verbale ». *Faits de Langue* 25: 161–164.
- Bres J. (1994), *La narrativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Bres J. (1999), « Textualité narrative orale, genre du discours et temps verbal », in J-M. Barbéris (dir.), *Le français parlé: variétés et discours*, Montpellier, Praxiling-Université Paul Valéry Montpellier III, pp. 107-133
- Bres, J. (2005), « Le présent de l'indicatif en français: de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions » in Despierres Cl. et Krazem M. (éds.), *Du présent de l'indicatif*, Dijon: Université de Bourgogne, p. 27-52
- Bres, J. (2007), « Le passé composé, un temps polysémique? Actualisation, interaction, effets de sens produits », Coll. « *Langue française* ».

- Brunot, F. (1926), *La pensée et la langue: méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris: Masson.
- Burricand, C. & Filhon, A. (2003), « Transmission et pratiques des langues étrangères en Ile de France », *Ile-de-France à la page*, Insee, septembre. (en ligne: [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/idf/themes/alapage/ala\\_p\\_2000\\_2006/alapage226.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/themes/alapage/ala_p_2000_2006/alapage226.pdf))
- Cadi, K. (1981), *Le verbe en tarifit (Maroc Nord): forme structure et valences*, Thèse de 3ème cycle, Paris III E.P.H.E.
- Cadi, K. (1987), *Système verbalrifain: forme etsens*, SELAF.
- Cadi, K. (1989), « structure de la phrase et ordre des mots en tarifit » In *Awal, Cahier d'études berbère*, Edition la maison des sciences de l'homme, Paris. pp. 42-59.
- Cadi, K. (1996), « constance et variabilitésyntaxiques interdialectales en berbère » in *International Journal of Sociology of language*, pp.147-165.
- Cadi, K. (1997), « valeurs aspectuelles des Thèmes verbaux en tarifit » In *Awal, Cahier d'études berbère*, Edition la maison des sciences de l'homme, Paris. pp. 73-79.
- Cadiot, P. & Visetti, J-M. (2001), *Pour une théorie des formes sémantiques*. P.U.F: Paris.
- Cadiot, P., Lebas, F. & Visetti, Y-M. (2004), « Verbes de mouvement, espace et dynamiques de constitution », *Histoire, Epistémologie, Langage (HEL)*, 26/1, pp. 7-42.
- Camps, G. (2002), *Les Berbères, mémoire et identité*, éditions Errance, Paris
- Cantineau, J. (1950), « Racines et schèmes », *Mélanges William Marçais*, Paris, Maisonneuve.



- Canut C., Caubet D. (eds.), (2001), *Comment les langues se mélangent: code switching en Francophonie*, L'Harmattan, Paris.
- Cappeau, P. (2008), « Perception et reconstruction » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales: les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. 235-247.
- Carcassonne, M. (2006) « Présentation de soi dans l'entretien clinique: narration, explication, interprétation » in GROSSEN M., SALAZAR-ORVIG A. (dir.), *L'entretien clinique en question: analyse des interactions verbales d'un genre communicatif hétérogène*, Belin (coll. Belin Sup), chap. 10, p. 213-231.
- Cassuto, P. (2007), « Base, roi et serviteur », *La Formation des mots dans les langues sémitiques*, Cassuto & Pierre (eds.), Series Langues et langage 15, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 15-43.
- Caubet, D. (1993), *La détermination en arabe marocain*, Université Paris-VII.
- Caubet, D. (1993), *L'arabe marocain*, la thèse d'État, en deux volumes, Peteers
- Caubet, D. (1996), « gales kyxdem, xayed kayexdem: approche sociolinguistique de l'expression de la concomitance en arabe marocain », en ligne: [http://www.ieiop.com/pub/libro\\_segundo\\_art.2approche\\_sociolinguistique\\_de\\_l'expression\\_de\\_la\\_concomitance\\_en\\_arabe\\_marocain\\_756f51db.pdf](http://www.ieiop.com/pub/libro_segundo_art.2approche_sociolinguistique_de_l'expression_de_la_concomitance_en_arabe_marocain_756f51db.pdf)
- Caubet, D. (1999), « Arabe maghrébin: passage à l'écrit et institutions », In *Faits de Langues*, vol. 7, n° 13, pp. 235-244.
- Caubet, D. (2001), « Comment appréhender le code switching », dans *Comment les langues se mélangent: code*

- switching en Francophonie*, C. Canut et D. Caubet (eds.), L'Harmattan, Paris, pp. 21-32.
- Caubet, D. (2002), « Arabe maghrébin, langue de France: entre deux graphies », in: D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002
  - Caubet, D. (2007), « L'arabe maghrébin – darja, une langue ressource en France", in *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique*, Mélanges offerts à Jacqueline Billiez, L'Harmattan, Espaces Discursifs, 2007, pp. 49-54
  - Caubet, D. (2009), « vitalité de l'arabe maghrébin et création artistique en France », *L'arabe en France*, In *Langues et cité* n° 15: Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques (en ligne: [http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues\\_et\\_cite/LC15.pdf](http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues_et_cite/LC15.pdf)).
  - Cerquiglini, B. (1999), *Les langues de la France*, rapport aux ministres de l'Éducation nationale et de la Culture et de la Communication. (en ligne: [http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport\\_cerquiglini/langues-france.html](http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html))
  - Cerquiglini, B. (éd) (2004), *Les langues de France*, Paris, P.U.F.
  - Chaker, S. (1973), *Dérivé de manière en berbère (Kabyle)*, G.L.E.C.S.XVIII-XIII
  - Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie)*, Thèse présentée devant l'université de Paris V, -Le 16 Décembre 1978-
  - Chaker, S. (1984), *Textes en Linguistique Berbère*, Ed. CNR
  - Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère*, Editions peeters Paris Louvain

- Chaker, S. ( 1996), « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère » (Atelier du 24-25 juin 1996, INALCO-CRB. *Synthèse des travaux*).
- Chaker, S. (1997 a), « quelque faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère » in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour CADI, Textes réunis par Miloud TAIFI .
- Chaker, S. (1997 b), « La langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe: langue maternelle ou langue d'Etat ?* (sous la dir. de M. Tilmatine), Paris, Inalco/Crb-Cedrea, 1997, p. 15-30.
- Chaker, S. (1998), *Berbères aujourd'hui*, éditions l'Harmattan, Paris
- Chaker, S., Achab, R. & Naït-Zerrad, K. (1998), « Aménagement linguistique de la langue berbère: atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998 », *Synthèse* préparée par Chaker, S., Achab, R, Naït-Zerrad, K.
- Chaker, S. (2002), « Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? », in: D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002
- Chaker, S. (2003), « Le berbère » in *Les langues de France*, PUF, Paris
- Chaker, S. (2008), « Que sait-on de la pratique et la transmission du berbère en France ? », *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, « Migrations et plurilinguisme en France », n° 2, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Éditions Didier, pp. 49-56.

- Chami, M. (1979), *Un parler tamazight du rif marocain: approche phonologique et morphologique*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris V.
- Chatar-Moumni, N. (2003), « Les unités Huwa et Ra sont-elles des copules en arabe marocain ? », *La linguistique*, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle, volume 39 fasc1 , presses universitaires de France Paris pp. 87-96.
- Chekayri, A. & Scheer , T. (1996), « The Apophonic Origin of Glides in the Verbal System of Classical Arabic », *Studies in Afroasiatic Grammar*, edited by Jacqueline Lecarme, Jean
- Lowenstamm & Ur Shlonsky, 62-76. La Hague: Holland Academic Graphics.
- Chuquet, H. (1994), *Le Présent de Narration en Anglais et en Français*. Paris: Ophrys.
- Chuquet, H. (2001), « Présent, Discours Rapporté et Repérage Composite dans les Textes de Presse. » Pierre le Goffic (Ed.), *Le Présent en Français*. Atlanta and Amsterdam: Rodop
- Caubet, D., S. Chaker & J. Sibille (éds.) (2002), *Codification des Langues de France* , L'Harmattan
- Cohen, D. (1968), « Les langues chamito-sémitiques », *Le Langage* (encyclopédie de la pleïade), Paris NRF- Gallimard p 1233-1330.
- Cohen, D. (1970), *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Mouton, La Hague - Paris.
- Cohen, D. (1972), La mutation aspectivo-temporelle dans quelques langues couchitiques et le système verbal chamito-sémitique. in Thomas, J. M. C. and Bernot, L. (eds.), *Langues et Techniques, Nature et Société*. Paris: Klincksieck, p. 57-63.

- Cohen, D. (1975), « phrase nominale et verbalisation en sémitique », *Mélanges offerts à Emile Benveniste, Société de la linguistique de Paris*, pp. 87-98
- Cohen, D. (1989), *L'aspect verbal*, Paris: Presses universitaires de France.
- Cohen, M. (1924), *Le Systeme verbal semitique et l'expression du temps*. Publications de l'Ecole des langues orientales vivantes, ser. 5, vol. 11.
- Cohen, M. (1969), *Essai comparatif, sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*. Paris, Ed. librairie Honoré Champion.
- Colin, G.S. (1929), « Le parler berbère des Gmara », *Hesperis* 9: 43-58.
- Colin, G.S. (1937), « Les parlers: l'arabe », in Institut des hautes études marocaines, *Initiation au Maroc*, Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, pp. 208-236
- Comrie, B. (1976), *Aspect*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Confais, J-P. (1990), *Temps, Mode, Aspect: les Approches des Morphèmes Verbaux et Leurs Problèmes à l'Exemple du Français et de l'Allemand* Toulouse: Presses Universitaires de Mirail. Reviewed by Daniel Bresson, *Verbum* 15 (1992), 171-75.
- Dahbi, M. (1989), « La sociolinguistique au Maroc: rétrospective et perspectives », in *Langue et société au Maghreb, bilan et perspectives*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 187-224.
- Dahl, O. (1985), *Tense and Aspect systems*, Blackwell.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936), *Des mots à la pensée*, Tome V, Paris, Editions d'Artrey, 861 p.

- Delveroudi, R. (2002), "A Propos d'une des Valeurs du Present de l'Indicatif Français: la Valeur Injonctive." *Revue de Semantique et Pragmatique* 11.
- Deprez, C. (2008), « La transmission des langues d'immigration à travers l'enquête sur l'histoire familiale associée au recensement de 1999 », *Migrations et plurilinguisme en France*, Coord. par C. Extramiana et J. Sibille, Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques, n° 2, Éditions Didier (en ligne: [http://www.dglf.culture.gouv.fr/publications/Cahier\\_Observatoire/Cahiers\\_Obs2.pdf](http://www.dglf.culture.gouv.fr/publications/Cahier_Observatoire/Cahiers_Obs2.pdf))
- Desclés, J-P. (1991), « Archétypes cognitifs et types de procès », dans *Les typologies de procès* (Catherine Fuchs, éd.), Paris: Klincksieck, p. 171–195.
- Desclés, J.-P. (1999), « Au sujet de la catégorisation verbale », *Faits de langues*, 14, 227-239.
- Desclés, J-P. & Guentchéva, Z. (1997), « aspect et modalité d'action », *Etudes cognitives*, 2, *Sémantique des catégories de l'aspect et du temps*, Académie de sciences de Pologne, Warszawa.
- Desclés, J-P. & Guentchéva, Z. (2004), « Comment déterminer la signification du passé composé par exploration contextuelle », *Langue française* 138, 48-60
- Destaing, E. (1920). *Etude sur la tachelhit du Sous Maroc, vocabulaire français - berbère*. Paris: Imprimerie nationale.
- De Vogüé, S. (2000), Calcul des valeurs d'un énoncé « au présent », in *Travaux de linguistique*, 40: 31-54.
- Dressler, W. (1997), « On productivity and potentiality in inflectional morphology », *CLASNET Working Papers* 7.

- Drouin, J. (1996), « Les formes participiales en berbère, essai de dialectologie comparée », in *Littérature orale arabo-berbère*, pp. 233-260.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- El Fenne, F. (1994), *La flexion verbale en français: Contraintes et stratégies de réparation pour le traitement des consonnes latentes*. PhD, U. Laval.
- Elmedlaoui, M. (2000), « L'arabe marocain: un lexique sémitique inséré sur un fond grammatical berbère », *Etudes berbères et chamito-sémitiques ; mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, 155-187. Chaker & Zaborski (eds.), Paris - Louvain: Peeters.
- El Minaoui, L. (2001), « Arabe marocain, tamazight et français: l'alternance codique chez un travailleur immigré d'origine marocaine », dans *Comment les langues se mélangent: code switching en Francophonie*, C. Canut et D. Caubet (eds.), L'Harmattan, Paris, pp.159-180.
- EL Moujahid, E. (1981), *La classe du nom dans un parler de la langue Tamazight: la tachelhit d'Igherm* (Sous-Maroc), Université Rène Descartes Paris V, sciences humaines-Sorbonne .
- EL Moujahid, E. (1989), « La recherche linguistique en Tamazight durant les trois dernières décennies: morphologie et syntaxe » in *Langue et société au Maghreb*. Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines- Rabat.
- EL Moujahid, E. (1997), *Grammaire générative du berbère, Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines-Rabat.
- Embick, D. (1998), « Voice Systems and the Syntax/Morphology Interface. » In *MITWPL 32: Papers*

- from the UPenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect. ed. Heidi Harley. MITWPL, Cambridge, 41-72.
- Falbo, C. (2005), « La transcription: une tâche paradoxale », *The Interpreters' Newsletter*, 13, E.U.T., pp. 25-38.
  - Fauconnier G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minit.
  - Fleisch, H. (1986), *L'arabe classique. Esquisse d'une structure linguistique*, Collection Recherches, tome V, Dar el-Machreq éditeurs, Beyrouth (1ère édition: Mélanges de l'Université Saint Joseph, tome XXXIII/1, Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1956).
  - Fradin, B. (1993), *Organisation de l'information lexicale et interface morphologie/syntaxe dans le domaine verbal*. Thèse de doctorat d'état, U. Paris 8.
  - Fradin B. (2003) *Nouvelles approches en morphologie*, Paris: Presses Universitaires de France.
  - François, J. & Verstiggel, J-C. (1991), « Sur la validité opératoire d'une typologie combinatoire des prédications de procès », *Les typologie de procès* (Catherine Fuchs, éd.), Paris: Klincksieck, p. 197-207.
  - Francois, A. (2001), « Gabarit de procès et opérations aspectuelles en motlav (Océanie) », in *Actances 11*, revue du RIVALDI-CNRS, juin 2001, pp.145-175.
  - Fournier, J-M. (2001), « L'analyse du présent dans les grammaires de l'âge classique », Pierre le Goffic (Ed.), *Le Présent en Français*. Atlanta and Amsterdam: Rodop
  - Fuchs, C. (éd.) (1991), *Les Typologies des procès, Travaux de linguistique et de philologie*, (1991), vol. 29
  - Fuchs, F. Gosselin, L. et Victorri, B. (1991), « Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès », in *Les Typologies des procès, Travaux de linguistique et de philologie*, 29, pp. 137-169.



- Fuchs, C. (1997), « Diversité des représentations linguistiques ». In Fuchs, C. & Robert, S. (éds.). *Diversité des langues et représentations cognitives*. Ophrys: Paris, pp. 5-24.
- Fuchs, C. & Robert, S. (éds.), (1997), « Introduction ». In *Diversité des langues et représentations cognitives*. Ophrys: Paris, pp. 1-4.
- Fuchs, C. (2004) (dir.), *La linguistique cognitive*, Editions Ophrys, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Gadet, F. (2000), « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », dans M. Bilger (dir.), *Linguistique sur corpus*, Presses Universitaires de Perpignan.
- Gadet, F., (1989), *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- Gadet, F. (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- Gadet, F. (2008), « L'oreille et l'œil à l'écoute du social » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales: les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. 35-47.
- Galand, L. (1955), *Etat et procès: Les verbes de qualité en berbère*, Paris: Maisonneuve et Larose, 7 p. ; 28cm .
- Galand, L. (1964), « L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21: 33-53
- Galand, L. (1966), « Les Pronoms personnels en berbère ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 61: 286-298. Paris
- Galand, L. (1977), « Continuité et renouvellement d'un système verbal. Le cas du berbère ». *Bulletin de la société de linguistique de Paris* LII. 275-303.
- Galand, L. (1979), *Langue et littérature berbère: vingt cinq ans d'étude* . Paris, Ed. Librairie Honoré champion .

- Galand, L. (1983), Berbère et traits sémitiques communs. Groupe Linguistique d'études chamito-sémitiques 18-23: 463-478.
- Galand, L. (1988), « Le berbère » In *Les langues dans le monde ancien et moderne*, vol. III: Les langues chamito-sémitiques, 207-42, 303-6. Perrot, Jean and David Cohen (ed.). Paris: Editions du Centre Nationale de la Recherche Scientifique.
- Galand, L. (1989), « Evolution des recherches sur les langues et les littératures berbères du Maroc depuis 1956 » in *Langue et société au Maghreb*. Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines- Rabat.
- Galand, L. (1997), « Les consonnes tendues du berbère et leur notation », in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 99-120.
- Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Collection linguistique , publiée par la société de linguistique de paris LXXXIII.
- Galand, L. (2003), « L'aoriste berbère, l'aspect et les valeurs modales », *Mélanges David Cohen*, pp. 235-246.
- Galand-Pernet & H. Zafrani (1970), « Une version berbère de la Haggâdâh de Pesah: texte de Tinrhir du Todrha (Maroc) », Paris, 2. Vol., (*Comptes rendus du GLECS*, Supplément I).
- Galand-Pernet, P. (1974), « déterminants aspectuels-temporels et 'morphèmes narratifs' en berbère », *G.L.E.C.S*, 1973-1984 Tome 18 – 28, pp. 55- 78.
- Galand-Pernet, P. (1974), « Sur l'origine des désinences verbales des première et deuxième personnes du singulier en

- berbère », *G.L.E.C.S*, 1984- 1986 Tome XXIX – XXX ,pp. 7- 62.
- Galmiche, M. ( 1985), « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages*, n° 85, pp. 2-39.
  - Genette, G. (1972), *Figures III*, Seuil, 1972
  - Gerbe, R-M. (2006), *Le présent prototypant: contribution à l'étude des appareils formels du français écrit*, thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble 3.
  - Goffic (Le), P. (1997), *Les formes conjuguées du verbe français*. Paris: Ophrys. Lieber, R. 1982. *On the Organization of the Lexicon*. Bloomington: Indiana University
  - Linguistics Club.
  - Goffic (Le), P. (2001), « Le présent en français », *Cahiers chronos 7*, Amsterdam/Atlanta: Rodopi, GA, 2001, VI, 116 pp.
  - Goffic (Le), P. & Lab, F. (2001), « Le Présent 'pro Futuro' » Pierre le Goffic (Ed.), *Le Présent en Français*. Atlanta and Amsterdam: Rodopi.
  - Gosselin, L. & François, J. (1991), Les typologies de procès. Des verbes aux prédications. In *Travaux de linguistique et de philosophie*, n°29, pp. 19- 86.
  - Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la Temporalité en Français: un Modèle Calculatoire et Cognitif du Temps et de l'Aspect*. Paris and Louvain-La-Neuve: Duculot.
  - Gosselin, L. (2000), « Présentation et Représentation: les Roles du 'Présent Historique'. » [The Roles of the "Historic Present Tense".] *Travaux de Linguistique* 40.5-72.
  - Gosselin, L. (2005), *Temporalité et modalité*, Coll. « Champs Linguistiques », Bruxelles, DeBoeck-Duculot, 254 p.

- Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Rodopi, coll. Etudes Chronos, Amsterdam / New York, 508 p.
- Gosselin, L. (2011), « L'aspect de phase en français: le rôle des périphrases verbales », *Journal of French Language Studies* 21.3, Cambridge U. P.
- Greenberg, J. (1955), *Studies in African Linguistic Classification*, New Haven.
- Grice, H.P. (1979), « Logique et conversation », dans *Communications*, vol. 30, p. 57–72.
- Grigore, G. (2002), « ku- un préfixe temporel dans l'arabe mardinien », *Aspects of the dialects of arabic today*, Youssi, A. et Alii eds, Rabat, AMAPATRIL, pp. 374-380.
- Greimas A.J. (1983), *Du Sens II*, Seuil.
- Guerssel, M. et Lowenstamm, J. (1996) « Ablaut in Classical Arabic measure I active verbal forms ». In J. Lecarme, J. Lowenstamm, et U. Slonsky (é ds.), *Studies in Afroasiatic Grammar*, pp. 123–134. Holland Academic Graphics.
- Guillaume, G. (1929), *Temps et Verbe: Théorie des Aspects, des Modes et des Temps*. Paris: Champion.
- Guillaume, G. (1965), *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, H. Champion
- Habert, B., Nazarenko, A. & Salem, A. (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin.
- Habert B. (2000), « Des corpus représentatifs: de quoi, pour quoi, comment ? », dans M. Bilger (dir.), *Linguistique sur corpus*, Presses universitaires de Perpignan.
- Hachid, M. (2000), *Les Berbères, aux origines de l'histoire*, Edisud-Inna yas, Aix-en-Provence, Alger
- Haddadou, MA. (2000), *Le guide de la culture berbère*, éditions Paris-Méditerranée (Paris), Inna-yas (Alger)

- Haillet, P. (2005), « De la nature des représentations discursives: temporalité et aspect des assertions au présent », dans Despierres, C. & Krazem, M. (dir.), *Du présent de l'indicatif*, Dijon, Université de Bourgogne, pp. 53-76.
- Haillet, P. (2007) *Pour une linguistique des représentations discursives*, De Boeck, Bruxelles
- Halle, M. (1997), « Distributed morphology: Impoverishment and fission.' In *MITWPL 30: Papers at the Interface*, ed. Benjamin Bruening, Yoonjung Kang and Martha McGinnis. MITWPL, Cambridge, 425-449.
- Halle, M. & Marantz, A. (1993), « Distributed Morphology and the Pieces of Inflection. » In *The View from Building 20*, ed. Kenneth Hale and S. Jay Keyser. MIT Press, Cambridge, 111-176.
- Halle, M. & Marantz, A. (1994), « Some key features of Distributed Morphology. » In *MITWPL 21: Papers on phonology and morphology*, ed. Andrew Carnie and Heidi Harley. MITWPL, Cambridge, 275-288.
- Hamdani Kadri, D. (2006), *Sémantique de la temporalité en arabe parlé d'Alger: Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales*. Peter Lang.
- Hanoteau, A. (1906), *Essai de grammaire Kabyle*. APA-PHILO PRESS. /Amsterdam.
- Harley, H. & Rolf N. (1998a), « Licensing in the non-lexicalist lexicon: nominalizations, vocabulary items and the Encyclopaedia. » In *MITWPL 32: Papers from the UPenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*, ed. Heidi Harley. MITWPL, Cambridge, 119-137.
- Harris, J. (1997), « Morphologie autonome et pronoms clitiques en Catalan et en Espagnol », in *Les Pronoms*, Zribi-Hertz, ed., Paris 8 PUV.

- Hebaz, B. (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc ) parler de base: Imini* (Marrakech, ouarzazat), Thèse de 3ème cycle Paris.
- Heath J. (2003), « Arabic derivational ablaut, processing strategies, and consonantal “roots” », In *Language Processing and Acquisition in Languages of Semitic*, Root-Based, Morphology, (ed) Joseph Shimron, University of Haifa, pp: 115-129
- Huot, H. (2001), *Morphologie, forme et sens des mots en Français*, Armand Colin/ Vuief.
- Iazzi, E. (1991), *Morphologie du verbe en tamazighte, (Parler des Aït Attab, Haut-Atlas Central), Approche prosodique*. Thèse, Université Mohamed V, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat.
- Iazzi, E. (1998), « Possibilités morphologiques et variation: cas de l'amazighe marocain », in *Langues et littératures*. Vol XVI, pp. 167- 184. Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines- Rabat.
- Ibn Jinnii abuu l-fatH cuθmaan (1954), *al-munSif, šarH li kitaab al-taSriif of abuu cuθmaan al-maazinii* (eds.), šarikat wa maktabat wa maTbacat muSTafaa l-baabii l-Halabii wa ?awlaaduhu, Le Caire.
- Ibn Khaldoun (2003), *Histoire des Berbères*, Berti-éditions, Alger.
- Ibn Yaciiš (1973), *šarH al-muluukii fii ttaSriif*, al-maktabat al-carabiyya, Alepo.
- Ibrahim, A.H. (1976), « Temps ou Aspects en Arabe et en Français », in *Études de Linguistique Appliquée* 22.24-62.
- Imbs, P. (1960), *L'Emploi des Temps Verbaux en Français Moderne: Essai de Grammaire Descriptive*. Paris: Klincksieck.

- Iraqui Sinaceur, Z. (1998), « La sociolinguistique et ses principales applications au Maroc », *Les Sciences humaines et sociales au Maroc, Etudes et arguments*, Université Mohammed V-Souissi, Rabat, pp. 307-333.
- Jackendoff, R. 1983, *Semantics and Cognition*, Cambridge: MIT Press.
- Jacques, M. P. (2005) « Pourquoi une linguistique de corpus ? ». In Williams G. (éd.), *La Linguistique de corpus, Journées de la Linguistique de corpus*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. p. 21-29.
- Jaubert A. (2001), « Entre convention et effet de présence, l'image induite de l'actualité », in *Le présent en français* (Pierre Le Goffic éd.). Amsterdam-Atlanta: Rodopi B.V. (Cahier Chronos n° 7). 61-75.
- Jebbour, A. (1988), *Processus de formation du pluriel nominal en tamazight, (dialecte tachelhit), Approche non concaténative*. DES, Rabat, faculté des lettres.
- Kaye, J. et al. (1987), « Constituent structure and government in phonology ». *Phonology Yearbook* 7.2: 193–231.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les interactions verbales*, vol. II, Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998), « L'interaction épistolaire », dans Siess, J. (dir.), *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, p. 15-36.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris
- Kleiber G. (1985), « Du côté de la généricité verbale: les approches quantificationnelles », In: *Langages*, 20e année, n° 79. . pp. 61-88.
- Klein, W. (1994), *Time in language*. Routledge, London, New-York

- Kossmann, M. (1994), « La conjugaison des verbes CC à voyelle alternante en berbère », in *Etudes et documents berbères*, pp. 17- 33.
- Kossmann, M. G. (1997), *grammaire du parler berbère de Figuig, Maroc oriental*, Paris: Peeters-France.
- Kossmann, M. G. (2000), *Esquisse grammaticale du Rifain oriental*. Ed. PEETERS, Paris-Louvain.
- Kouloughli, DJ. E. (1994), *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris: press pocket.
- Labov, W. (1976), *Sociolinguistique*, Minuit.
- Labov, W. (1978), *Le parler ordinaire*, Ed. de Minuit, Coll. Le sens commun, Paris.
- Laca, B. (2002) *Temps et aspects. De la morphologie à l'interprétation*. Paris: Presses Universitaires de Vincennes.
- Laca, B. (2004) « Les catégories aspectuelles à expression périphrastique: une interprétation des apparentes « lacunes » du français», *Langue Française* 141, pp. 85-97.
- Laghaout, M.(1995), « L'espace dialectal marocain, sa structure actuelle et son évolution récente », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 9-41
- Lahrouchi, M. & Ségéral, P. (2009), « Morphologie gabaritique et apophonie dans un langage secret féminin en berbère tachelhit », *Revue Canadienne de Linguistique* 54.2.
- Lahrouchi, M. (sous presse), « La structure interne des racines triconsonantiques en berbère tachelhit », in *Hommage à Naïma Louali 1961-2005*, Textes réunis et édités par S. Chaker, A. Mettouchi & G. Philippon, pp. 177-193, M-S. Ussun amazigh 23 / SELAF, Editions Peeters, Paris / Louvain. (en ligne:



[http://mlahrouchi.free.fr/papers/Lahrouchi\\_La\\_structure\\_interne\\_des\\_racines\\_triconsonantiques.pdf](http://mlahrouchi.free.fr/papers/Lahrouchi_La_structure_interne_des_racines_triconsonantiques.pdf)

- Langacker, R. W. (1999), *Grammar and Conceptualization*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Lakoff, G. (1993), *Metaphor and Thought*, ch. *The contemporary theory of metaphor*, Cambridge: Cambridge University Press, seconde édition édition, p. 202–251.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1985), *Les métaphores de la vie quotidienne*, Paris: Editions de Minuit, (traduit de l'américain par Michel Defornel avec la collaboration de Jean-Jacques Lecercle).
- Laoust, E. (1936), *Cours de berbère marocain: dialecte du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas* –Paris: Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- Lazard, G. (1992), « Y a-t-il des catégories interlangagières ? », In S. Anschütz (ed.), *Texte, Sätze, Wörter and Moneme* Heidelberg: Heidelberger Orientverlag, pp. 427-434.
- Lazard, G. (2003), « aspect, temps, mode de procès », in *Mélanges David Cohen*, textes réunis et édités par Jérôme Lentin et Antoine Lonnet, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, pp. 357-369
- Lazard, G. (2006), *La Quête des invariants interlangues: la linguistique est-elle une science?*, Paris: H. Champion
- Leeman-Bouix, D. (1994). *Grammaire du verbe français*. Paris: Nathan.
- Leguil, A. (1983), « Remarque sur le verbe berbère » in langue arabe et langue africaines: mémoire spécial , Paris: Ed. du conseil international de la langue française, cop.
- Leguil, A. (1992), *Structure prédicative en berbère*, L'Harmattan.

- Leguil, A. (1997), « Le système verbal des Mesfioua (tachelhit, Haut-Atlas de Marrakech) » in *Voisinage Mélange* en hommage à la mémoire de Kaddour CADI, Textes réunis par Miloud Taïfi.
- Leguil, A. (2002), « La corrélation d'enchaînement en berbère », *Articles de linguistique berbère*, pp. 283-291.
- Leiber, R. (1992), *Deconstructing Morphology Word Formation in syntactic Théory*, the university of Chicago Press, Chicago, London.
- LEVY, S. (1995), « Problèmes de géographie dialectale: Strates et Buttes Témoins », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 51-59
- Louali, N. & Philippon, G. (2003), « Le thème de l'aoriste intensif: formes multiples, contenu unique », *Collection d'articles 2ème Bayreuth Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*, Berber Studies. Rüdiger Köppe Verlag.
- Lowenstamm, J. (1996), « CV as the Only Syllable Type », in *Current Trends in Phonology Models and Methods*, Jacques Durand & Bernard Laks (eds.), European Studies Research Institute, University of Salford, pp. 419-442.
- Maas, U.(2002), « L'union linguistique maghrébine », *Aspects of dialects of Arabic today*, A.youssi et Alii eds, Rabat AMPARTIL, pp. 211-222
- Mahadin. R. S. (1982), *The morphophonemics of the Standard Arabic triconsonantal verbs*. Doctoral dissertation, University of Pennsylvania, Philadelphia.
- Mangueneau, D. (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Hachette.
- Maillard, M. (1998), *La conception métagrammienne du temps verbal*, Le Langage et

- l'Homme, Peeters, Louvain.
- Manno, G. (2009), « Les textes procéduraux sont-ils compatibles avec la notion de *hiérarchie illocutoire* ? », In *Revue québécoise de linguistique*, vol. 33, no 1, 2009, RQL (UQAM), Montréal
- Manseri, O. (2000), *Etude de l'aspect en berbère: le cas du kabyle* – Villeneuve- d'Asq: Presses universitaires du Septentrion.
- *Manuel du transcripteur ESLO*, en ligne: <http://www.univ-orleans.fr/eslo/spip.php?article99>
- Marantz, A. (1997), « No escape from syntax: Don't try morphological analysis in the privacy of your own Lexicon. » *Proceedings of the 21st Annual Penn Linguistics Colloquium: Penn Working Papers in Linguistics 4: 2*, ed. Alexis Dimitriadis et.al. 201-225.
- Marçais, W. (1911), *textes arabes de Tanger*, Paris.
- Marcy, G. (1931), « Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère », *Hesperis* tome II, fasc I, librairie de paris, pp. 50-90.
- Martin, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français.*, Klincksieck.
- Martin, R. (1987), *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie séman- tique*, Mardaga.
- Martin, R. (1988), « temporalité et classe de verbes », dans *L'Information grammaticale*, 39, pp. 3-8
- Mascherin, L. (2007) *Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français. Le cas du préfixe RE-*, thèse de l'Université de Nancy 2.
- Matthews, P. H. (1974), *Morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Matthews, P.H. (1972), *Inflectional morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Maurer, B. (1999), « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique », dans L.-J. Calvet et P. Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan.
- McCarthy, J. (1981), A Prosodic Theory of Nonconcatenative Phonology, *Linguistic Inquiry* 12:3.
- MEILLET, A. (1954), *La méthode comparative en linguistique historique*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion .
- MEILLET, A. (1965), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion.
- Mellet, S. (1980), « le présent historique ou de narration », *L'information grammaticale* 4, pp. 6-11
- Mellet, S. (2001), « Valeur aspectuelle du présent: un problème de frontière », *Cahiers chronos* 7, Amsterdam: Rodopi, pp. 27-39
- Mellet, S. (2000), « Chronique de linguistique française et de linguistique générale: le présent », dans *Travaux de linguistique*, vol. 40, p. 97–11.
- Messaoudi, L. (1985), *Temps et aspect. Approche de la phrase simple en arabe écrit*, Paris, Geuthner
- Messaoudi, L. (1995), « Eléments pour une dialectologie arabe: quelques aspects linguistiques de l'arabe dialectal marocain », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 187-224.
- Messaoudi, L. (1995), « Sociolinguistique appliquée de l'hypothèse de la rationalité (Recherches et perspectives au Maroc) », in *Les Sciences humaines et sociales au Maroc*,

Etudes et arguments, Université Mohammed V-Souissi, Rabat, pp. 373-405.

- Messaoudi, L. (2002), « Le parler ancien de Rabat face à l'urbanisation linguistique », *Aspects of dialects of Arabic today*, Youssi, A. et Alii eds, Rabat AMPARTIL, pp. 223-233.
- Mettouchi, A. (1992) « Pour une réévaluation de la valeur de l'aoriste intensif dans le système verbal kabyle » dans *Etudes et Documents Berbères* n°9. La Boîte à Documents-Edisud, Paris-Aix-en-Provence, pp.55-71.
- Mettouchi A. (1999), « Le "t" n'est-il qu'une marque de féminin en berbère (kabyle)? » In: *Faits de langues* n°14, Octobre 1999 pp. 217-225.
- Mettouchi, A. (2002), « La Forme *ad*+aoriste en berbère (kabyle) », dans *Articles de Linguistique Berbère - Mémoial Vycichl*, Naït-Zerrad K. (ed), L'Harmattan, Paris, pp.335-347.
- Mettouchi, A. (2006), « Anaphoricité et appel à l'attention partagée dans un conte oral en kabyle (berbère) » In *Loquentes Linguis*, Studi linguistici e orientali in onore di Fabrizio A. Pennacchiotti, P.-G. Borbone, A. Mengozzi & M. Tosco (eds), Wiesbaden: Harrassowitz, 499-507.
- Mettouchi, A. & Lacheret-Dujour, A. (2006), « Bilan de l'Ecole thématique CNRS
- Linguistique de corpus oraux Organisée par Amina Mettouchi et Anne Lacheret-Dujour », Université de Nantes du 19 au 24 juin 2006 (en ligne: <http://crdo.risc.cnrs.fr/ecoles/elco/bilan-ELCO.pdf>)
- Mettouchi, A. et al. (2007), « Only Prosody? Perception of Speech Segmentation in Kabyle and Hebrew », A. Auchlin (ed), dans les *Actes du 2ème Symposium international IDP07*

- (*Interfaces Discours Prosodie*), Cahiers de linguistique française 28, pp. 207-218.
- Mettouchi, A. (2007), « Le Problème du sujet en berbère », dans *Cahiers de Linguistique de l'INALCO*, A. Donabédian (ed). Publications des LANGUES'O, pp. 33-48
  - Mettouchi, A. (2008), « Kabyle/French Codeswitching: a case study » in Lafkioui, M. & V. Brugnatelli (eds), *Berber in Contact: Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*, Köln: Rüdiger Köppe, 187-198.
  - Moukrim, S. (2003), *La flexion verbale en tamazight (parler de Zayane)*, Mémoire de DESA, Université Mohamed V, Rabat
  - Moukrim, S. (à paraître), « L'expression du présent actuel en arabe marocain, berbère tamazight et français, parlés à Orléans », in *Revue Sémantique et Pragmatique* (n° double 25-26)
  - Mondada, L. (2008), « La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales: les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. pp. 78-109
  - Morin, Y.-C. (1987), « Remarques sur l'organisation de la flexion en français ». *ITL Review of Applied Linguistics* 77: 13–91.
  - Naït-Zerrad, K. (1994), *Manuel de conjugaison kabyle: 6000 verbes, 176 conjugaisons: amyag di tmaziyt [i.e.] tamazight* (le verbe en berbère), Paris l'Harmattan.
  - Naït-Zerrad, K. (1999), *Dictionnaire des racines berbères*, Paris– Louvain: Edition Peeters.
  - Naït-Zerrad, K. (2002 a), « Les systèmes de notation du berbère », in: D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds),

*Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002.

- Naït-zerrad, K. (2002 b), « les préfixes expressifs en berbère », *Articles de linguistique berbère*, pp 349- 372.
- Nicolai, R. (2007), « Le contact des langues: point aveugle du Linguistique », *Journal of Language Contact-Thema 1*,
- Ouhalla, J. (1988), *The syntax of head movement, A study of berber*, Ph. D, University College London.
- Nissabouri, A. (2009), « Tropes et contexte diglossique en dialectal marocain », *Grammaire et prosodie (2)*, Travaux linguistiques du Cerlico 22, PUR, p. 209-223.
- Paradis, C. & El Fenne, F. (1995), « French verbal inflection revisited: Constraints, repairs and floating consonants ». *Lingua 95*: 169–204.
- Pencheon, T. (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Centro Di studi Magrebini Napoli.
- Plénat, M. (1981), « L'autre conjugaison ou de la régularité des verbes Irréguliers », *Cahiers de grammaire 3*, p. 1-304.
- Pollock, J.-Y. (1997), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris: P.U.F.
- Prasse, K.G. (1984), « The Origin of the Vowels o and e in Twareg and Ghadamsi ». In *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics* (Proceedings of the Third International Hamito-Semitic Congress, March 1978), 317-26. Amsterdam: Benjamins.
- Prasse, K.G. (1972), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), phonétique- écriture-pronom*, Copenhagen, Akademisk Forlag.
- Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Atelier du 24-25 juin 1996, INALCO/CRB ; synthèse des

- travaux par S. Chaker), *Etudes et documents berbères*, 14, 1997, p. 239-253.
- Prunet, J-F. (2007), « La racine sémitique dans les sciences cognitives », in *La formation des mots en sémitique*, Cassuto & Pierre (eds.), Series Langues et langage 15, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 53-80.
  - Quitout, M. (1997), *Grammaire berbère: rifain, tamazight, chleuh, kabyle*, Paris l'Harmattan.
  - Rastier, F. (2004), « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». *Texte !* [en ligne], juin 2004. Rubrique Dits et inédits. Disponible sur: <[http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Enjeux.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html)>.
  - Ratcliffe, R. (1997), Prosodic templates in a word-based morphological analysis of Arabic. In.
  - M. Eid & R. Ratcliffe (eds) *Perspectives on Arabic Linguistics X*, Current Issues in
  - Linguistic Theory 153: 147-171, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
  - Reichenbach, H. (1947), *Elements of symbolic logic*, Free Press, New York.
  - Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F.
  - Revaz, F. (1998), "Variétés du présent dans le discours des historiens" - In: *Pratiques*, n° 100, Metz, 43-61.
  - Revaz, F. (2002), « Le présent et le futur « historiques »: des intrus parmi les temps du passé? » in *Le Français aujourd'hui*, n° 139, 87-96.
  - Revaz, F. (2004), « Pour une description sémantique unifiée du présent: l'hypothèse isochronique », Communication présentée en septembre 2004 au colloque *chronos VI*, Genève.



- Robert, S. (éd.) (1997) « Variations des représentations linguistiques: des unités à l'énoncé». In FUCHS Catherine & ROBERT Stéphane (éds.), *Diversité des langues & représentations cognitives*, Ophrys: Paris - Gap, pp. 25-39.
- Sadiqi, F. (1997), *Grammaire berbère*, Paris l'HARMATTAN.
- Saïb, J. (1974), « Geminatio and spirantization in Berber: diachrony and synchrony ». *Studies in African Linguistics* 5, 1-26.
- Saïb, J. (1994), « La voyelle neutre en tamazight (i.e. Berbère): entre la 'fiction' phonologique et les exigences du lettrisme », *Etudes et documents Berbères*, pp. 159- 175.
- Schramm, G. (1991), « Semitic Morpheme Structure Typology Semitic », *Studies in Honor of Wolf Leslau on the Occasion of his eighty-fifth birthday*, A.S. Kaye, ed. Harrasowitz, Wiesbaden.
- Ségéral, P. (1994), *Une théorie généralisée de l'apophonie*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Selkirk, L. (1982), *The syntax of word*, Cambridge Mass., MIT Press.
- Van Den Eynde, K. et C. Blanche-Benveniste. 1970. « Essai d'analyse de la morphologie du verbe français. Présentation d'hypothèses de travail». *Orbis* 19.
- Serbat, G. (1980), « La place du présent de l'indicatif dans le système des temps » in *L'information grammaticale* 7, pp. 36-39.
- Serbat, G. (1988), « Le prétendu 'présent' de l'indicatif: une forme non déictique du verbe », in *L'information grammaticale* 39, pp. 32-35
- Sibawayhi (1966), *Al-Kitab*, Daar al-Qalam, le Caire.
- Simeone – senelle, M-C., Tausin, A., & Caubet, D. (1985-

- 1986), « Systèmes aspecto-temporels en arabe maghrébin », *Matériaux arabes et sudarabiques Mas*, librairie orientaliste Paul Guethner Paris, pp. 57-95.
- Sten, H. (1952), *Les Temps du Verbe Fini (Indicatif) en Français Moderne* Copenhagen: Ejnar Munksgaard.
  - Sthioul B. (1998), « Temps verbaux et point de vue », dans Moeschler, J. (dir.), *Le temps des événements: pragmatique de la référence temporelle*, Kimé, p. 197-220.
  - Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan.
  - Taïfi, M. (2003), « Si les Berbères ne s'entendent pas, qu'ils s'écrivent ! Pour une écriture grammaticale du berbère à usage didactique », *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série: Colloques et séminaires n°3.
  - Taïne-Cheikh .C, (2002), « A propos de l'opposition 'type synthétique' Vs 'type analytique' en arabe », *Aspects of dialects of Arabic today*, Youssi, A. et Alii eds, Rabat AMPARTIL, pp. 234-244.
  - Tedghi, J. (2002), « Usage de la graphie hébraïque dans la transcription des parlers judéo-arabes modernes au Maghreb, in: D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002
  - Tilmatine, M. (1999), « Substrat et convergences: Le Berbère et l'Arabe Nord-Africain », *Estudios de Dialectologia Norteafricana y Andalusí* , pp. 99- 119.
  - Touratier, C. (1996), *Le Système verbal du français*, Paris, Armand Colin.

- Tournadre, N. (2004). « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM ». *Bulletin de la SLP*: 7-68.
- Troupeau, G. (1984), « La notion de ‘racine’ chez les grammairiens arabes anciens », in Auroux S., Glatiny M., Joly A., Nicolas A. et Rosier I. (éds), *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Presses Universitaires de Lille, 239-45.
- Vendler, Z. (1967), *Linguistics in philosophy*. Cornell University Press, Ithaca
- Vet, C. (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*, Genève, Droz.
- Vet, C. (1981), « La notion de monde possible et le système temporel et aspectuel du français », *Langages*, 64, pp.109-123.
- Vet, C. (1992), « Predication, Aspect, and Negation ». In *Layered Structure and Reference in a Functional Perspective*, Fortescue, Michael, Peter Harder and Lars Kristoffersen (eds.)
- Vet, C. (2003), "Aspect et Décomposition Lexicale." *Cahiers Chronos* 11.
- Victorri, B. (1997) « La place du mouvement dans la structure sémantique des langues », communication présentée à l'école d'été de l'ARC/CNR S: « *Le mouvement des boucles sensori-motrices aux représentations cognitives et langagières* ».
- Victorri, B. (1999), « Le sens grammatical ». *Langages*, n° 136, vol. décembre, N° spécial "Sémantique lexicale et grammaticale", pp. 85-122.

- Victorri, B. (2004), « Les grammaires cognitives », *La Linguistique cognitive*, Fuchs, C. (s.dir.), Edition Ophrys, Edition de la Maison des sciences de l'homme.
- Vikner, C. (1985), « L'aspect comme modificateur du mode d'action: à propos de la construction 'être + participe passé' », *Langue française* 67: 95-113.
- Vlach F. (1981), « La sémantique du temps et de l'aspect en anglais », *Langages* 64, pp. 65-79.
- Wagner, R.-L. & Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Weinrich, H. (1973), *Le temps*, Seuil.
- Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette Université.
- Wright, W. (1967), *A grammar of the Arabic language*. 3rd ed. Cambridge: Cambridge University Press.
- Youssi, A. (1989 a), « Changement socioculturel et dynamique linguistique » In *Langue et société au Maghreb: bilan et perspectives: travaux / Université Mohamed V, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat*
- Youssi, A. (1989 b), « Parlers arabes d'Occident: présentation », in *Langue et société au Maghreb, bilan et perspectives*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 151-163.
- Youssi, A. (1992), *Grammaire et lexique de l'arabe marocaine moderne*, Wallada, Casablanca.

Dans cet ouvrage, il a été question des effets de sens que peuvent prendre les formes verbales qui expriment ou participent à l'expression du *présent actuel* dans trois langues parlées à Orléans (le français, l'arabe dialectal marocain et le berbère tamazight). La temporalité est saisie, d'une part, dans une perspective comparative, et d'autre part, au niveau de la langue parlée, c'est-à-dire dans l'usage des locuteurs en interaction.

Nos résultats proviennent de la comparaison de trois langues différentes (la diversité d'emplois de la forme du « présent » est appréhendée dans la perspective du fonctionnement du langage) mais aussi, du fait que nous avons travaillé sur des données orales situées :

- La *démarche comparative* a permis de mettre en lumière les propriétés spécifiques à chacune des langues étudiées ;
- Le fait de travailler sur des *données orales réelles et situées* a permis de mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition.

La transformation des méthodes d'analyse à partir de nouvelles données participe à l'évolution de la description grammaticale.